

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

Chair:

The Honourable W. DAVID ANGUS

Tuesday, October 25, 2011
Thursday, October 27, 2011

Issue No. 5

Seventh and eighth meetings on:

The current state and future of Canada's energy sector
(including alternative energy)

APPEARING:

The Honourable John Duncan, P.C., M.P.,
Minister of Aboriginal Affairs
and Northern Development

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Président :

L'honorable W. DAVID ANGUS

Le mardi 25 octobre 2011
Le jeudi 27 octobre 2011

Fascicule n° 5

Septième et huitième réunions concernant :

L'état actuel et futur du secteur de l'énergie du Canada
(y compris les énergies de remplacement)

COMPARAÎT :

L'honorable John Duncan, C.P., député,
ministre des Affaires autochtones et
du développement du Nord canadien

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

The Honourable W. David Angus, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Banks	* LeBreton, P.C.
Brown	(or Carignan)
* Cowan	Massicotte
(or Tardif)	Merchant
Dickson	Peterson
Johnson	Seidman
Lang	Wallace

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Merchant replaced the Honourable Senator Sibbeston (*October 25, 2011*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Neufeld (*October 24, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET
DES RESSOURCES NATURELLES

Président : L'honorable W. David Angus

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Banks	* LeBreton, C.P.
Brown	(ou Carignan)
* Cowan	Massicotte
(ou Tardif)	Merchant
Dickson	Peterson
Johnson	Seidman
Lang	Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Merchant a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 25 octobre 2011*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 24 octobre 2011*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 25, 2011
(9)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 5:03 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable W. David Angus, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Banks, Brown, Dickson, Johnson, Lang, Massicotte, Merchant, Mitchell, Peterson, Seidman and Wallace (12).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its examination of the current state and future of Canada's energy sector (including alternative energy). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2*)

APPEARING:

The Honourable John Duncan, P.C., M.P., Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development.

WITNESSES:

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Sara Filbee, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development;

Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs Organization;

Strater Crowfoot, Executive Director, Indian Oil and Gas Canada.

The chair made an opening statement.

Minister Duncan made a statement and, together with Ms. Filbee, Ms. King and Mr. Crowfoot, answered questions.

At 6:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, October 27, 2011
(10)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day, at 8:06 a.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable W. David Angus, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 25 octobre 2011
(9)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable W. David Angus (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Banks, Brown, Dickson, Johnson, Lang, Massicotte, Merchant, Mitchell, Peterson, Seidman et Wallace (12).

Également présents : Marc LeBlanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur l'état actuel et futur du secteur de l'énergie du Canada (y compris les énergies de remplacement). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable John Duncan, C.P., député, ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien.

TÉMOINS :

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Sara Filbee, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique;

Janet King, sous-ministre adjointe, Organisation des affaires du Nord;

Strater Crowfoot, directeur exécutif, Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Le président fait une déclaration.

Le ministre Duncan fait une déclaration puis, avec Mme Filbee, Mme King et M. Crowfoot, répond aux questions.

À 18 h 45, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 27 octobre 2011
(10)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 6, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable W. David Angus (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Banks, Brown, Dickson, Lang, Massicotte, Merchant, Mitchell, Peterson, Seidman and Wallace (11).

In attendance: Marc LeBlanc and Sam Banks, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee continued its examination of the current state and future of Canada's energy sector (including alternative energy). (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2*)

WITNESSES:

Federation of Canadian Municipalities:

Alex Long, Senior Manager;

Shannon Joseph, Policy Advisor, Policy and Research.

Sustainable Prosperity:

David Thompson, Director, Sustainable Communities.

The chair made an opening statement.

Ms. Joseph and Mr. Thompson each made a statement and, together with Mr. Long, answered questions.

At 10:03 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Banks, Brown, Dickson, Lang, Massicotte, Merchant, Mitchell, Peterson, Seidman et Wallace (11).

Également présents : Marc Leblanc et Sam Banks, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité poursuit son étude sur l'état actuel et futur du secteur de l'énergie du Canada (y compris les énergies de remplacement). (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Fédération canadienne des municipalités :

Alex Long, gestionnaire principal;

Shannon Joseph, conseillère en politiques, Politiques et recherches.

La Prospérité durable :

David Thompson, directeur, Collectivités durables.

Le président fait une déclaration.

Mme Joseph et M. Thompson font chacun une déclaration puis, avec M. Long, répondent aux questions.

À 10 h 3, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Lynn Gordon

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 25, 2011

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:03 p.m. to study the current state and future of Canada's energy sector (including alternative energy).

Senator W. David Angus (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening everyone, colleagues, Mr. Minister, your officials who are with you and all of our viewers on the CPAC network on the World Wide Web and our special dedicated website for our study on energy.

We are privileged this evening to have with us the Honourable John Duncan, Canada's Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development, member of Parliament for Vancouver North, B.C. The minister was first elected to the House of Commons in 1993 and re-elected in 1997, 2000, 2004, 2008 and 2011. I think there was a little missing period. From 2006 to 2007, Mr. Duncan was Pacific region adviser to the Minister of Fisheries and Oceans, and from 2008 to 2010 he was parliamentary secretary to the Minister of Indian Affairs and Northern Development. In August 2010, Mr. Duncan was appointed Minister of Indian and Northern Affairs, Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians and Minister of the Canadian Northern Economic Development Agency.

I also know that he was a great advocate for the oppressed jewellery industry when there was an excise tax that endured for many years on an industry. Due to his efforts, and some efforts that I was involved in with the Banking Committee, he made quite a name for himself with these people, many of whom live in Montreal. On a personal note, minister, I hope you do not mind my saying that.

I wanted to reiterate what I say at most of these meetings. This is a continuing meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, in a study we started in June of 2009 on Canada's energy sector and with a view to getting Canadians dialoguing and talking about energy, to understanding it, to knowing what happens when you flick the light switch and suddenly a light switch comes on and why. There are myths out there that need to be demystified. The study has been met with interest across the nation and we are aiming to wind down in probably June of 2012. Between now and then, we will be travelling to your province, sir, as well as to Alberta, Saskatchewan and Manitoba. Hopefully, in one or other of those provinces, we will have witnesses from northern territories and people under your own special jurisdiction whom we have not seen yet. We do have witnesses scheduled to come here, including Chief Atleo. We have had a number of visits from the chairman of the National Energy Board, who has explained to us how you have a bit of shared jurisdiction in terms of permits. We got

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 25 octobre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 17 h 3 pour étudier l'état actuel et futur du secteur de l'énergie du Canada (y compris les énergies de remplacement).

Le sénateur W. David Angus (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir tout le monde, chers collègues et monsieur le ministre; vos fonctionnaires qui vous accompagnent et vous allez être vus, pour les besoins de notre étude sur l'énergie, par tous les spectateurs du réseau de la CPAC et de notre site Internet spécialisé.

Nous avons la chance d'accueillir aujourd'hui l'honorable John Duncan, ministre canadien des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien et député de Vancouver Nord, Colombie-Britannique. Le ministre a été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 1993 et il a été réélu en 1997, 2000, 2004, 2008 et 2011. Je pense qu'il y a une petite période qui manque. De 2006 à 2007, M. Duncan a été conseiller spécial du ministre des Pêches et des Océans pour la région du Pacifique. De 2008 à 2010, il a été secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. En août 2010, M. Duncan a été nommé ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, et ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Je sais aussi qu'il a pris résolument la défense de l'industrie de la bijouterie lorsque celle-ci a dû subir pendant des années le fardeau d'une taxe d'accise. Grâce à ses efforts, et en partie aux miens au sein du comité des banques, il s'est bien fait connaître par les gens de cette communauté, qui sont nombreux à habiter à Montréal. J'espère, monsieur le ministre, que ce petit rappel d'ordre personnel ne vous aura pas gêné.

Je tiens à rappeler ce que je dis lors de la plupart de nos séances. Il s'agit d'une série de réunions du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, dans le cadre d'une étude que nous avons entreprise en juin 2009 au sujet du secteur de l'énergie du Canada et dans le but de faire en sorte que les Canadiens dialoguent entre eux, parlent de l'énergie et comprennent les enjeux en sachant ce qui se passe lorsqu'on fait jouer un interrupteur et que la lumière s'allume. Il y a en la matière des mythes dont il faut se débarrasser. Cette étude a éveillé l'intérêt de l'ensemble du pays et devrait vraisemblablement prendre fin en juin 2012. En attendant, nous allons nous déplacer dans votre province, monsieur le ministre, ainsi qu'en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Espérons que dans l'une de ces provinces, nous aurons l'occasion de rencontrer des témoins des territoires du Nord et des gens relevant de vos attributions spéciales que nous n'avons pas encore rencontrés. Nous nous sommes déjà organisés pour entendre certains témoins comme le chef Atleo. Nous avons déjà accueilli à plusieurs reprises le président de l'Office

involved with that after the terrible spill in the Gulf of Mexico. We did a side bar study on could this happen here and how is Canada prepared to deal with such a disaster.

I will not go into how many witnesses we have heard, but it is over 200 so far. We have had an extensive study. We are now trying to bring a narrow focus into it.

I want you to know who we are. I am Senator Angus from Quebec. I am the chair. To my right is the deputy chair, Senator Mitchell from Alberta. Our two helpful people from the parliamentary library are Sam Banks and Marc LeBlanc. From Saskatchewan, we have Senator Peterson; from Alberta, Senator Banks, who was my predecessor as chair of this committee; to his right, from Montreal, Senator Massicotte. Tonight, a former member of this committee is filling in for an absent colleague. Senator Merchant, we are delighted to see you here. As you know, and as I have told you, you are welcome any time at this committee. To my left is our able clerk, Lynn Gordon. To her left, from the great province of New Brunswick, Senator Wallace; to his left, from Montreal, Quebec, Senator Seidman; from Manitoba, Senator Johnson; from Yukon Territory, Senator Lang. To his left, the only elected senator, Senator Brown, whom I think you know, minister.

I think you are also aware that just recently, in the last month, we have had Minister Kent and Minister Oliver from Natural Resources Canada and from Environment Canada. It is a perfect trilogy, as I told the Senate today. You are here to complement the three departments that are so inextricably involved in what we are looking at.

I received, only today, your statement, but we have all kinds of other background data. The committee is fairly excited to hear what you have to say and then we will question you, if you will allow us. Over to you, sir.

Hon. John Duncan, P.C., M.P., Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Thank you very much, chair. I am the third minister part of the trilogy. You have saved the best for last, I gather. Today is actually the eighteenth anniversary of my election to the House of Commons for the first time.

Some Hon. Senators: Hear, hear.

Mr. Duncan: I had to run into one of my old colleagues today to remind me of that. This is a busy portfolio and I had forgotten.

You mentioned the excise tax on jewellery bill, on which you were of great assistance at that time. I remain the only commonwealth member of Parliament to ever have a tax cut

national de l'énergie, qui nous a indiqué que vous partagiez certaines compétences en matière de permis. Nous nous sommes impliqués à la suite de la terrible catastrophe pétrolière du golfe du Mexique. Nous avons procédé à une étude graphique pour savoir ce qui se passerait au Canada si nous avions à faire face à une telle catastrophe.

Je ne peux pas vous dire exactement combien de témoins nous avons entendus, mais c'est plus de 200 jusqu'à présent. Nous avons procédé à une étude approfondie. Nous nous efforçons aujourd'hui de préciser les détails.

J'aimerais que vous sachiez qui nous sommes. Je suis le sénateur Angus, du Québec. Je préside ce comité. À ma droite, siège le vice-président, le sénateur Mitchell, de l'Alberta. Nous avons deux collaborateurs précieux qui travaillent à la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Marc LeBlanc. Représentant la Saskatchewan, nous avons le sénateur Peterson; de l'Alberta, le sénateur Banks, qui m'a précédé en qualité de président de ce comité; à sa droite, représentant Montréal, le sénateur Massicotte. Un ancien membre du comité est venu représenter ce soir un collègue absent. Sénateur Merchant, nous sommes heureux de vous voir parmi nous. À ma gauche se tient notre excellente greffière, Lynn Gordon. À sa gauche, représentant la grande province du Nouveau-Brunswick, le sénateur Wallace; à la gauche de celui-ci, représentant Montréal, au Québec, le sénateur Seidman; représentant le Manitoba, le sénateur Johnson; représentant le Territoire du Yukon, le sénateur Lang. À la gauche de ce dernier, le seul sénateur élu, le sénateur Brown, que vous connaissez, je crois, monsieur le ministre.

Je pense que vous savez par ailleurs que tout récemment, le mois dernier, nous avons reçu les ministres Kent et Oliver, de Ressources naturelles Canada et d'Environnement Canada. C'est le trio parfait, comme je l'ai dit au Sénat aujourd'hui. Vous venez compléter l'action des trois ministères qui sont si intimement imbriqués dans tout ce que nous examinons aujourd'hui.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui votre déclaration, mais nous pouvons nous appuyer sur toutes sortes de données de référence. Notre comité attend avec impatience ce que vous avez à lui dire et sera tout disposé à vous poser ensuite des questions, si vous le voulez bien. Monsieur le ministre, vous avez la parole.

L'honorable John Duncan, C.P., député, ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien : Merci, monsieur le président. Je suis le troisième ministre du trio. Vous avez gardé le meilleur pour la fin, j'imagine. Le jour du 18^e anniversaire de ma première élection à la Chambre des communes tombe en fait aujourd'hui.

Des voix : Bravo!

M. Duncan : Il a fallu qu'un de mes collègues me le rappelle aujourd'hui. Mon portefeuille est très chargé et je l'avais oublié.

Vous avez évoqué la taxe d'accise dans le cadre du projet de loi sur la bijouterie, et vous m'aviez été d'une grande aide à l'époque. Je suis toujours le seul député du Commonwealth à avoir réussi à

private member's bill receive Royal Assent. That record is still intact, with your help. I should introduce Janet King, who is on our northern desk; I never know what the actual title is.

The Chair: It is Assistant Deputy Minister, Northern Affairs Organization.

Mr. Duncan: Also with me is Sara Filbee, on the lands and economic development files; and Strater Crowfoot with Indian Oil and Gas. They are all very knowledgeable, and I have significant history with all of them, and so I am happy to talk to you today.

Obviously, Canada's energy sector plays an increasingly important role in the country's prosperity. It also obviously faces a number of current and emerging challenges. How these challenges are addressed will have a big impact on our future. I am confident that the committee's study will contribute to the understanding required to support our social and economic prosperity.

You have heard a wide range of views related to energy production, transmission, consumption and conservation. As Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development, there has been a change since my first swearing-in post-election. The department name was changed, so I no longer have the longest title in the government. You went through interlocutor, and you went through minister responsible for Canadian Northern Economic Development Agency, et cetera. It has been shortened, and I think it is a lot more inclusive.

I would like to talk about what we do in terms of the energy sector. The mandate of the department is exercised in a manner that addresses northern and national interests in the context of Aboriginal land claims, promotes investment in the sustainable development of northern resources and provides related information and advice. In fact, my department is committed to using resource development to enhance the skills of Aboriginal peoples and northerners and strengthen the economic base of northern communities.

Throughout Canada's history, resource development projects have led to increased economic opportunities, but, too often in the past, Aboriginal people did not fully participate, and northern communities were left with environmental messes when the projects were ended.

We have learned lessons from that history. Today, the resource sector presents a tremendous and unprecedented opportunity for jobs and economic prosperity for Aboriginal people and northerners. This prosperity can be achieved in the context of

faire promulguer une proposition de loi d'un simple député entraînant une déduction fiscale. Ce record tient toujours, grâce à votre aide. Je veux vous présenter Janet King, qui s'occupe de nos affaires du Nord, je ne me souviens jamais de l'intitulé exact de son poste.

Le président : Elle est sous-ministre adjointe, Organisation des affaires du Nord.

M. Duncan : J'ai aussi à mes côtés Sara Filbee, chargée des dossiers de Terres du Nord Canada, et Strater Crowfoot, Pétrole et gaz des Indiens du Canada. Ce sont des gens d'une grande compétence, que je connais depuis longtemps, et je suis très heureux de les avoir à mes côtés pour parler avec vous aujourd'hui.

De toute évidence, le secteur de l'énergie du Canada joue un rôle de plus en plus important dans la prospérité de notre pays. Il reste bien sûr un certain nombre de défis présents et à venir à surmonter. La manière dont on relèvera ces défis aura une grande incidence sur l'avenir du Canada. Je suis convaincu que l'étude de la question par votre comité nous aidera à acquérir les connaissances nécessaires pour faire en sorte que le secteur de l'énergie continue de contribuer à la prospérité sociale et économique du Canada.

Votre comité a entendu divers points de vue concernant la production, la distribution, la consommation et la conservation de l'énergie. Dans le cadre de mes fonctions de ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien, un changement a été apporté depuis mon assermentation à la suite de l'élection. L'intitulé du ministère a été modifié et ce n'est plus le plus long au sein du gouvernement. On a abandonné la notion d'intermédiaire et celle de ministre chargé de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, et cetera. L'appellation a été raccourcie et je pense qu'elle est plus globale.

Je vais vous parler de nos activités dans le secteur de l'énergie. Le mandat de mon ministère consiste à défendre les intérêts du Nord dans le cadre des revendications territoriales des Autochtones, à encourager les investissements dans le développement durable des ressources du Nord et à fournir des renseignements et des conseils à cet égard. En fait, mon ministère est résolu à miser sur le développement des ressources pour accroître les compétences des Autochtones et des résidents du Nord et de consolider l'assise économique des collectivités du Nord.

Depuis toujours au Canada, les projets de développement des ressources multiplient les possibilités économiques pour les Canadiens. Malheureusement, ces projets ont trop souvent, dans le passé, été réalisés sans la pleine participation des peuples autochtones, laissant en héritage aux collectivités du Nord un gâchis environnemental.

Nous avons tiré des leçons de cette façon d'agir. Aujourd'hui, les secteurs des ressources offrent aux peuples autochtones et aux résidents du Nord des possibilités sans précédent en matière d'emploi et de prospérité économique. Il est possible d'être

sound environmental management. Many of my department's programs, initiatives and partnerships involve the resource sectors, energy in particular.

I would like to discuss three key aspects of my department's work. They are regulatory reform, consultation and accommodation, and sustainable resource development. I will begin with regulatory reform.

In recent years, this government has taken steps to make it easier for First Nations to develop energy projects. Two years ago, for example, Parliament amended the Indian Oil and Gas Act. These amendments allow for an oil and natural gas management regime on-reserve. This is more transparent, efficient and attractive to outside investors. To develop these amendments, the government followed a process similar to the one taken by this committee, listening carefully to the views of those directly involved.

The Indian Resource Council played a key role. I know; I was parliamentary secretary for a portion of that time, working with Strater Crowfoot and others. I am very aware of how long and how involved the process was, and I think it was a good one.

In addition to the Indian Oil and Gas Act, two important and complementary pieces of optional legislation are the First Nations Land Management Act and the First Nations Oil and Gas and Moneys Management Act. Under these acts, a First Nation can assume control of land, natural resources and environmental management, including petroleum resources, along with related resource revenues.

Just last Wednesday, I signed a memorandum of understanding on First Nations land management that will increase access, allow more First Nations to undertake greater responsibility for land management and respond more quickly to economic development opportunity. That will increase the number of member First Nations almost immediately from 36 to something over 50, and we believe that with the number of First Nations knocking at the door that we already have a very successful economic development regime and we will have an even more successful take-up.

Another legislative tool that First Nations can choose to use is the First Nations Commercial and Industrial Development Act. Mining regulations have been developed under this act that enable oil sands mining on Alberta reserves, which would otherwise not be possible. The act is also being used now to develop the regulations for the Haisla First Nation in British

prospère en adoptant une saine gestion de l'environnement. Au sein de mon ministère, un grand nombre de programmes, d'initiatives et de partenariats font appel aux secteurs des ressources, en particulier le secteur de l'énergie.

J'aimerais vous expliquer trois importants volets du travail de mon ministère. Il s'agit de la réforme de la réglementation, de la consultation et de l'accommodement, et enfin du développement durable des ressources. Parlons d'abord de la réforme de la réglementation.

Au cours des dernières années, notre gouvernement a pris des mesures pour aider les Premières nations à mettre en œuvre des projets énergétiques. Il y a deux ans, par exemple, le Parlement a modifié la Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes. Grâce aux modifications apportées à la Loi, le mode de gestion du pétrole et du gaz sur les terres des réserves est aujourd'hui plus transparent, plus efficace et plus attrayant pour les investisseurs. Afin d'élaborer ces modifications, le gouvernement a suivi un processus semblable à celui que votre comité a entrepris, c'est-à-dire écouter attentivement les points de vue de chacune des personnes directement concernées.

Le Conseil des ressources indiennes a joué un rôle essentiel. Je le sais, puisque j'ai été secrétaire parlementaire pendant une partie de ce temps, collaborant avec Strater Crowfoot et d'autres intervenants. Je sais à quel point cette opération a été longue et difficile, et je pense qu'elle a débouché sur d'excellents résultats.

Outre la Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, deux autres lois complémentaires sont importantes, à savoir la Loi sur la gestion des terres des Premières nations et la Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations. En vertu de ces lois, une Première nation peut assumer la gestion des terres, des ressources naturelles et de l'environnement, y compris la gestion des ressources pétrolières et les revenus découlant de l'exploitation des ressources.

Mercredi dernier, d'ailleurs, j'ai signé un protocole d'entente sur la gestion des terres des Premières nations qui permettra à encore plus de Premières nations d'assumer une responsabilité accrue en matière de gestion des terres et de saisir plus rapidement les occasions de développement économique qui se présentent. Le nombre de Premières nations membres passera presque immédiatement de 36 à plus de 50 et, compte tenu du nombre de Premières nations qui attendent de gérer, elles aussi, leurs terres, nous estimons que nous avons déjà un excellent régime de développement économique et que nous accroîtrons même la participation.

Les Premières nations peuvent aussi tirer profit des dispositions de la Loi sur le développement commercial et industriel des Premières nations. Les règlements sur les mines afférents à cette Loi autorisent l'exploitation des sables bitumineux dans les réserves de l'Alberta, ce qui serait impossible autrement. On s'appuie aussi sur cette Loi pour élaborer les règlements qui

Columbia to operate a liquefied natural gas plant. All these legislative initiatives have been designed to provide flexibility to meet the unique needs of First Nations communities.

In addition, our government announced an action plan in 2010 to improve northern regulatory regimes with the objective of streamlining the regulatory regimes and removing barriers to investment, while maintaining strong environmental protection. This plan will provide more efficient and effective processes, enhance the environmental stewardship and reflect a strong Aboriginal voice in decisions.

I am pleased to say we are making rapid progress, and I hope to reintroduce the proposed Nunavut planning and project assessment act in the coming weeks. This bill was developed in close collaboration with the Inuit organization Nunavut Tunngavik Incorporated, the Government of Nunavut and other stakeholders. We are committed to regulatory reform in the Northwest Territories as well.

Robust prices for oil and natural gas liquids have been a positive force driving the renewed global private sector interest in Canada's rich northern oil and gas resources. Holding up to one third of Canada's potential for conventional oil and natural gas, oil and gas exploration and development activity in the North is showing real signs of progress, a progress that promises to bring durable economic benefits to all northern residents. Sustained growth in the oil and gas sector is predicated on leasing exploration lands, the ability to explore those lands seen as holding potential and confidence in a regulatory system that will allow responsible development within a sound environmental management framework.

The next points I would like to address are consultation and accommodation. As members of this committee know, the Crown has a legal duty to consult and, where appropriate, accommodate, where decisions may adversely affect Aboriginal and treaty rights. This government has taken a number of steps to ensure it fulfills this duty. A consolidated federal approach to consultation and accommodation is in place, for example, and over 1,800 federal officials have been trained to follow this approach.

This government is also working with other groups on this issue. Last year, for example, I was pleased to sign an agreement with the Mi'kmaq of Nova Scotia and the province on consultation processes. We continue to seek opportunities to work bilaterally with provinces to align our accommodation and consultation processes.

permettront à la Première nation Haisla de la Colombie-Britannique d'exploiter une installation de gaz naturel liquéfié. Toutes ces initiatives visent à assouplir la législation afin de pouvoir répondre aux besoins uniques des collectivités des Premières nations.

En outre, notre gouvernement a présenté en 2010 un plan d'action visant à améliorer les régimes de réglementation dans le Nord, avec comme objectif de simplifier les régimes de réglementation et d'éliminer les obstacles à l'investissement, tout en assurant la protection de l'environnement. Ce plan d'action prévoit des processus plus efficaces, le renforcement de l'intendance de l'environnement et une participation plus forte des Autochtones aux décisions.

Je suis ravi de vous annoncer que nous progressons rapidement et que je devrais être en mesure de présenter à nouveau le projet de loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets du Nunavut au cours des prochaines semaines. Ce projet de loi est le fruit d'une étroite collaboration avec l'organisation inuite Nunavut Tunngavik Inc., le gouvernement du Nunavut et d'autres parties intéressées. Nous nous sommes engagés à réformer par ailleurs la réglementation dans les Territoires du Nord-Ouest.

La fermeté du cours du pétrole et des gaz naturels liquides est le principal facteur à l'origine de l'intérêt renouvelé de l'ensemble du secteur privé envers le riche potentiel pétrolier et gazier du Nord canadien. Les activités d'exploration et de développement des ressources pétrolières et gazières dans le nord, qui recèle un tiers du potentiel canadien de pétrole et de gaz naturel conventionnels, montrent des signes de progrès indéniables, un progrès qui devrait procurer des avantages économiques durables à tous les résidents du Nord. La croissance soutenue du secteur du pétrole et du gaz est tributaire de la location par bail des terres à explorer, de la capacité à explorer ces terres jugées riches en ressources et de la confiance envers la mise en place d'un régime de réglementation qui permettra le développement responsable dans le respect d'un cadre de saine gestion de l'environnement.

J'aimerais maintenant vous parler du volet consultation et accommodation. Comme tous les membres de votre comité le savent déjà, la Couronne a l'obligation légale de mener des consultations auprès des Autochtones — et, le cas échéant, de prendre des mesures d'accommodement à l'égard de ces derniers — avant d'approuver des projets susceptibles d'avoir des incidences négatives sur les droits ancestraux et issus de traités. Notre gouvernement a pris une série de mesures pour s'assurer de remplir cette obligation. Il a, entre autres, adopté une approche consolidée en matière de consultation et d'accommodement, et plus de 1 800 fonctionnaires fédéraux ont reçu une formation en vue de respecter cette approche.

Notre gouvernement travaille aussi avec d'autres groupes sur cette question. Par exemple, l'an dernier, j'ai eu le plaisir de signer avec les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement néo-écossais une entente sur les processus de consultation. Nous cherchons continuellement des occasions de collaboration avec les provinces afin d'harmoniser nos activités de consultation et d'accommodement.

The final point today involves sustainable resource development. The list of Aboriginal and northern groups operating innovative renewable energy projects continues to grow. There are a number of examples. I can give you a quote from a discussion paper from the assembly of First Nations from earlier this year:

Today, First Nations in all parts of the country are communicating a strong interest to partake in the energy economy and clean energy development. This is marked by more and more communities starting up or becoming part owners in clean energy projects.

I can verify that. The department helped First Nations put together an energy conference in Toronto and another one in Vancouver in the last number of months. Those were highly successful and they brought people together. There have been great synergies and, as a consequence, things are happening. This is important for so many First Nations communities that are reliant on diesel generation because of their remoteness.

The reality is that renewable energy projects have the potential to generate sustainable benefits for Aboriginal communities across Canada. The same is true for other types of energy projects. Last year, Indian Oil and Gas Canada collected more than \$250 million on behalf of 50 First Nations for oil and gas projects on their lands. This money can be reinvested in on-reserve housing, water and sewer projects and education. In short, it helps those First Nations to build strong communities.

That concludes my remarks, and I am fully anticipating questions.

The Chair: Minister, thank you very much indeed. I might just exercise my chair's prerogative and ask the first question. You did mention discussions with provinces. One of the things we are learning, as we go forward with this study, is that your jurisdiction is kind of unique because energy and the environment are provincial matters in the rest of Canada. We realize that unless the provinces can discuss cooperatively and work with the federal government in developing a strategy for clean energy to be a clean energy superpower, which we are told is government policy, it will be difficult. In your area, I take it you have had lots of cooperation with the provinces. Could you elaborate a bit on that?

Mr. Duncan: Yes. The provinces get it in a way that they did not get it five or 10 years ago. I think that, because of where we are with the duty to consult, the duty to accommodate and the fact that the environmental and regulatory environment in Canada is strong, in order to effectively create resource and energy developments, there is a great need for industry and

Pour terminer, j'aimerais vous entretenir du développement durable des ressources. La liste des groupes autochtones et du Nord qui exploitent des projets novateurs d'énergie renouvelable ne cesse de s'allonger. Les exemples sont nombreux. Permettez-moi de citer un extrait d'un document de travail de l'Assemblée des Premières Nations publié un peu plus tôt cette année :

Aujourd'hui, les Premières nations de partout au pays manifestent un vif intérêt à participer aux efforts d'économie d'énergie et au développement de technologies d'énergie propre. À preuve, de plus en plus de collectivités lancent leurs propres projets d'énergie propre ou deviennent propriétaires en partie d'installations d'énergie propre.

Je peux le vérifier. Le ministère a aidé les Premières nations à organiser ces derniers mois une conférence sur l'énergie à Toronto et une autre à Vancouver. Elles ont eu beaucoup de succès et bien des gens y ont participé. De nombreuses synergies ont été constatées et l'on peut dire par conséquent qu'il se passe des choses. C'est important pour de nombreuses communautés des Premières nations qui, du fait de leur éloignement, doivent être approvisionnées en carburant diesel.

La réalité, c'est que les projets d'énergie renouvelable peuvent procurer des avantages durables aux collectivités autochtones de partout au Canada. Cela vaut aussi pour les autres types de projets énergétiques. L'an dernier, Pétrole et gaz des Indiens du Canada a perçu, pour le compte de 50 Premières nations, plus de 250 millions de dollars en redevances des sociétés pétrolières et gazières installées sur leurs terres. L'argent servira, entre autres, à améliorer le logement, l'enseignement et les réseaux d'eau et d'égout dans les réserves. Bref, il aide ces Premières nations à établir des collectivités dynamiques et à assurer un avenir meilleur à leurs enfants.

Voilà qui met fin à mon exposé, et je suis tout à fait disposé à répondre à vos questions.

Le président : Merci infiniment, monsieur le ministre. Je crois que je vais exercer les prérogatives du président et vous poser la première question. Vous avez évoqué les discussions avec les provinces. L'une des choses que nous avons apprises en procédant à cette étude, c'est que vos compétences sont bien particulières étant donné que l'énergie et l'environnement relèvent des compétences provinciales dans le reste du Canada. Nous nous rendons compte que tant que les provinces n'auront pas participé aux discussions et œuvré de concert avec le gouvernement fédéral pour élaborer une stratégie d'énergie propre faisant de nous une grande puissance en la matière, puisque c'est ainsi qu'on nous présente la politique du gouvernement, on parviendra difficilement à un résultat. Dans votre secteur, j'ai le sentiment qu'il y a une étroite collaboration avec les provinces. Pouvez-vous nous en dire un peu plus?

M. Duncan : Effectivement, les provinces interviennent beaucoup plus qu'il y a cinq ou 10 ans. Il me semble qu'étant donné les besoins de consultation, l'obligation de s'adapter et le fait que la réglementation est stricte au Canada en matière d'environnement tout en devant permettre une gestion efficace des ressources naturelles et de l'énergie, nous avons grandement besoin

Aboriginal communities to partner. The provinces have an obvious stake in that, perhaps a bigger stake than we do in some respects.

Yes, we have had great collaboration. I can think of examples across the country, but we are finding that this is a great economic driver. We are happy when a community goes from having very poor prospects for environment to full employment, and this is actually happening. I think there are many opportunities to accelerate that. Every time we get a community that moves from that one place to the other place, it is noticed by the other communities and puts that much more pressure on their leadership and the process to make sure that they are getting some things happening in their part of the world, too.

The Chair: That is good news.

Mr. Duncan: We are finding that the provinces wish to harmonize, so we are having great success in that area as well.

The Chair: To conclude my thought on it, being from Quebec, Premier Charest, when he is not dealing with his current wildcat strike in the construction industry and his inquiry, is talking about this Plan Nord project. Are you folks consulted and or involved cooperatively with that? It seems to me that much of the north of Quebec is Aboriginal territories.

Mr. Duncan: Exciting things are happening in Northern Quebec. I talked to Minister Lebel, the minister responsible, who told me, for example, that in the Val-d'Or area they are looking for 10,000 miners. They would like to have them but they do not and they cannot find them.

When I talked to the Prospectors and Developers Association of Canada, they look at Northern Quebec as a great place to invest. There are many potential things there. Our mandate, because of the James Bay agreement in northern Quebec, is less than it would be in some of our other jurisdictions, but we have a strong role to play. One of my next visits will be to go into the cultural heart of Cree country into the community of Oujé-Bougoumou. I am looking forward to that.

The Chair: That will be interesting. Thank you for that.

Senator Mitchell: Thank you for being here, minister. I know you are busy and we appreciate it.

I am from Alberta, and Alberta has a labour strategy issue. I talked to the Minister of Labour several months ago. I bumped into him and he told me, "We need a labour strategy for these megaprojects." Clearly, one of the greatest sources of labour in a place like Alberta is Aboriginal people, who, on average, are quite young and certainly have prospects to be employable.

de nous associer avec les partenaires de l'industrie et des collectivités autochtones. Les provinces ont évidemment leur mot à dire en la matière, peut-être plus que nous dans certains domaines.

Oui, il y a une grande collaboration. Je peux vous en donner des exemples dans tout le pays, mais nous constatons que c'est un grand facteur de développement économique. Nous nous félicitons chaque fois qu'une collectivité passe au plein-emploi alors que ses perspectives en matière d'environnement n'étaient jusque-là pas très bonnes, et c'est ce que nous voyons arriver tous les jours. Chaque fois qu'une collectivité se transforme ainsi, les autres s'en rendent compte et leurs dirigeants sont davantage motivés à faire eux aussi quelque chose chez eux.

Le président : Ce sont là d'excellentes nouvelles.

M. Duncan : Nous constatons que les provinces souhaitent une harmonisation, et nous avons aussi obtenu beaucoup de succès dans ce domaine.

Le président : Pour en finir avec mes questions, je vais vous parler de ma province du Québec. Le premier ministre Charest, lorsque la grève sauvage dans le secteur de la construction et l'enquête qui en résulte lui en laissent le temps, nous parle de son Plan Nord. Avez-vous été consulté et prenez-vous part à ce projet? Il me semble qu'une grande partie du Nord du Québec est un territoire autochtone.

M. Duncan : Il se passe des choses intéressantes dans le Nord du Québec. J'ai parlé avec le ministre compétent, le ministre Lebel, qui m'a dit, par exemple, qu'à Val-d'Or on était à la recherche de 10 000 mineurs. On aimerait les avoir, mais on ne peut pas les trouver.

Je me suis entretenu avec l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs, qui m'a dit que le Nord du Québec était le lieu rêvé pour investir. Les perspectives sont excellentes dans cette région. Notre mandat, étant donné l'existence de la Convention de la Baie James dans le Nord du Québec, n'est pas aussi étendu que dans d'autres ressorts, mais nous avons un grand rôle à jouer. Au cours de l'une de mes prochaines visites, je me rendrai dans la communauté d'Oujé-Bougoumou, qui est au cœur de la culture crie. Je suis très impatient de me rendre là-bas.

Le président : Ce sera intéressant. Je vous en remercie.

Le sénateur Mitchell : Merci d'être venu, monsieur le ministre. Je sais que vous êtes occupé et nous l'apprécions.

Je suis Albertain, et l'Alberta a des difficultés quant à la stratégie de sa main-d'œuvre. J'ai parlé il y a quelques mois avec le ministre du Travail. Je l'ai rencontré par hasard et il m'a dit : « Nous avons besoin d'une stratégie de notre main-d'œuvre pour ces grands projets ». De toute évidence, les Autochtones constituent une grande source de main-d'œuvre dans des provinces comme l'Alberta car la population y est en général jeune et est tout à fait employable.

If you were to develop a labour strategy to support a Canadian energy strategy, what role would your department play in that? What role should we be playing to nurture Aboriginal employment in that regard?

Mr. Duncan: You are quite right from that standpoint. We have 400,000 Aboriginal youth who will be eligible to enter the workplace between now and 2020. At a time when our industry will be looking at labour shortages — assuming the economy will not completely tank, and I do not think it will; even in the face of global recession we had new mines going into some of our northern jurisdictions, and that is happening in the provinces as well — we are working with other federal departments, with the provinces and with First Nations, on skills training and development.

There are examples around the country. In order for industry to do the appropriate training, they require a level of literacy and numeracy. Sometimes that is what needs to be addressed. We are focusing on getting people to grade 12, if at all possible. That is why I got into the joint action plan. There was a confluence of a whole group of individuals and institutions that realized that education is the key to everything. We have an action plan on education. We are working seriously with HRSDC, who are engaged in a lot of skills training programs. We want to make sure that is being done appropriately in our Aboriginal communities. We are working with the provinces. We have signed agreements with regional Aboriginal organizations, provinces, HRSDC and ourselves to make sure that we have appropriate training in place to make people job ready. We are having success. We can identify some of the numbers, but much more is to be done.

We have communities with 30 per cent to 80 per cent unemployment rates. We would never accept that in a non-native community. The health of the community would be measured by that rate, so we are focused on changing that. We have made that very much a priority and we are still developing programs. Every time I sit down with Industry Canada, they have more ideas for us. Perhaps either Janet King or Sara Filbee would give examples if they have any they would like to describe.

Sara Filbee, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: When I was in Yellowknife, I met with Diavik Diamond Mines. While I know it is not energy, it is similar in terms of the process required for communities to realize the potential of major energy projects and major projects in general.

Diavik Diamond Mines is part of the Rio Tinto family. I cannot give you the numbers and figures; I probably should be able to, but those things did not stick.

S'il vous fallait mettre en place une stratégie de la main-d'œuvre dans le cadre de votre programme sur l'énergie au Canada, quel est le rôle que jouerait votre ministère? Quel rôle devons-nous jouer pour faciliter l'emploi des Autochtones dans ce secteur?

M. Duncan : Vous avez tout à fait raison de ce point de vue. Nous avons 400 000 jeunes Autochtones qui sont susceptibles d'entrer sur le marché du travail d'ici à 2020. Alors que notre industrie doit s'attendre à une pénurie de main-d'œuvre — en supposant que notre économie ne s'écroule pas complètement, ce qui ne devrait pas être le cas, à mon avis; même dans les perspectives d'une récession mondiale, nous avons de nouvelles mines en exploitation dans nos territoires du Nord, et cela englobe aussi les provinces — nous collaborons avec les autres ministères fédéraux, les provinces et les Premières nations, à la formation et au développement des compétences.

Il y en a des exemples dans tout le pays. Pour que l'industrie puisse dispenser la formation appropriée, il faut que le personnel sache bien lire et écrire. Nous cherchons à nous assurer que, dans toute la mesure du possible, les employés parviennent au niveau de la 12^e année. C'est pourquoi je me suis impliqué dans le plan d'action commun. Tout un groupe de personnes et d'institutions ont compris que l'éducation était la clé de tout. Nous travaillons en étroite collaboration avec RHDC, qui a mis sur pied de nombreux programmes de formation professionnelle. Nous voulons faire en sorte qu'ils puissent s'appliquer à nos collectivités autochtones. Nous œuvrons en collaboration avec les provinces. Nous avons signé des accords avec les organisations régionales autochtones, les provinces et RHDC pour assurer une formation au personnel et faire en sorte qu'il puisse occuper les emplois qui sont offerts. Nous avons obtenu du succès. Nous pouvons vous donner certains chiffres, mais il reste beaucoup à faire.

Les taux de chômage dans certaines communautés sont de 30 à 80 p. 100. Nous n'accepterions jamais de tels pourcentages dans une collectivité non autochtone. La bonne marche d'une collectivité dépend d'un tel paramètre, et nous sommes donc décidés à changer les choses. Nous en avons fait une grande priorité et nous continuons à élaborer des programmes. Chaque fois que je rencontre les fonctionnaires d'Industrie Canada, je constate qu'ils ont de nouvelles idées à notre intention. Janet King ou Sara Filbee pourront peut-être vous donner des exemples précis si elles en ont.

Sara Filbee, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Lorsque j'étais à Yellowknife, j'ai rencontré les responsables de Diavik Diamond Mines. Je sais qu'il ne s'agit pas d'énergie, mais les principes à mettre en œuvre pour que les grands projets énergétiques, et les autres grands projets en général, atteignent leur potentiel sont les mêmes.

Diavik Diamond Mines est l'une des entreprises de la société Rio Tinto. Je ne peux pas vous donner de chiffres; il faudrait probablement le faire, mais j'ai oublié les précisions.

However, what did stick was the fact that they took a proactive community engagement model to working with the local communities, and the numbers are substantial in terms of the benefits. For example, they would go into a community and would see someone climbing off a snowmobile, and they said, "If you can drive that, we can teach you to drive a truck." They took that approach.

There is also the Mine Training Society, which is funded by HRSDC. They work to get people job-ready, folks who may not have had employment experience, and help them learn what it is like to be employed, also what it is like to be underground in a mine and help them become job-ready. That is probably one of the best, and there are all kinds of success stories but not enough. We need more, but that is one particularly good example.

Mr. Duncan: When we had the Arctic tour with the Prime Minister, in August, I believe, we went to the Meadowbank Mine near Baker Lake. Baker Lake was known as the welfare capital of Nunavut, and there is now full employment. That is all because of the Agnico-Eagle gold mine at Meadowbank, and we were shown their training facilities. They are right on site. They have simulators, so they can train people on the simulators, and then when they think they are trained on the simulator, they can walk out the door and hop on the real thing; that is very unlike going to a school somewhere where you are still far removed. While they are doing the simulator training, they are actually living in the camp and being with the people in the workplace. They are learning how the day goes, how people are fed, what the rooms are like. They are getting past all the culture shock of going into a workplace. It is amazing. What we are witnessing is game-changing, and it is happening across great parts of the North because not only are they fully employed now but they are also moving out of social housing because they want their own housing. There is a serious breadwinner in the house. Families are fully functional again, and so many great things are happening. The more it happens, the more the adjacent communities want it to happen.

This is why I think it is important that we manage our economic development and our environmental protections in a way that will allow people to manage their part of the world sustainably to provide jobs and be a part of the economy.

Senator Mitchell: This is very interesting.

Coming back to Alberta and the pipeline to Kitimat, controversial, and, certainly, residents of B.C. are not all that fussy about it, and I am sympathetic to them. They are our neighbours. There is the argument that the Aboriginal peoples or some of them do not want it to cross their land.

Ce qui est sûr, par contre, c'est que les responsables se sont résolument engagés à collaborer avec les collectivités locales et que les retombées sont importantes. C'est ainsi qu'ils se sont déplacés dans les collectivités pour dire à n'importe quel conducteur de motoneige qui venait à passer : « si vous pouvez conduire ce véhicule, nous pouvons vous apprendre à conduire un camion. » C'est l'attitude qu'ils ont adoptée.

Il y a aussi l'association de formation dans les métiers du secteur minier, qui dépend de RHDCC. Ses responsables assurent la formation professionnelle, préparent des gens qui n'ont aucune expérience en matière d'emploi, les aident à se familiariser avec les conditions liées à l'emploi, au fond d'une mine, par exemple, et leur facilitent l'entrée sur le marché du travail. Il y a toutes sortes de réussites, c'est probablement là l'une des meilleures, mais ce n'est pas assez. Nous avons besoin d'en faire plus, mais c'est là un très bon exemple.

M. Duncan : Lorsque nous avons fait une tournée dans l'Arctique avec le premier ministre, en août, je crois, nous avons visité la mine Meadowbank, près de Baker Lake. Baker Lake avait la réputation d'être la capitale de l'aide sociale au Nunavut, et le plein emploi y règne aujourd'hui. Tout ça à cause de la mine d'or de Meadowbank d'Agnico-Eagle, dont on nous a montré les installations de formation. Elles se trouvent sur le site même. Il y a des simulateurs, qui permettent d'assurer la formation du personnel, et les participants à la formation, lorsqu'ils estiment qu'ils sont prêts à se lancer, peuvent sortir et passer directement au véritable équipement. C'est bien différent de ce que l'on fait habituellement à l'école, où l'on est bien loin des réalités de l'entreprise. Lorsqu'ils sont en formation sur le simulateur, ils vivent dans le camp même et ils sont en contact avec les travailleurs. Ils se familiarisent avec la journée de travail, les repas, le type de logements. Ils n'ont pas subi le choc culturel de l'arrivée sur un nouveau lieu de travail. C'est formidable. C'est une véritable révolution et ça se passe dans une grande partie du Nord car il y a non seulement le plein emploi, mais aussi l'abandon des logements sociaux parce que chacun veut avoir sa propre maison. Chaque foyer possède à sa tête quelqu'un qui gagne vraiment de l'argent. Les familles se remettent à fonctionner et les retombées positives sont très nombreuses. Plus les choses se passent ainsi, plus les collectivités environnantes le souhaitent elles aussi.

C'est pourquoi je considère qu'il est important pour nous de gérer notre développement économique et de protéger notre environnement de façon à permettre aux gens d'assurer durablement leur avenir en ayant un emploi et en prenant part à l'économie.

Le sénateur Mitchell : Voilà qui est très intéressant.

J'en reviens à l'Alberta et à l'oléoduc de Kitimat, qui est controversé, et bien sûr tous les résidents de la Colombie-Britannique n'en font pas un monde, et je les comprends bien. Ce sont nos voisins. On nous dit que les Autochtones, où certains d'entre eux, ne veulent pas que cet oléoduc passe sur leur territoire.

What is the actual legal and practical reality of that? Can an Aboriginal group, whether they have — there are not treaties in B.C. — but if they would have a land claims settled or they are in the process of settling a land claim, can they veto under any circumstances a project of that nature going across their land, or can, theoretically, the government expropriate it, and then the practical implication is would that work anyway?

Mr. Duncan: I will start by saying that I am not a lawyer, but the jurisprudence all points to the fact that government has to ensure that the duty to consult and accommodate has been taken care of. That is my department's responsibility. However, we take a whole-of-government approach to how that happens, and beyond that, we have an environmental process in place related to that pipeline, and we have to respect that process. It has not reported yet.

Senator Mitchell: Thank you. I have another one on the second round.

The Chair: During your opening comment, you said you concluded an agreement with the Aboriginal people in B.C. to build a liquefied natural gas plant, if I understood correctly. Is that in Kitimat?

Mr. Duncan: Yes, that is the plant in Kitimat. All we did was create the legislative authority for them to manage their own zone and make decisions on their own land base under the First Nations Commercial and Industrial Development Act; we call it the FNC. All of those things previously required me, as the minister, or my predecessors, to sign every land use transaction, and that does not happen in the speed with which business operates, so that has been an albatross for First Nations for decades. We now have multiple pieces of legislation that deal with land management and oil and gas resources, and I would be happy to have Mr. Crowfoot talk about that as well.

The Chair: It depends on your time. We have eight more names here, and I was going to go to our northern expert, Senator Lang from Whitehorse, as the next questioner, and, perhaps, Mr. Crowfoot if you would like to add your comments. What did you have in mind that he would talk about?

Mr. Duncan: Mr. Crowfoot is familiar with the Indian oil and gas industry, the act and the resource centre. I just thought he has gone to all the effort of being here, and he is a good resource.

The Chair: I understood that you might have to leave before we are finished, and we will then grill Mr. Crowfoot, Ms. King and Ms. Filbee. Therefore, while you are here, I want to turn the pit bull from Whitehorse loose on you.

Senator Lang: As a preamble, I would like to recognize the minister's work on a number of files up North that most Canadians are not aware of, in conjunction with the Prime

Qu'en est-il dans la pratique et sur le plan juridique? Est-ce qu'un groupe autochtone, qu'un règlement — il n'y a pas de traités en Colombie-Britannique — des revendications territoriales soit en place ou en cours, peut mettre dans tous les cas son veto lorsqu'un projet de cette nature passe sur ses terres, ou est-ce qu'en théorie le gouvernement peut procéder à une expropriation, et quelles sont ensuite les implications dans la pratique?

M. Duncan : Je commencerai par préciser que je ne suis pas avocat, mais que la jurisprudence est constante et que le gouvernement a le devoir de s'assurer que l'on a procédé à toutes les consultations et à tous les aménagements nécessaires. Cela relève des responsabilités de mon ministère. Dans la pratique, nous envisageons tout d'abord le projet à l'échelle de l'ensemble du gouvernement et ensuite nous avons une procédure liée à l'environnement qui doit être respectée au sujet de cet oléoduc. Les conclusions n'ont pas encore été publiées.

Le sénateur Mitchell : Je vous remercie. J'aurai une autre question à vous poser lors du deuxième tour.

Le président : Dans votre exposé, vous nous avez dit avoir conclu un accord avec les Autochtones en Colombie-Britannique pour construire une usine de gaz naturel liquéfié, si j'ai bien compris. C'est à Kitimat?

M. Duncan : Oui, cette usine est à Kitimat. Nous n'avons fait que créer le cadre législatif pour qu'ils puissent gérer leur zone de compétence et prendre des décisions sur leur propre territoire en vertu des dispositions de la Loi sur le développement commercial et industriel des Premières nations, dont le sigle est FNC en anglais. Auparavant, en qualité de ministre, moi-même ou mes prédécesseurs devions entériner chaque opération foncière en apposant sa signature, ce qui ne nous permettait pas de nous adapter à la rapidité de l'évolution du monde des affaires et a causé un handicap aux Premières nations pendant des décennies. Nous avons maintenant de nombreux textes de loi traitant de la gestion foncière et des ressources en pétrole et en gaz, et je me ferai un plaisir de demander à M. Crowfoot de vous en parler.

Le président : Tout dépend du temps qui vous est imparti. Huit autres intervenants restent inscrits sur notre liste et je vais donner la parole à notre spécialiste des questions du Nord, le sénateur Lang, de Whitehorse. Éventuellement, M. Crowfoot pourra rajouter ses commentaires. Que vouliez-vous lui faire dire?

M. Duncan : M. Crowfoot connaît bien Pétrole et gaz des Indiens du Canada, la loi et le centre des ressources. Il a pris la peine de venir ici et je considère que c'est une excellente personne-ressource.

Le président : Je crois savoir que vous allez peut-être devoir nous quitter avant la fin, et nous interrogerons alors en détail M. Crowfoot, Mme King et Mme Filbee. Par conséquent, pendant que vous êtes là, je vais vous laisser entre les griffes du pit-bull de Whitehorse.

Le sénateur Lang : Au préalable, je tiens à reconnaître le travail du ministre, en collaboration avec le premier ministre, sur un certain nombre de dossiers du Nord que ne connaissent pas la

Minister. I know you were very much involved in getting an agreement to extend the health accord to all three territories. It was a substantial financial commitment by the Government of Canada, as well as a resource revenue sharing amendment to the agreement in Yukon, which has set the path for us to become much more independent from the Government of Canada. I want to go on the record to recognize the work of the minister's office and what he has done to make that happen.

Could you make a couple of comments while we have you here in the public forum? I know you were either directly or indirectly responsible for a number of those projects. Perhaps you could update us as to where we are. One is the Alaska Highway pipeline. I do not know how well versed you are on that. It has been very quiet. That is the pipeline that would be coming from Alaska down through B.C. and Alberta. It would be a significant help to the Yukon, as far as we are concerned, to meet some of our energy requirements as well as a financial taxation boom for us. There is starting to be more talk on the Mackenzie pipeline. Perhaps you could update us on that.

One other area that I think is important to this committee is your relationship with the National Energy Board. Perhaps you could update us as to where we are with the present inquiry and where you see oil and gas exploration development up in the North.

The Chair: Which one of those 11 questions would you like to answer? Minister, you pick.

Mr. Duncan: The Alaska Highway, MVP. What was the third one?

Senator Lang: The Alaska Highway, the Mackenzie pipeline and then the NEB, National Energy Board.

Mr. Duncan: It is an interesting division of authority, but the Minister of Natural Resources is actually responsible for the Alaska Highway pipeline.

On the Mackenzie gas pipeline, I think we all know that industry is under some timeline at this point; they have been given a certificate to allow them to proceed. There are some negotiations going on. There were a lot of negotiations between 2005 and 2010 on a fiscal arrangement, that is, government involvement in the project. There have been discussions recently. I am not able to talk about that; it is obviously privileged information.

I think people are happy that industry is basically still at the table. We have gotten past elections in NWT, and there was a strong degree of interest in the Norman Wells area when we had the latest round of licence applications, the exploration act

plupart des Canadiens. Je sais que vous avez largement participé à la conclusion d'un accord visant à étendre le régime de santé aux trois territoires. Le gouvernement du Canada a pris là d'importants engagements financiers tout en apportant des modifications à l'entente passée avec le Yukon en matière de partage des recettes tirées des ressources naturelles, ce qui doit nous permettre d'acquiescer une plus grande indépendance vis-à-vis du gouvernement du Canada. Je tiens à ce que l'on prenne acte du travail réalisé par le bureau du ministre et de tout ce qu'il a fait dans ce domaine.

Pouvez-vous nous donner quelques précisions alors que vous vous exprimez sur une scène publique? Je sais que vous avez été directement ou indirectement responsable d'un certain nombre de ces projets. Vous pourriez peut-être nous tenir au courant de ce qui se passe actuellement. Il y a tout d'abord l'oléoduc de la route de l'Alaska. Je ne sais pas si vous êtes bien au courant de ce projet. Il n'a pas beaucoup fait parler de lui. En l'occurrence, cet oléoduc partirait de l'Alaska pour descendre jusqu'en Colombie-Britannique et en Alberta. Ce serait une très bonne chose pour le Yukon, à notre avis, car on pourrait ainsi répondre à une partie de nos besoins énergétiques tout en se procurant des recettes fiscales. On commence à reparler du gazoduc du MacKenzie. Vous pourriez peut-être, là aussi, nous tenir au courant.

Ce qui me paraît aussi important pour notre comité, c'est de savoir quelles sont vos relations avec l'Office national de l'énergie. Vous pourriez peut-être nous tenir au courant de ce qui se passe dans le cadre de la présente enquête et nous préciser quels vont être, selon vous, les projets d'exploration du pétrole et du gaz dans le Nord.

Le président : À laquelle de ces 11 questions voulez-vous répondre? Faites votre choix, monsieur le ministre.

M. Duncan : La route de l'Alaska et le gazoduc du MacKenzie. Quelle était la troisième question?

Le sénateur Lang : La route de l'Alaska, le gazoduc du MacKenzie et l'Office national de l'énergie.

M. Duncan : Il y a là une répartition intéressante des compétences, mais le responsable de l'oléoduc de la route de l'Alaska est en fait le ministre des Ressources naturelles.

Pour ce qui est du gazoduc du MacKenzie, je pense que nous savons tous que l'industrie a désormais un échéancier et qu'elle a été autorisée à aller de l'avant. Il y a des négociations en cours. De nombreuses négociations ont eu lieu entre 2005 et 2010 au sujet d'un accord financier, portant en l'occurrence sur la participation du gouvernement au projet. Il y a eu récemment des discussions. Je ne suis pas en mesure d'en parler puisqu'il s'agit évidemment de renseignements confidentiels.

Je pense que les gens se félicitent de voir que l'industrie est toujours à la table des négociations. Nous avons passé la période des élections dans les Territoires du Nord-Ouest, et l'on a enregistré un fort intérêt pour la région de Norman Wells lorsqu'il a fallu

applications. There is still a lot of optimism. There are nay-sayers around that project as well but, if you dig down far, there is still quite a bit of optimism.

The Chair: What do you want to know about the division of authority?

Senator Lang: The National Energy Board and the oil sands up in the North.

Mr. Duncan: The National Energy Board is not mine; we obviously have to work with them. What is crucial, you announced, on my behalf, the Beaufort Regional Environmental Assessment, which was \$20 million over four or five years. This is for the offshore in Inuvialuit, which is the northern part of the NWT region. From a practical side, it is to determine circulation of the ocean, ice thicknesses, bottom hazards, seabed hazards, that kind of thing. It is to establish a whole bunch of benchmarks in the period prior to any likely drilling or exploration. We have a period of time when we can do all that work, so let us do it. As a government department, we made that announcement last year and that is proceeding. That has legs now that the NEB hearings in Nunavik are over.

Senator Merchant: Thank you, minister, for being with us. I, too, have questions about the Mackenzie Valley pipeline. The project has been approved for construction pending receipt of all necessary permits. There is a deadline contained in the National Energy Board approval that construction must begin by December 31, 2015. The proponents say that in order to meet that deadline, they need some assurances that fiscal arrangements with the federal government are in place no later than this winter.

The Mackenzie Valley pipeline, of course, would be a major contributor to Canada's energy security and the greenhouse gas reduction targets. Given that, what is your position on the Mackenzie Valley pipeline and would you support a fiscal arrangement similar to the loan guarantees recently provided to hydro development in Labrador?

Mr. Duncan: The only thing I can really share with you is that I was certainly involved in the Lower Churchill project from the standpoint of the agreements we have reached so far with the Labrador Innu. In terms of the Mackenzie gas project, I have more comprehensive authority, but the fiscal negotiations are quite privileged. The corporate sector wants it that way, we want it that way, and it has to be that way. Therefore, I am not sure I can answer your question.

Senator Merchant: The North has potential development of small- and large-scale hydro developments, as well as the potential for the development of alternative energy such as geothermal and

renouveler les demandes de permis, les demandes présentées dans le cadre de la loi sur l'exploration. Il y a toujours beaucoup d'optimisme. Il reste bien sûr des opposants à ce projet mais, lorsqu'on va au fond des choses, on constate qu'il y a de quoi être optimiste.

Le président : Que voulez-vous savoir au sujet de la répartition des compétences?

Le sénateur Lang : L'Office national de l'énergie et les sables bitumineux dans le Nord.

M. Duncan : L'Office national de l'énergie ne m'appartient pas; il nous faut évidemment collaborer avec ses responsables. Ce qui est fondamental, vous l'avez annoncé à ma place, c'est l'Évaluation environnementale régionale de Beaufort, avec un budget de 20 millions de dollars sur quatre ou cinq ans. Cela se situe au large des côtes d'Inuvialuit, dans la région nord des Territoires du Nord-Ouest. Dans la pratique, il s'agira d'étudier les courants de l'océan, l'épaisseur de la glace, les irrégularités du fond, les dangers présentés par le plancher océanique, et cetera. Il faudra établir toute une série de critères de référence avant de passer à une exploration ou à des forages éventuels. Nous disposons encore d'une certaine période pour faire tout ce travail, laissez-nous donc le temps de le faire. Notre ministère en a fait l'annonce l'année dernière et ces travaux sont en cours. On a les mains libres, désormais, puisque les audiences de l'ONÉ à Nunavik sont terminées.

Le sénateur Merchant : Merci, monsieur le ministre, d'être venu nous voir. J'ai moi aussi des questions à vous poser sur le gazoduc de la vallée du Mackenzie. La construction des installations a été autorisée en attendant la délivrance de tous les permis nécessaires. L'autorisation fournie par l'Office national de l'énergie prévoit un échéancier en vertu duquel la construction doit commencer avant le 31 décembre 2015. Les tenants du projet nous disent que pour respecter cet échéancier, il nous faut nous assurer que les ententes financières avec le gouvernement fédéral seront en place au plus tard cet hiver.

Le gazoduc de la vallée du Mackenzie jouera bien entendu un grand rôle pour garantir la sécurité énergétique du Canada et faire respecter les objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Cela étant, quelle est votre position concernant le gazoduc de la vallée du Mackenzie et êtes-vous en faveur d'une entente financière sur le modèle des garanties de prêts concédées récemment dans le cadre du projet d'aménagement hydroélectrique du Labrador?

M. Duncan : Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai bien sûr participé à la signature des ententes avec les Innus du Labrador concernant le projet du bas Churchill. Pour ce qui est du projet du gazoduc du Mackenzie, j'ai une compétence plus élargie, mais les négociations financières restent confidentielles. Le secteur privé veut qu'il en soit ainsi, nous voulons qu'il en soit ainsi, et c'est ainsi que nous allons procéder. Par conséquent, je ne suis pas certain de pouvoir répondre à votre question.

Le sénateur Merchant : Le Nord est susceptible d'abriter de petits et de grands projets d'aménagement hydroélectrique ainsi que des projets d'énergie de substitution, qu'il s'agisse de la

wind. All of these will reduce the dependence on costly and highly polluting diesel in northern communities and mines. Canada committed, at the 2010 Cancun climate change meetings, to focus on measures that reduce black carbon from diesel.

What is your department doing to support proposals to develop hydro and alternative energy in the North?

Mr. Duncan: First, remote communities with diesel generation consume in Canada about 100 million litres on an annual basis. It is not a very good thing and it is very expensive, not only financially but also environmentally as there is a cost associated with digging it out of the ground, transporting it, storing it and burning it. It is a very inefficient thing. Therefore, we would very much like to get people either on grid or off grid and onto another system. I totally concur. We have programs that will do that or facilitate that.

It is clear that government cannot do everything. What became very clear to me after the First Nations energy conference in Vancouver in February is that we have brought together some industries that suddenly realized that they could collaborate. This guy has a battery that will store, distribute and make the renewable energy, which is intermittent, actually work on a supply and demand basis, and they did not know that each other existed. We have now had meetings facilitated by the B.C. region. It looks like we may be able to take that technology and put in two pilot projects, one in the North and one on the B.C. coast, that will take remote communities off diesel and onto renewable, save the community immense amounts of money, and save the environment at the same time.

Industry is so interested in doing that, partially because the people involved in the exercise are about my age, and they were mentored by First Nations people when they were young, so they want to give back. They see this as something that could be potentially game-changing. I am looking forward to it. I think we will all sit here not many years from now, look at diesel generation and say, "Boy, that was sure a dinosaur way to run things," because I think most of them will be gone.

Senator Merchant: Thank you.

[Translation]

Senator Massicotte: My question is further to previous questions.

géothermie ou de l'énergie éolienne. Tous ces projets permettront aux mines et aux collectivités du Nord de moins dépendre du carburant diesel, coûteux et très polluant. Le Canada s'est engagé, lors des rencontres sur les changements climatiques qui se sont tenues à Cancun en 2010, à prendre des mesures visant à réduire les émissions de noir de carbone à partir du diesel.

Que fait votre ministère pour appuyer les projets visant à développer l'énergie hydroélectrique et les énergies de substitution dans le Nord?

M. Duncan : Tout d'abord, les petites collectivités alimentées au diesel consomment chaque année environ 100 millions de litres au Canada. Ce n'est pas une très bonne chose et c'est très onéreux, non seulement sur le plan financier, mais sur celui de l'environnement étant donné qu'il y a le coût lié à la nécessité de tirer cette énergie du sol, de la transporter, de l'entreposer et de la brûler. C'est un système très peu efficace. Par conséquent, nous aimerions bien mieux que ces populations soient branchées sur le secteur ou, en dehors du secteur, sur un autre système. Je suis tout à fait d'accord. Nous avons des programmes qui parviendront à ce résultat, ou qui visent à y parvenir.

Il est clair que le gouvernement ne peut pas tout faire. Ce qui m'est apparu très clairement lors de la conférence énergétique des Premières nations qui s'est tenue à Vancouver en février, c'est que nous avons réuni différents secteurs d'entreprises s'étant aperçus soudainement qu'ils pouvaient collaborer. Telle personne disposait d'une batterie susceptible d'emmagasiner, de distribuer et de produire l'énergie renouvelable, qui est intermittente et qui opère en fait en fonction de l'offre et de la demande, sans que les différents intervenants connaissent l'existence des autres. Nous avons organisé à ce jour des réunions dans la région de la Colombie-Britannique. Il semble que nous puissions nous servir de cette technologie dans le cadre de deux projets pilotes, un dans le Nord et l'autre sur la côte de la Colombie-Britannique pour faire en sorte que les collectivités éloignées abandonnent le diesel et adoptent les énergies renouvelables, ce qui permettra d'économiser de l'argent tout en protégeant l'environnement.

L'industrie s'intéresse beaucoup à la question, en partie parce que les gens qui participent à ce projet ont à peu près mon âge, qu'ils ont été formés par les peuples des Premières nations lorsqu'ils étaient jeunes, et qu'ils veulent ainsi rembourser une dette. Ils considèrent qu'il peut y avoir là une véritable révolution. J'attends beaucoup de ce projet. Je pense que si nous nous réunissons à nouveau en ces lieux dans quelques années, nous reparlerons de l'énergie diesel en nous disant : « c'était là une façon bien dépassée de faire les choses », car tout cela aura pratiquement disparu, à mon avis.

Le sénateur Merchant : Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Ma question fait suite à une des questions précédentes.

As a representative of aboriginal people, it is important for you to listen and to understand their concerns. You are proposing bills that grant a certain degree of authority and mechanisms for the proper management of resources.

We human beings are always looking out for our interests. From time to time, those interests do not coincide with the interests of society in general. However, we have to expect people to defend their interests.

When we talk about pipelines or other projects, I would like to know the rights of the federal government, whose purpose is to represent the interests of the entire community and of society in general. Can the government tell aboriginal people or a segment of that population that, although it understands their interests, and despite their disagreement, he is proceeding with a project in our country's interests? Does the federal government have final authority in that sense?

[English]

Mr. Duncan: Once again, jurisprudence means we have a duty to consult and a duty to accommodate where appropriate. We go through many exercises. This is a collective because the Department of Justice can work for any department, including the Canadian Environmental Assessment Agency on things like strength of claim because it is clear in some parts of the country that Aboriginal rights are very strong and in some other region maybe not so much.

An industry who makes project proposals now understands that this is something they have to build into their thinking and their process and, indeed, some industry is starting there. They are starting with the Aboriginal communities before they start with government because they can have a better dialogue that way. Communication is so vital to how this eventually turns out so often.

It does come down to eventually the government issuing permits. Governments issue permits, so either we make a decision to issue the permit or we make a decision not to issue the permit. Most often, that is based on environmental concerns, but it is quite conceivable it would rest on Aboriginal concerns.

Normally, what would happen is industry would enter into an impact and benefit agreement with the affected group, a willing set of negotiators. The difficult ones, of course, are where there is no prospect of that. Increasingly, what you will find is investors do not even want to start; they will go somewhere else with their money.

[Translation]

Senator Massicotte: If I understand correctly, upon consultation, after listening to the arguments and following the normal process in accordance with your responsibility, if there is

En tant que représentant des Autochtones, il est important que vous soyez à l'écoute et que vous compreniez leurs soucis. Vous proposez des projets de loi qui donnent une certaine autorité et des mécanismes pour bien gérer les ressources.

Évidemment, les êtres humains, eux comme nous, veillons toujours à nos intérêts. De temps en temps, nos intérêts ne correspondent pas aux intérêts de la société en général. Il faut néanmoins s'attendre à ce qu'ils tiennent à leurs intérêts.

Lorsqu'on parle des pipelines ou d'autres projets, j'aimerais savoir quels sont les droits du gouvernement fédéral, qui est là pour représenter les intérêts de toute la communauté et de la société en général. A-t-il la capacité de dire aux Autochtones ou à un secteur de cette population que, bien qu'il comprenne leurs intérêts et malgré leur désaccord, dans l'intérêt de notre pays, nous procédons avec un projet? L'autorité finale revient-elle au gouvernement fédéral en ce sens?

[Traduction]

M. Duncan : Là encore, d'après la jurisprudence, nous avons l'obligation de procéder à des consultations et d'apporter les aménagements nécessaires. Nous passons par de nombreuses étapes. C'est un projet d'ensemble parce que le ministère de la Justice peut intervenir pour le compte de n'importe quel ministère, y compris l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, sur des questions liées par exemple à la force des revendications, étant donné que dans certaines régions du pays les droits autochtones ont beaucoup de force alors que ce n'est peut-être pas le cas dans d'autres.

Les entreprises qui présentent des projets savent désormais que c'est une chose dont elles doivent tenir compte au niveau de la conception et de l'application, et d'ailleurs certaines d'entre elles commencent par là. Elles commencent par aller voir les collectivités autochtones avant de contacter le gouvernement parce que le dialogue s'instaure mieux de cette façon. La communication est si importante que c'est ainsi que ça se passe bien souvent.

Finalement, bien sûr, c'est le gouvernement qui délivre les permis. Nous délivrons les autorisations et nous choisissons ou non de les délivrer. Le plus souvent, c'est en fonction de considérations environnementales, mais il arrive aussi que cela découle des préoccupations autochtones.

Normalement, c'est ce qui se passe lorsqu'une entreprise arrive à une entente de coûts-bénéfices avec le groupe concerné, dans le cadre d'une négociation de bonne foi. Le problème, bien sûr, c'est lorsqu'il n'est pas possible de s'entendre. De plus en plus, on constate alors que les investisseurs ne souhaitent même pas entreprendre les démarches, ils s'en vont ailleurs avec leur argent.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Si je comprends bien, après consultation, après avoir écouté les arguments et suivi le processus normal qui découle de votre responsabilité, s'il n'y a

no agreement, the federal government can, in any case, decide to issue a licence, despite the fact that the aboriginal communities do not agree. Have I correctly understood your comments?

[English]

Mr. Duncan: Yes, I think so. I think we have some examples. There are many shades of grey; that is the difficulty. People are always looking for clear-cut answers on these questions.

The Chair: Senator Massicotte, if I may help you in what you are trying to get to, yes, the minister agrees that occasionally the permit will be issued notwithstanding that the Aboriginal community is not in accord with the project, but actually how often does that happen. Is that where you are headed?

Senator Massicotte: Yes, but I also acknowledge that people's interests are people's interests, and sometimes your interest is defined by your negotiating capacity. If you think that at the end of the day someone else has a right to supersede in the greater interests of the good, then you become more reasonable a little faster. I was trying to find out what exactly one's legal rights are, and what the bargaining chips are. Do our country's interests go to the wayside because people cannot agree? I think we got the answer.

The Chair: Yes. You have to trust a strong majority Conservative government.

Mr. Duncan: The Lower Churchill has been discussed here today. On the Lower Churchill, we have agreements among the private sector, the transmission company and the hydro construction. Neither one of them would likely proceed with the investment unless they knew that the Labrador Innu had come to agreement. The investment just would not happen. It is not that we have not issued the permits; it is just that they would walk away.

Senator Massicotte: That is because they cannot bear the uncertainty and the time.

Mr. Duncan: That is right. They need certainty.

Senator Massicotte: Thank you.

Senator Banks: Thank you, minister, for being here. The advantage of the Senate is that we get to ask the naive questions because we are not politicians. At least most of us are not, in the normal sense of the word. Most Canadians, certainly including me, do not fully understand the nature of the proprietorship or beneficial interest that First Nations have in the resources that lie under what we normally call their lands, although they are not their lands. They are federal lands. You are probably more familiar than the rest of us, as your predecessors would be, with charges and

pas accord, le gouvernement fédéral peut de toute façon décider d'émettre un permis, malgré le fait que les communautés autochtones ne soient pas en accord. Ai-je bien saisi vos propos?

[Traduction]

M. Duncan : Oui, c'est ce que je crois. Je pense que nous en avons des exemples. Il y a beaucoup d'incertitudes; toute la difficulté est là. Les gens veulent toujours avoir des réponses claires sur ces questions.

Le président : Sénateur Massicotte, si je peux vous aider dans votre raisonnement, effectivement, le ministre convient qu'il peut arriver que le permis soit délivré en dépit de l'opposition de la collectivité autochtone, mais il s'agit de savoir si cela se produit souvent dans la réalité. C'est bien là où vous vouliez en venir?

Le sénateur Massicotte : Oui, mais je reconnais par ailleurs que les intérêts des gens sont relatifs et qu'ils sont parfois définis par la capacité de négociation de chacun. Si l'on estime qu'en dernière analyse un responsable va trancher et revenir éventuellement sur la décision en tenant compte de l'intérêt général, on se montre plus facilement raisonnable. Je voulais savoir exactement quels étaient les différents droits et les pouvoirs de négociation respectifs. Est-ce qu'on laisse de côté les intérêts de notre pays lorsque les gens ne parviennent pas à s'entendre? Je pense que nous avons eu la réponse.

Le président : Oui. Il nous faut faire confiance à la forte majorité dont dispose le gouvernement conservateur.

M. Duncan : On a discuté ici aujourd'hui du bas Churchill. Pour ce qui est de l'aménagement du bas Churchill, il y a des ententes entre le secteur privé, la société de transmission hydroélectrique et le constructeur du projet. Personne ne veut se lancer dans cet investissement tant que l'on ne sait pas si les Innus du Labrador sont d'accord. Dans la négative, cela ne se fera pas. Ce n'est pas parce que nous n'avons pas délivré les permis; c'est tout simplement parce que le projet sera abandonné.

Le sénateur Massicotte : C'est parce que les opérateurs ne peuvent s'accommoder de l'incertitude et des délais.

M. Duncan : Effectivement. Ils ont besoin de certitude.

Le sénateur Massicotte : Je vous remercie.

Le sénateur Banks : Merci, monsieur le ministre, d'être venu. L'avantage, au Sénat, c'est que nous pouvons poser des questions ingénues parce que nous ne sommes pas des politiciens. Du moins, c'est le cas pour la plupart d'entre nous, au sens courant du terme. La plupart des Canadiens, et moi en premier, ne comprennent pas vraiment la nature de la propriété ou de l'intérêt que possèdent les Premières nations dans les ressources naturelles gisant au-dessous de ce que l'on appelle couramment leurs terres, même si ce ne sont pas leurs terres. Ce sont des terres fédérales. Vous connaissez

suggestions that our attitude in this country, probably since 1867, toward the Aboriginal people and the First Nations as we now refer to them, has been, in many respects, paternalistic.

With respect to the proceeds from resources, whatever they might be, that lie underneath a First Nations reserve, First Nations land — and there may be distinctions as to what the nature is of the land claim that has been made or something of that land — you said in your remarks that you have collected, I think you said, \$250 million in the last little while in respect of resources from First Nations resource extraction and that it may be used for things like education and development on the First Nations.

I guess my question is: Why is not all used for that? In the instance of two hypothetical First Nations 50 miles apart, and First Nations A is the source of resources which resulted in \$100 million worth of revenue in year one and First Nation B found that its resources were worth \$10 million, does First Nation A get \$100 million and First Nation B get \$10 million or is that revenue eaten into by some process before they get it? Do they get to decide what is done with that money?

I think you understand the nature of my question. Could you inform my ignorance about that, please?

Mr. Duncan: Is communication not a difficult thing sometimes? It is Indian Oil and Gas Canada that collects the \$250 million on behalf of First Nations, not Canada. That is what we did with the legislative piece. This is in the nature of getting away from the paternalism that you talked about.

When I signed the agreement last Wednesday with the lands advisory board under the First Nations Land Management Act, one of the things I said is, “Every time that I sign something that says I am no longer the decision maker, you are now empowered to be the decision maker, you are out from under the Indian Act, makes me happy.” I had a chance to do that twice last week because I was there for the initialling of the final agreement with the Tla’amin First Nation agreement in British Columbia as well.

First Nations that happen to have settlement reserve lands that are sitting on resources are the beneficiaries. Is that your question?

Senator Banks: The beneficiaries in proportion to — the money does not get all mixed up some place in oil and natural gas and doled out on the basis of someone deciding that it should go there and not there?

probablement mieux que nous, comme ce doit être le cas de vos prédécesseurs, toutes les objections et toutes les accusations selon lesquelles la politique de notre pays, probablement depuis 1867, vis-à-vis des peuples autochtones ou des Premières nations, comme nous les appelons aujourd’hui, s’est montrée, à bien des égards, paternaliste.

Concernant le produit des ressources naturelles, quelles qu’elles soient, qui gisent dans le sous-sol des réserves des Premières nations, les terres des Premières nations — et il y a peut-être des distinctions à faire selon la nature de la revendication territoriale ou autre qui a été faite au sujet de ces terres — vous avez déclaré dans votre exposé avoir recueilli, je crois que c’est ce que vous avez dit, 250 millions de dollars ces derniers temps au titre des ressources tirées des territoires des Premières nations, et que cette somme pourrait être affectée à des postes tels que l’éducation et le développement des Premières nations.

Ma question est donc la suivante : pourquoi ne pas affecter l’intégralité de cette somme à cet effet? Prenons le cas, par exemple, de deux Premières nations situées à 50 milles l’une de l’autre, la Première nation A ayant tiré de ses ressources naturelles 100 millions de dollars de recettes la première année, et la nation B n’ayant tiré que 10 millions de dollars, est-ce que la Première nation A va recevoir 100 millions de dollars, la Première nation B recevant 10 millions de dollars, ou est-ce que ces recettes vont être amalgamées d’une manière ou d’une autre avant qu’elles soient versées? Est-ce que ces nations décident de ce qu’elles vont faire avec cet argent?

Je pense que vous comprenez la nature de ma question. Je n’ai aucune idée de la chose, pouvez-vous éclairer ma lanterne?

M. Duncan : La communication n’est-elle pas une chose bien difficile parfois? C’est Pétrole et gaz des Indiens du Canada, et non le Canada, qui se charge de percevoir ces 250 millions de dollars au nom des Premières nations. C’est la conséquence de l’adoption de ce texte législatif. C’est justement pour éviter le paternalisme que vous venez d’évoquer.

Lorsque j’ai signé mercredi dernier l’entente avec le Conseil consultatif des terres aux termes des dispositions de la Loi sur la gestion des terres des Premières nations, j’ai déclaré entre autres : « Chaque fois que je signe un texte portant que je ne suis plus le décideur, que vous êtes habilités à prendre les décisions et que vous ne relevez plus des dispositions de la Loi sur les Indiens, cela fait mon bonheur. » J’ai eu le plaisir de faire cela à deux reprises la semaine dernière parce que j’étais aussi présent lorsqu’on a mis la dernière main à l’entente définitive passée avec la Première nation Tla’amin en Colombie-Britannique.

Les bénéficiaires sont les Premières nations ayant des ressources naturelles sur les terres de leurs réserves ayant fait l’objet de règlement. Est-ce que cela répond à votre question?

Le sénateur Banks : Les bénéficiaires au prorata — l’argent n’est pas versé dans une caisse quelconque prévue pour les recettes tirées du pétrole et du gaz naturel puis reversées ici ou là en fonction des besoins estimés par les responsables?

Mr. Duncan: No.

Senator Banks: That is the way it used to be in many respects, if I recall or have been informed correctly.

Mr. Crowfoot, are you perfectly happy with the way it is being done now?

Strater Crowfoot, Executive Director, Indian Oil and Gas Canada, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Yes, we have designations from the reserves that allow authority on their lands. With the designations, we act with the chief and council as partners in the process. Once we come to agreement with the company on First Nations land, chief and council agree, then we sign and we collect the royalties from each reserve. All we collect, 100 per cent of it, goes into that First Nation's capital account, either the capital trust or revenue account here in Ottawa. Once the money is deposited into the accounts, our responsibility is done and it goes over to Indian affairs to Ms. Filbee here in her shop as the ADM on development.

Senator Banks: Some members here will recall the signing of the Nisga'a treaty, which devolved a certain amount of responsibility to that First Nation of a kind and extent that had not previously to that been granted to any First Nation in Canada. I do not know whether there are any other anticipated agreements of that kind in the offing minister. Do you know of any? Has it been a success? Are you looking at going in that direction in the case of other First Nations?

Mr. Duncan: The Nisga'a treaty was the first comprehensive treaty in British Columbia. It was done prior to the B.C. treaty process that was set up. I think it was outside of the B.C. treaty process.

Senator Banks: It was unique.

Mr. Duncan: It was unique. The B.C. treaty process was actually set up, legislated and given authority in 1992 and will have its twentieth anniversary next year.

Since the B.C. treaty process came in, we have finalized two agreements, Tsawwassen and Maa-nulth, and we are close on Yale. There is one piece missing, and that is the federal piece. It has been ratified by the community, by the B.C. legislature, and it is just waiting for this place. We have others. We have many tables at work. We are being criticized for the slowness of the process, with some justification, but all three parties are not blameless. We all share blame.

Senator Banks: The mills of the gods grind slowly, but, to confirm my understanding, there was a degree of independence of management and decision making, for example, even going to the extent of hypothecation, that it was contemplated in the Nisga'a

M. Duncan : Non.

Le sénateur Banks : C'est ce que l'on faisait dans bien des cas si je ne me trompe pas et si j'ai été bien informé.

Monsieur Crowfoot, êtes-vous totalement satisfait de la façon dont on procède à l'heure actuelle?

Strater Crowfoot, directeur exécutif, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Oui, nous bénéficions de pouvoirs que nous confèrent les réserves sur leurs terres. Grâce à ces pouvoirs, nous participons à l'opération en collaboration avec le chef et le conseil. Une fois que nous nous sommes entendus avec l'entreprise au sujet des terres d'une Première nation et que le chef et le conseil sont d'accord, nous signons alors l'entente et nous percevons les redevances correspondant à la réserve. Tout ce que nous percevons, la totalité, est versé dans le compte de capital de cette Première nation, qu'il s'agisse d'un fonds en fiducie ou d'un compte de recettes ici à Ottawa. Une fois que l'argent est déposé dans les comptes, notre responsabilité n'est plus engagée et c'est aux Affaires indiennes et à Mme Filbee, ici présente, de prendre la relève en sa qualité de SMA préposée au développement.

Le sénateur Banks : Certains membres du comité se souviendront de la signature du traité Nisga'a, qui a rétrocédé à cette Première nation un certain nombre de compétences d'une nature et à un point encore jamais vus pour aucune Première nation au Canada. Je ne sais pas si l'on a prévu d'autres ententes de ce type par le passé. En avez-vous eu connaissance? Est-ce que ce fut un succès? Envisagez-vous de vous orienter dans ce sens pour ce qui est d'autres Premières nations?

M. Duncan : Le traité Nisga'a a été le premier traité global signé en Colombie-Britannique. Il est antérieur au mécanisme des traités établi pour la C.-B. Je pense qu'il ne relève pas du mécanisme des traités de la C.-B.

Le sénateur Banks : Il est bien particulier.

M. Duncan : Il est bien particulier. Le mécanisme des traités de la Colombie-Britannique a été effectivement fixé, intégré à la loi et entériné en 1992, et il fêtera son 20^e anniversaire l'année prochaine.

Depuis la mise en place de ce mécanisme des traités en Colombie-Britannique, nous avons signé deux ententes, avec les Premières nations Tsawwassen et Maa-nulth, et nous n'en sommes pas loin en ce qui concerne Yale. Il manque un signataire, et c'est le gouvernement fédéral. L'entente a été ratifiée par la communauté et par le Parlement de la Colombie-Britannique, on n'attend plus que nous. Il y en a d'autres. Nombre de négociations sont en cours. On a quelque raison de nous critiquer du fait de la lenteur des procédures, mais les trois parties ont leurs torts. Nous avons tous des torts.

Le sénateur Banks : Les dieux ne sont pas pressés, mais pour confirmer mon interprétation, il y avait une certaine indépendance au niveau de l'administration et des prises de décision allant même, par exemple, jusqu'au pouvoir de concéder des hypothèques, que

treaty. There was a line drawn, if I can put it that way, of this responsibility that used to exist in respect of the —

Mr. Duncan: Including some law-making authority, yes.

Senator Banks: Exactly, and some money changed hands as a result of that. Are you contemplating any more of that kind of agreement with First Nations? They are all unique.

Mr. Duncan: Yes. Since Nisga'a, there have been a number in NWT. I think all the Yukon agreements actually came after Nisga'a, if I am not mistaken, and the B.C. treaty process are not dissimilar from Nisga'a.

The Chair: To take advantage of Mr. Crowfoot's presence to draw out for the record what is this corporation, Indian Oil and Gas Canada, is it a Crown in the Constitution? It was not stated in the minister's remarks.

Mr. Duncan: Before we start on that, where are we? Can I escape for my other appointments?

The Chair: You have been generous, but I have five people who did not get a question yet: Senator Brown, Senator Wallace, Senator Johnson and Senator Seidman. I have been in this position too long to know that you cannot gamble and give each one a question and then add the question and answer together. Could you give us 10 minutes more, say?

Mr. Duncan: Ten minutes, yes.

The Chair: Then we will come back to Mr. Crowfoot. Start with Senator Brown and make all the questions and the answers crisp, if you could.

Senator Brown: I would like to know if you can to tell me about the Keystone pipeline. I have been told it has been approved in Alberta but I want to know if it went through. I believe that a gateway line is also proposed to the West Coast, but I do not believe it has been approved in any way.

Mr. Duncan: I have not had much to do with Keystone because the Minister of the Environment is the lead.

Senator Brown: Perhaps the person beside you wants to comment.

Mr. Crowfoot: Before coming to IOGC, I was on the panel as an NEB board member, and we heard a number of First Nations' concerns about the route that Keystone was taking. We listened to the concerns. It did not traverse or go through any First Nation lands, but it did, perhaps, impact some traditional lands. In our hearing process, we heard the concerns, and, through our decision, we could mitigate some of those concerns.

l'on avait envisagé dans le cadre du traité Nisga'a. Une ligne avait été fixée, si je peux m'exprimer ainsi, concernant la compétence ainsi accordée au sujet de...

M. Duncan : Y compris certains pouvoirs de légiférer, effectivement.

Le sénateur Banks : En effet, et il y a eu des transferts d'argent en conséquence. Envisagez-vous d'autres accords de ce type avec les Premières nations? Elles sont toutes uniques en leur genre.

M. Duncan : Oui. Depuis les Nisga'a, il y a eu un certain nombre d'ententes signées au Yukon. Si je ne me trompe pas, toutes les ententes signées au Yukon sont postérieures au traité Nisga'a, et le mécanisme des traités de la Colombie-Britannique n'est pas différent de celui du traité Nisga'a.

Le président : Profitons de la présence de M. Crowfoot pour lui demander, afin qu'il en soit pris acte, si cette société, Pétrole et gaz des Indiens du Canada, est une société d'État. Ce n'était pas précisé dans l'exposé du ministre.

M. Duncan : Avant que je vous réponde sur ce point, où en sommes-nous? Puis-je m'échapper pour être présent à mes autres rendez-vous?

Le président : Vous avez été généreux, mais il me reste encore cinq personnes qui n'ont pas pu poser leurs questions : les sénateurs Brown, Wallace, Johnson et Seidman. Il y a trop longtemps que je suis à ce poste pour ne pas savoir qu'on ne peut prendre le risque de regrouper leurs questions et de répondre à toutes en même temps. Pouvez-vous nous accorder encore, disons dix minutes?

M. Duncan : Dix minutes, c'est d'accord.

Le président : Nous reviendrons ensuite à M. Crowfoot. Commençons par le sénateur Brown, en faisant en sorte que les échanges soient courts, si vous le voulez bien.

Le sénateur Brown : J'aimerais savoir ce qu'il en est au sujet de l'oléoduc Keystone. On m'a dit qu'il avait été autorisé en Alberta, mais je voudrais savoir si cela a été suivi d'effet. Je crois savoir qu'un raccordement a été par ailleurs proposé en direction de la côte ouest, mais je ne crois pas qu'il y ait eu une quelconque autorisation.

M. Duncan : Je n'ai pas eu grand-chose à voir avec Keystone, parce que c'est le ministre de l'Environnement qui est le premier responsable.

Le sénateur Brown : Votre collaborateur pourrait peut-être faire des commentaires.

M. Crowfoot : Avant d'entrer à PGIC, je faisais partie du groupe d'étude en tant que membre de l'ONÉ, et les Premières nations nous ont fait part d'un certain nombre de leurs préoccupations concernant le trajet choisi par Keystone. Nous en avons pris acte. Cet oléoduc ne traversait aucune terre des Premières nations, mais il avait éventuellement des incidences sur certains territoires traditionnels. Lors de nos audiences, nous avons écouté ces doléances et, en prenant notre décision, nous devrions être en mesure d'en tenir compte.

Mr. Duncan: On the gateway project, it affects many First Nations in B.C., a few in Alberta, and it is in a review process. I will respect the process. The process is under the purview of the Minister of the Environment, of course. I am sure he talked about it when he was here.

Senator Brown: Is it a year or two away at least?

Mr. Duncan: Yes, at least.

Senator Peterson: My question is related to oil and gas. I would like to know what the structure and mandate are. When you say you are collecting monies on behalf of First Nations, are you an equal partner with the operator, or are you just collecting royalties on their behalf?

The Chair: That one can wait. I just did not want you not to have a chance to ask the minister. We will come back.

Senator Peterson: Okay.

Senator Wallace: I will be very brief. I know you have a couple of minutes left.

When I listened to your presentation and realized that a major focus of your department is to promote investment in the northern resources, that is a change over the last five or six years and beyond that. Is there an overall strategy within your department by which the development will be promoted? I realize you are involved in licensing and permitting. A lot of authority has devolved to the First Nations people, which is wonderful, but as far as the actual promotion of investment encouraging that, are there significant ways in which your department during your regime or over the last five or six years has made changes that encouraged the promotion of that northern development resource?

Mr. Duncan: Well, yes, that is just a small question.

Senator Wallace: I thought I would eat up everybody else's time with that one.

Mr. Duncan: Senator Lang is from the Yukon and talked about it earlier. In 2003, Yukon achieved devolution, in other words, a high degree of independence from the federal government in 2003 as one of our three northern territories, and it created their own regulatory regime, known as the Yukon Environmental Assessment Board. There was also the comprehensive First Nations umbrella agreement, which includes comprehensive treaties with 11 of the 14 First Nations in Yukon. All of that has created an environment of certainty, stability and local governance. That has promoted economic activity to the point where they are going gangbusters. They did not have a recession. It is hard to imagine them having a recession. They have investors knocking on the door; they have new mines; they have incredible new projects.

M. Duncan : Quant au projet de raccordement, il touche plusieurs Premières nations en Colombie-Britannique, quelques-unes en Alberta, et il est en cours de révision. Je vais respecter la procédure. Cette procédure relève bien entendu des compétences du ministre de l'Environnement. Je suis sûr qu'il en a parlé lorsqu'il était ici.

Le sénateur Brown : Il faut au moins attendre encore un an ou deux?

M. Duncan : Oui, au minimum.

Le sénateur Peterson : Ma question a trait au pétrole et au gaz. J'aimerais savoir quelle est l'organisation et quels sont les mandats. Lorsque vous nous dites que vous percevez l'argent pour le compte des Premières nations, êtes-vous associé à parts égales avec l'opérateur, ou ne faites-vous que collecter les redevances à leur place?

Le président : La réponse peut attendre. Je tenais simplement à ce que vous ayez la possibilité de poser une question au ministre. Nous y reviendrons.

Le sénateur Peterson : Très bien.

Le sénateur Wallace : Je serai très bref. Je sais qu'il ne vous reste que quelques minutes.

En écoutant votre exposé, j'ai constaté que l'une des grandes orientations de votre ministère consistait à promouvoir les investissements dans les ressources naturelles du Nord, ce qui représente un changement depuis les cinq ou six dernières années et par rapport à la période antérieure. Votre ministère a-t-il une stratégie globale pour promouvoir ce développement? Je sais que vous êtes préposé aux autorisations et à l'attribution de permis. Nombre de compétences ont été rétrocédées aux Premières nations, ce qui est une excellente chose, mais lorsqu'il s'agit de promouvoir effectivement les investissements, y a-t-il eu des changements significatifs apportés au sein de votre ministère, au cours de votre mandat ou lors des cinq ou six dernières années, afin de faciliter le développement des ressources naturelles dans le Nord?

M. Duncan : Bon, c'est juste une toute petite question.

Le sénateur Wallace : J'ai pensé pouvoir m'approprier le temps de tout le monde en posant cette question.

M. Duncan : Le sénateur Lang, qui vient du Yukon, en a parlé tout à l'heure. En 2003, le Yukon a obtenu un transfert de pouvoirs, autrement dit, il a acquis un fort degré d'indépendance vis-à-vis du gouvernement fédéral en 2003 puisqu'il s'agit de l'un de nos trois territoires du Nord, et il s'est doté de son propre régime de réglementation dans le cadre de la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon. Il y avait aussi l'accord-cadre des Premières nations, qui regroupait des traités globaux passés avec 11 des 14 Premières nations du Yukon. Tout ceci a créé un cadre fixe, stable et administré localement. L'activité économique a été promue au point qu'on enregistre un véritable boom. Il n'y a pas eu de récession. Il est difficile d'imaginer une récession dans cet environnement. Les investisseurs frappent à la porte; il y a de nouvelles mines; les projets sont faramineux.

We want to reflect that as much as we can in Northwest Territories. I signed a devolution agreement January 28 of last year. Those devolution negotiations have been ongoing since then, and it looks like we can get to the same point there as Yukon achieved in 2003; we can probably get there by 2013 or early 2014.

In collaboration with that, we want to move forward with regulatory reform. We have a plethora of boards and commissions in NWT that deal with permitting and environmental assessments. We will try to bring some order to that. I mentioned in my speech in Nunavut that we will be introducing the Nunavut planning and project assessment act, NUPPA, in a matter of weeks. All of those things will promote economic investment and development, and we have people knocking on the door. One of the things that we did as government, for example, is invested a lot of money in geo-mapping. For every dollar we put into geo-mapping, we get almost an immediate \$10 return in investor interest and spending, so that geo-mapping has been used heavily by industry to find and prioritize their work, their exploration and their seeking of permits. Therefore, the North has been a large federal transfer historically, and I think what we are looking at in the future is it will be a net contributor to Canada, perhaps in a major way.

Senator Wallace: It is a good news story.

Senator Johnson: What does the Nunavut planning and project assessment act include? Is it reflected in the action plan?

Mr. Duncan: It is the environmental assessment master piece, "master" in the sense of the broad piece, and it includes some of the provisions that are similar in the sense to the successful Yukon legislation. We think that it will be quite helpful and will bring stability and certainty to the environmental assessment process in Nunavut.

Senator Johnson: I was particularly interested because I know people up there, and they are excited about the project. That is great.

Senator Seidman: I would like to move upstream from the development conversation that you had with Senator Wallace.

If I am listening carefully to what we are talking about, a lot of it is about innovation and is futuristic, which is exciting. In the mandate for Aboriginal Affairs and Northern Development Canada, it states you have the responsibility to foster through science knowledge of Canada's North and its development.

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada is not typically thought of as a science-oriented department like Environment Canada or NRCan or even the Department of Fisheries and Oceans. I would be interested to hear about what aspects of science the department might foster.

Nous voulons reproduire cela dans toute la mesure de nos moyens dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ai signé une entente de rétrocession des pouvoirs le 28 janvier de l'année dernière. Les négociations sont en cours depuis lors, et il semble que nous allions en arriver au même point qu'au Yukon en 2003; nous y parviendrons probablement en 2013 ou au début de 2014.

Parallèlement, nous voulons faire avancer la réforme de la réglementation. Nous avons dans les Territoires du Nord-Ouest une pléthore de conseils et de commissions qui traitent de la concession des permis et des évaluations environnementales. Nous allons essayer d'y mettre bon ordre. J'ai indiqué dans le discours que j'ai prononcé au Nunavut que nous allons déposer dans quelques semaines un projet de loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut (ATÉPN). Toutes ces mesures pourront assurer la promotion du développement économique et des investissements et il y a des gens qui frappent à notre porte. L'une des choses qu'a faite notre gouvernement, par exemple, c'est d'investir beaucoup d'argent dans la géocartologie. Chaque fois que nous y consacrons un dollar, nous obtenons presque immédiatement 10 \$ de retombées en terme d'intérêt et de dépenses des investisseurs, ce qui fait que la géocartologie a été largement utilisée par l'industrie pour trouver des gisements, établir ses priorités de travail, procéder aux travaux d'exploration et déposer des demandes de permis. Par conséquent, si le Nord a causé de grands transferts de fonds fédéraux par le passé, je considère qu'à l'avenir il pourrait très bien représenter un solde positif net en faveur du Canada, éventuellement un très gros solde positif.

Le sénateur Wallace : C'est une bonne nouvelle.

Le sénateur Johnson : Qu'est-ce que représente la Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut? Est-ce qu'elle se traduit dans le plan d'action?

M. Duncan : C'est la pièce maîtresse en matière d'évaluation environnementale, « maîtresse » au sens qu'elle est générale et qu'elle englobe certaines dispositions semblables à celles qui ont obtenu du succès dans la législation du Yukon. Nous pensons que ce sera très utile et qu'elle apportera plus de certitude et plus de stabilité dans le mécanisme d'évaluation environnementale au Nunavut.

Le sénateur Johnson : Je me suis particulièrement intéressée à la question, parce que je connais des gens sur place, qui sont enthousiasmés par le projet. C'est une très bonne chose.

Le sénateur Seidman : Je vais revenir sur la conversation que vous avez eue avec le sénateur Wallace au sujet du développement.

Si j'ai bien compris ce qui se dit, on fait largement appel à l'innovation et à des techniques de l'avenir, ce qui est passionnant. Aux termes du mandat d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, il vous incombe de recourir à la science pour mieux connaître le Nord canadien et assurer son développement.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada n'est pas vraiment reconnu comme un ministère scientifique, contrairement à Environnement Canada, RNCan ou même le ministère des Pêches et des Océans. J'aimerais savoir quels sont les domaines scientifiques dans lesquels opère le ministère.

Mr. Duncan: Well, we are not a science-based department, but we have a lot to do with science. I talked about the BREA, Beaufort Resource Environmental Assessment process. We are leading that one. Many of our partners are scientists from different disciplines. We were the architects of the stimulus spending to improve the research facilities in the Arctic. We spent \$85 million in that two-year period to upgrade all the science-based northern institutions, which was very gratefully received.

We are the lead on the Canadian High Arctic Research Station. We were the proponent. We made the selection as to where it would go. It will go into Cambridge Bay in Nunavut.

We have passed several stages and we put out tenders for the design work last month and so we are looking at the construction phase not too far down the road. This will be a world-class facility.

We were the lead on the International Polar Year, which was the largest ever. They call it “polar year” but actually it was about a four-year engagement, and there were incredible things that came out of it, which probably Ms. Filbee would like to talk about after I have left.

We have done a lot and I am actually very proud of what we have done. I know, when other departments have northern responsibilities, they very often come to us because we do have a lot of expertise and a lot of institutional knowledge that really nobody else has and it is quite understandable why. It is a huge place and it is quite difficult to get around, very expensive to get around and so on, but thanks for the question.

Senator Seidman: Thank you for the answer because it is certainly interesting and we will try to find out a little more about all that.

The Chair: Minister, I really want to thank you for your time, your very thoughtful attention to our questions and I want to congratulate you. I am sure my colleagues would agree that you appear to have developed a really good mastery of your department, which is not easy in the short time you have been there, I know. Your former colleague, Minister Chuck Strahl, as he then was, laid some of the groundwork for you, but it is really impressive how you have a grasp of it and we are pleased that you are up there and doing such a great job. We will learn a bit more, if you do not mind your colleagues speaking about you behind your back.

Mr. Duncan: I will read the transcript.

The Chair: Thank you very much, Minister Duncan.

Mr. Duncan: Thank you very much and your questions were actually very thoughtful too, so thank you.

M. Duncan : Disons que nous ne sommes pas un ministère scientifique, mais que nous avons beaucoup à voir avec la science. Je vous ai parlé de l'Évaluation environnementale régionale de Beaufort (EERB). C'est nous qui dirigeons cette opération. Nombre de nos partenaires sont des scientifiques appartenant à différentes disciplines. Nous sommes les architectes de ce programme de subventions visant à améliorer les installations de recherche dans l'Arctique. Nous avons dépensé 85 millions de dollars sur cette période de deux ans pour renforcer tous les établissements scientifiques du Nord, ce qui a été très bien accueilli.

Nous avons pris l'initiative concernant la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique. C'est nous qui l'avons proposée. Nous avons choisi son emplacement. Elle va être installée à Cambridge Bay, au Nunavut.

Nous avons franchi plusieurs étapes, nous avons lancé un appel d'offres le mois dernier pour les travaux de conception et nous devrions passer à l'étape de construction dans un avenir assez proche. Ce sera une installation de pointe au niveau mondial.

Nous avons pris l'initiative concernant l'Année polaire internationale, qui n'avait jamais pris autant d'ampleur. On parle « d'année polaire », mais il s'agit en fait d'un engagement sur quatre ans qui a donné de magnifiques réalisations dont Mme Filbee pourra éventuellement vous parler une fois que je serai parti.

Nos réalisations sont nombreuses et j'en suis effectivement très fier. Je sais que d'autres ministères ayant des responsabilités dans le Nord viennent souvent nous voir parce que nous avons de nombreuses compétences et des connaissances au sein de notre personnel que personne d'autre n'a vraiment, et l'on comprend bien pourquoi. Le territoire est énorme et il est bien difficile de s'y retrouver, les déplacements sont très onéreux, et cetera. Je vous remercie cependant de m'avoir posé cette question.

Le sénateur Seidman : Merci de cette réponse parce que tout cela est bien sûr très intéressant et nous ne manquerons pas de chercher à mieux nous informer.

Le président : Monsieur le ministre, je tiens vraiment à vous remercier de nous avoir consacré votre temps et votre attention, et il me faut vous féliciter. Je suis sûr que mes collègues conviendront avec moi que vous semblez avoir une très bonne connaissance de votre ministère, ce qui n'est pas si facile, je le sais, étant donné le peu de temps que vous y avez passé. Votre ancien collègue, le ministre Chuck Strahl, vous a préparé la tâche lorsqu'il était à la tête de ce ministère, mais votre maîtrise du sujet est vraiment impressionnante, nous sommes heureux de vous avoir ici et de voir que vous faites un si bon travail. Nous allons en savoir encore un peu plus si vous ne voyez pas d'objection à ce que vos collègues parlent dans votre dos après votre départ.

M. Duncan : Je lirai la transcription des délibérations.

Le président : Merci infiniment, monsieur le ministre.

M. Duncan : Merci beaucoup, vos questions étaient en fait très pertinentes. Je vous remercie.

The Chair: Colleagues, we will continue on and I will ask Senator Peterson to pick up with his question to Mr. Crowfoot.

Senator Peterson: I will go through the question again but I believe you got most of it. I was interested in the structure and mandate of Indian Oil and Gas Canada and how you negotiate on behalf of First Nations; do you do joint ventures or is it a royalty structure?

Mr. Crowfoot: We are a federal government regulatory body. We are under Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. Sara Filbee currently is the person I report to in Ottawa. We are a special operating agency that operates on the Tsuu T'ina First Nation. We have a staff of about 70 people and our mandate is to work with First Nations at lands that have been designated. These are Indian reserves that have been designated for our administration to take effect. We work with the chief and councils. Our mandate is to fulfil the Crown's fiduciary and statutory obligations as related to oil and gas management and development on Indian reservation lands.

Senator Peterson: Can First Nations unilaterally go ahead and do a deal with a joint venture partner?

Mr. Crowfoot: They can do deals separately perhaps in joint venture arrangements, but in terms of issuing a lease that we have jurisdiction over, we work directly with chief and councils, and chief and councils have to approve the deal that is being negotiated and then we have the final approval. Then we can issue the lease to a joint venture partner perhaps or to a non-native such as a regular oil company. That is how we operate, but we work closely with chief and council to key process. They turn their key first and then we look at it and then we can turn our key.

Another related question that might arise is that we talked before about First Nations Oil and Gas and Moneys Management Act. FNOGMMA is legislation whereby a First Nation can assume full control of their monies and the oil and gas. That is available for them. If our regime is not suitable for them and what they want to do for their future and how oil and gas is managed on their lands, then they can pursue and use FNOGMMA for their own purposes.

Senator Peterson: Roughly how long would that take to get approved?

Mr. Crowfoot: FNOGMMA is in place now and the process should not take more than several months to go through. We have to work with them and do an assessment. We make sure they are ready and they have to make sure the staff is trained. Once we

Le président : Mes chers collègues, nous allons poursuivre et je vais demander au sénateur Peterson de reprendre ses questions à l'attention de M. Crowfoot.

Le sénateur Peterson : Je vais les répéter, mais je pense que vous en avez déjà saisi la teneur. Je m'intéressais à l'organisation et au mandat de Pétrole et gaz des Indiens du Canada et à votre façon de négocier pour le compte des Premières nations; y a-t-il des projets conjoints ou s'agit-il d'un système de redevances?

M. Crowfoot : Nous sommes un organisme de réglementation fédéral. Nous relevons d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Je relève en fait de Sara Filbee à Ottawa. Nous sommes un organisme spécialisé exerçant ses activités auprès de la Première nation Tsuu T'ina. Nous employons quelque 70 personnes et notre mandat nous enjoint à œuvrer auprès des Premières nations concernant des terres spécialement désignées à cet effet. Il s'agit de réserves indiennes que l'on a préposées à notre administration. Nous collaborons avec les chefs et les conseils. Nous sommes appelés à remplir les obligations fiduciaires et légales de la Couronne en ce qui a trait à la gestion du pétrole et du gaz et au développement des terres des réserves indiennes.

Le sénateur Peterson : Est-ce que les Premières nations peuvent procéder unilatéralement et monter directement une coentreprise avec un associé?

M. Crowfoot : Elles peuvent éventuellement agir séparément dans le cadre d'une coentreprise mais, lorsqu'il faut délivrer un bail qui relève de notre compétence, nous opérons directement en collaboration avec le chef et le conseil, qui doivent approuver le projet en cours de négociation, et c'est nous qui donnons l'autorisation définitive. Nous sommes alors en mesure de délivrer le bail à la coentreprise, qui n'est éventuellement pas autochtone, s'il s'agit par exemple d'une simple société pétrolière. Voilà comment nous opérons, mais nous collaborons étroitement avec le chef et le conseil lorsqu'il s'agit de lancer le projet. Ce sont eux qui font les premières démarches et nous qui l'entérinons ensuite.

Il y a une autre question du même ordre dont nous avons déjà parlé et qui risque de se poser, c'est celle qui a trait à la Loi sur la gestion du pétrole et du gaz et des fonds des Premières nations (LGPGFPN). Aux termes de la LGPGFPN, une Première nation peut prendre intégralement le contrôle de ses fonds et de ses ressources pétrolières et gazières. C'est une possibilité qui lui est offerte. Si notre régime ne lui convient pas et si elle souhaite administrer à l'avenir les ressources pétrolières et gazières qui se trouvent sur ses terres, elle peut le faire et se servir de la LGPGFPN à cette fin.

Le sénateur Peterson : Combien de temps faudra-t-il plus ou moins pour obtenir l'autorisation?

M. Crowfoot : La LGPGFPN est désormais en vigueur et l'opération ne devrait pas prendre plus de quelques mois. Il nous faut entrer en contact avec elles et procéder à une évaluation. Nous nous assurons qu'elles sont prêtes et elles doivent s'assurer

transfer over our functions we make sure the staff that is taking over our responsibilities is trained and have some sort of capacity to manage the oil and gas side of the business.

Senator Peterson: My notes indicate that over the last five years you have collected in excess of \$1 billion?

Mr. Crowfoot: Yes.

Senator Peterson: Has all that money been distributed?

Mr. Crowfoot: Yes, the money, as I said before, we collect it for each First Nation from their lands and we deposit that money into the trust accounts in Ottawa, in the revenue account or capital account. That money goes directly to that First Nation's account. It is there for their use and they can access it through the Indian Act.

Senator Peterson: You do not sign a cheque directly back to them, but it goes to another account?

Mr. Crowfoot: It goes to their trust account because we have a fiduciary responsibility to ensure money we deposit into their trust account is accurate and then it is there for their use, either for revenue or capital. However, it is their money sitting there that they can access, as I said, through the Indian Act.

Senator Peterson: Can they use that as collateral for other things they want to do?

Mr. Crowfoot: Perhaps, but I think that is where the ministerial discretion comes in, because we would like them to use this money for housing and development on reserve. Sometimes risky ventures such as oil and gas deals involve a lot of risk. It is up to them, but if they want to do that then we encourage them to take FNOGMMMA as a vehicle and that way they take full control of their own monies as well and they can decide how they want to invest it and how they want to use it.

Senator Peterson: Does any of it carry an interest position where there is no risk?

Mr. Crowfoot: Some of them do. Some First Nations negotiate in their joint venture arrangements with the companies to have a carried working interest that reduces the risk.

Senator Peterson: Do you have to approve that too?

Mr. Crowfoot: No, that is something that is done between the First Nation and their partner, or the oil and gas company they are working with.

The Chair: I just missed the beginning. Is it a Crown corporation?

Mr. Crowfoot: We are a federal body, yes.

The Chair: An agency?

qu'elles ont un personnel compétent. Une fois que nous avons délégué notre rôle, nous nous assurons que le personnel qui prend nos fonctions a la formation nécessaire et les compétences pour gérer l'exploitation du pétrole et du gaz.

Le sénateur Peterson : Dans mes notes, je vois que ces cinq dernières années vous avez perçu plus d'un milliard de dollars?

M. Crowfoot : Oui.

Le sénateur Peterson : Tout cet argent a été distribué?

M. Crowfoot : Oui, cet argent, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, nous le percevons au titre des terres de chaque Première nation, et nous le déposons dans des comptes en fiducie à Ottawa, dans un compte de recettes ou dans un compte de capital. Cet argent est versé directement dans le compte de la Première nation concernée. Il est à sa disposition et elle peut y avoir accès dans le cadre de la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Peterson : Vous ne lui faites pas directement un chèque, mais l'argent est versé dans un autre compte?

M. Crowfoot : Il est versé dans un compte en fiducie parce que nous avons une responsabilité fiduciaire et nous devons nous assurer que le montant d'argent ainsi déposé en fiducie est exact et qu'il est mis à sa disposition, soit dans un compte de recettes, soit dans un compte de capital. C'est toutefois son argent, dont elle peut disposer, je vous le dis, et cela dans le cadre de la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Peterson : Peuvent-elles s'en servir de garantie pour autre chose?

M. Crowfoot : Éventuellement, mais je crois que c'est là qu'intervient le pouvoir discrétionnaire du ministre, parce que nous aimerions que cet argent soit affecté au logement et aux activités de développement dans les réserves. Parfois, les entreprises pétrolières et gazières sont à hauts risques. C'est à elles de juger, mais si elles souhaitent prendre une telle décision, nous les invitons à tirer parti de la LGPGFPN, de cette façon elles pourront prendre véritablement le contrôle de leur argent et décider de la façon dont elles veulent l'investir et l'utiliser.

Le sénateur Peterson : Est-ce qu'il y en a qui ont pris des participations sans risques?

M. Crowfoot : Il y en a qui le font. Certaines Premières nations négocient leurs coentreprises avec les différentes sociétés de manière à conserver un pourcentage sur le chiffre d'affaires, qui diminue les risques.

Le sénateur Peterson : Est-ce que vous entérinez aussi ce genre d'accord?

M. Crowfoot : Non, cela fait l'objet d'un accord passé entre la Première nation et son associé, soit la société pétrolière et gazière avec laquelle elle collabore.

Le président : J'ai manqué le début. Il s'agit d'une société d'État?

M. Crowfoot : Oui, nous sommes un organisme fédéral.

Le président : Un organisme mandataire?

Mr. Crowfoot: We are a special operating agency of the federal government and we are part of Indian Affairs.

The Chair: Do you work in the department and report to Minister Duncan?

Mr. Crowfoot: I report through Sara Filbee, and she then reports up to the deputy and then to the minister.

Senator Dickson: For clarification, Mr. Crowfoot, just as the land position, is it a claim that the First Nations have, or do they have what I would say is the fee simple in the land, in other words the mineral rights as well as the surface rights? I am a bit confused.

Mr. Crowfoot: I will let Sara Filbee answer that one.

Ms. Filbee: They do not have fee simple because the reserve lands are federal lands and held by the Crown. They are the beneficial owners. The legal owner is the Crown.

With respect to mineral rights, it differs across Canada with a whole bunch of different factors. If you want the details, I may have to get my brain trust behind me for that. For example, in B.C., the province asserts the rights to the minerals.

A lot of it depends on how the reserve was created, when it was created and whether it did or did not include minerals at the time it was created. It is different across Canada as to whether the interest in the minerals is held for the benefit of the First Nation or the province asserts title to it.

Senator Dickson: I wanted to go back to what Senator Massicotte was discussing with you as to the interests of Canada. Who sets the royalty rate?

Mr. Crowfoot: The royalty rate is set through negotiations. We have a guide where we look at what is going on around the reserve. We look at the prevailing provincial royalty rate, and we try to get at least that or more than that. It is through negotiations with the First Nations, our department, our negotiators and the oil and gas company we are dealing with.

Senator Dickson: Does the federal government have a veto on the rate?

Mr. Crowfoot: We ensure the First Nation gets fair value for the sale of the resource. We have to ensure the rate is fair and it is a market rate, and then we can approve it. If the rate is too low, then we will say no.

Senator Dickson: Senator Lang is always convincing me about the enormous mineral opportunities in the territories, and I am really convinced now.

M. Crowfoot : Nous sommes un organisme de service spécial du gouvernement fédéral et nous faisons partie des Affaires indiennes.

Le président : Vous opérez au sein du ministère et vous rendez des comptes au ministre Duncan?

M. Crowfoot : Je rends des comptes à Sara Filbee, qui dépend à son tour du sous-ministre, puis du ministre.

Le sénateur Dickson : À titre de précision, monsieur Crowfoot, sur la question des terres, s'agit-il d'une simple revendication des Premières nations où est-ce qu'elles possèdent un véritable droit de propriété sur ces terres, autrement dit les droits en surface comme les droits miniers? Je ne sais plus très bien.

M. Crowfoot : Je vais demander à Sara Filbee de vous répondre sur ce point.

Mme Filbee : Elles n'en ont pas la propriété parce que les terres des réserves sont des terres fédérales détenues par la Couronne. Elles n'en sont que les détenteurs. Le véritable propriétaire, en droit, est la Couronne.

En ce qui a trait aux droits miniers, ils diffèrent au Canada selon toute une série de facteurs. Si vous voulez plus de détails, il me faudra consulter mes collaborateurs. Ainsi, en Colombie-Britannique, c'est la province qui s'arroge les droits miniers.

Tout dépend de la façon dont a été créée la réserve, de la date de sa création et du fait que les droits miniers ont été concédés ou non à ce moment-là. Il y a des disparités à l'échelle du Canada selon que les droits miniers sont détenus pour le compte des Premières nations ou que la province les revendique.

Le sénateur Dickson : Je voudrais revenir sur la discussion que vous avez eue avec le sénateur Massicotte concernant les intérêts du Canada. Qui fixe le pourcentage de redevances?

M. Crowfoot : Le pourcentage de redevances est négocié. Nous avons établi un guide qui nous permet de voir ce qu'il en est dans les réserves. Nous examinons le pourcentage de redevances provinciales en vigueur et nous nous efforçons d'obtenir au moins le taux minimum. Cela se fait dans le cadre des négociations menées entre les Premières nations, notre ministère, nos négociateurs et la société pétrolière et gazière impliquée.

Le sénateur Dickson : Est-ce que le gouvernement fédéral a un droit de veto sur ces redevances?

M. Crowfoot : Nous nous assurons que la Première nation concernée vend ses ressources à un prix raisonnable. Nous devons faire en sorte que le taux soit approprié et conforme au marché avant de l'autoriser. Si ce pourcentage est trop faible, nous allons nous y opposer.

Le sénateur Dickson : Le sénateur Lang me dit toujours que les ressources minières offrent un énorme potentiel dans les territoires, et j'en suis maintenant vraiment convaincu.

Has anyone done any macro planning and modeling as to what precisely the resource may be and what the revenue stream is? Is there any opportunity for Canada to at some point in time not have to budget for Aboriginal affairs and for all the services provided there, such as the clean water and this and that?

The Chair: That is the plan.

Senator Dickson: There is a paternalistic attitude. When does it come to an end if those resources are there? What thought has gone into this? All of a sudden, we will end up with all the companies there instead.

Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs Organization, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: I can answer part of your question, and that is that oil and gas reserves are estimated across Canada by NRCan. For estimations, whether it be in the High Arctic, on land in the Arctic or south of 60 on any lands, that would be the scientific assessment of potential reserves in Canada based on current understanding.

Mr. Crowfoot: It is reflective of over \$1 billion in the last five years, but not all First Nations are blessed like others. The majority of money we collect is for a handful of First Nations. That is the bulk of what we collect. The rest do not have any oil and gas resources.

Ms. Filbee: There are major project opportunities, be it energy or other resources, not just in the North, although significantly in the North, but across Canada as well.

Mr. Crowfoot is right; not every Aboriginal community is so blessed. However, many may be. Ironically, many of them, especially in the remote areas, do have those opportunities. However, it is not as simple as saying they have those opportunities; therefore, they will be wealthy. One hopes that will happen, but there is a significant amount of work that needs to be done by all of the partners.

We talked about impact benefit agreements with, for example, First Nations or Inuit communities. Those are important, but then you have to get ready because it is not just a question of the benefits directly to the community; it is also the question of benefits and potential for entrepreneurs in the area. The expression that was once used is "rope, soap and dope," or bring all the suppliers to the major projects. In many cases, that is for people to be employee-ready and/or Aboriginal entrepreneur-ready. It takes development.

There is an excellent example that you would be familiar with, senator, in the tar ponds. In that case, industry was the government, but there was a massive cleanup. There was a special organization formed, the Unama'ki Economic Benefits Office, that worked closely through Public Works with the five

Quelqu'un a-t-il établi un plan et conçu un modèle macroéconomique pour savoir précisément quelle peut être l'ampleur des ressources et des recettes? Le Canada peut-il envisager à un moment donné de ne plus avoir de budget des affaires autochtones et de se dispenser de subventionner dans ces régions des services comme la dépollution de l'eau et autres?

Le président : C'est l'objectif prévu.

Le sénateur Dickson : Il y a là une attitude paternaliste. Quand va-t-on en finir à partir du moment où ces ressources existent? Quels sont les projets qui existent en la matière? Bientôt, ce sont toutes les entreprises qui vont se retrouver impliquées à notre place.

Janet King, sous-ministre adjointe, Organisation des affaires du Nord, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Je peux répondre en partie à votre question en disant que les réserves pétrolières et gazières sont évaluées à l'échelle du Canada par NRCan. Les estimations, que ce soit dans le Haut-Arctique, sur les terres de l'Arctique ou sur un territoire quelconque au sud du 60° parallèle, s'appuient sur les calculs scientifiques des réserves potentielles du Canada en fonction des connaissances actuelles.

M. Crowfoot : C'est ce qui fait que l'on a pu recueillir plus d'un milliard de dollars sur les cinq dernières années, mais toutes les Premières nations n'ont pas la même chance. La majorité des fonds que nous percevons vont à une poignée de Premières nations. C'est le plus gros de ce que nous percevons. Les autres réserves n'ont pas de ressources pétrolières et gazières.

Mme Filbee : Il y a un énorme potentiel, que ce soit en matière d'énergie ou pour d'autres ressources, non seulement dans le Nord, même si cela concerne particulièrement le Nord, mais dans tout le Canada.

M. Crowfoot a raison; toutes les collectivités autochtones n'ont pas la même chance. Nombre d'entre elles, cependant, pourront l'avoir. Paradoxalement, elles sont nombreuses, surtout dans les régions éloignées, à disposer de ce potentiel. Il ne suffit pas, cependant, de dire qu'elles ont ce potentiel et qu'elles vont donc être riches. On peut espérer que cela va se produire, mais il reste un gros travail à faire pour toutes les parties prenantes.

On a évoqué les retombées positives des ententes pour les Premières nations ou pour les collectivités inuites, par exemple. C'est important, mais il nous faut être préparés parce qu'il ne s'agit pas simplement des retombées profitant directement aux communautés; il y a aussi les retombées et le potentiel qui s'offrent aux entrepreneurs de la région. Il faut jouer des coudes sur le terrain et faire en sorte que tous les fournisseurs prennent part aux grands projets. Bien souvent, c'est à la population d'agir de manière à ce que les gens puissent être employés ou que les Autochtones puissent devenir entrepreneurs. Il faut assurer le développement.

Il y a un excellent exemple que vous connaissez certainement, sénateur, c'est celui des étangs de goudron. En l'occurrence, c'était le gouvernement qui jouait le rôle de l'industrie, mais l'on a fait un nettoyage à grande échelle. Une organisation a été mise sur pied spécialement, l'Unama'ki Economic Benefits Office, qui a

First Nation communities in that area. They had very aggressive set-aside goals, and they reached them. In fact, they surpassed them, to make sure the First Nations in that area benefited. As a result of that, not only did they meet the objectives for that particular project, but they also strengthened Aboriginal entrepreneurs that have now been able to compete on other projects without the benefit of a set-aside, which I think is anyone's definition of success.

Senator Mitchell: I want to make sure I have this. When I asked about the power of an Aboriginal group to veto a project, the minister left me with the impression that they do not have that power no matter what the status of the land is, whether it is a claim in progress or something else. He said there is the duty to consult. He made another point later on.

Back to this idea with mineral rights, if the Aboriginal group has mineral rights, does that make any difference to their ability — the minister's other point was they would not risk it if the group did not agree anyway; investors would not do it.

However, if they have mineral rights, does that give them the power to veto or is it still just the duty to consult?

Ms. Filbee: If they have mineral rights and it is with respect to development on the reserve, I guess from their perspective, depending on — there are some areas, for example I believe in Ontario, where you can find people staking claims on your front lawn. That is the nature of the beast. I think they would have greater rights there for sure.

One of the things about the fiduciary obligation out of which the duty to consult arises is that is something that must be exercised by the federal government in light of all of the interests. While the Aboriginal interest is a very important one, it is not the only interest that needs to be balanced off.

Ms. King: If I may add a point, just building on Ms. Filbee's answer, she is speaking particularly to south of 60 First Nation land under the Indian Act. I think the committee is probably familiar with north of 60 where there are different governance regimes in place with numerous settled land claims. I will speak to one example that might further the information in response to your question.

In Nunavut, for example, the Nunavut Land Claims Agreement did set aside Indian-owned lands, so there is very clear title. That being said, the reviews for projects engage the Inuit, the government of Newfoundland and the federal government. They come together to review the projects. We mentioned NUPPA already. Everyone is engaged in assessing the project and moving it forward.

œuvré de concert avec Travaux publics auprès des collectivités des Premières nations de cette région. On lui avait fixé des objectifs précis et ambitieux qu'elle a atteints et qu'elle a même dépassés, pour s'assurer que les Premières nations de la région bénéficieraient de l'opération. En conséquence, non seulement on a atteint les objectifs précis de ce projet, mais on a par ailleurs renforcé le dynamisme des entrepreneurs autochtones, qui sont désormais en mesure d'intervenir sur d'autres projets qui ne leur sont pas réservés, ce qui m'apparaît comme étant la véritable définition du succès.

Le sénateur Mitchell : Je veux être sûr de bien comprendre. Lorsque j'ai demandé si un groupe autochtone avait le pouvoir d'opposer son veto à un projet, le ministre m'a donné l'impression que ce n'était pas le cas quel que soit le statut juridique des terres, qu'il y ait une revendication territoriale en cours ou quelles que soient les circonstances. Il nous a dit que l'on avait le devoir de consulter. Il a présenté un autre argument plus tard.

Pour en revenir à cette question des droits miniers, si le groupe autochtone a des droits miniers, est-ce que cela se répercute sur sa capacité — l'autre argument du ministre, c'est que l'on ne va pas se risquer de toute façon si le groupe n'est pas d'accord; les investisseurs vont s'abstenir.

Toutefois, s'il dispose des droits miniers, est-ce que cela ne va pas lui donner la possibilité d'opposer un veto, ou n'y a-t-il qu'un devoir de consultation?

Mme Filbee : S'il dispose des droits miniers, et si cela concerne le développement de la réserve, je pense que de son point de vue, à condition — et il y a certaines régions, par exemple, je crois, en Ontario, où l'on peut voir des gens venir prospecter sur sa pelouse. C'est ainsi que se passent les choses dans ce métier. Je considère qu'il aura bien sûr davantage de droits.

L'une des caractéristiques de cette obligation fiduciaire dont découle la nécessité de procéder à des consultations, c'est qu'elle doit être exercée par le gouvernement fédéral en tenant compte de tous les intérêts en présence. Les Autochtones en sont un élément très important, mais ce ne sont pas les seuls dont il faut tenir compte.

Mme King : Si vous me permettez d'intervenir, simplement pour compléter la réponse de Mme Filbee, elle se réfère plus particulièrement aux terres des Premières nations situées au sud du 60° parallèle, qui relèvent de la Loi sur les Indiens. J'imagine que les membres de votre comité sont bien au courant de ce qui se passe au nord du 60° parallèle, avec des régimes d'administration différents et de nombreuses revendications territoriales qui ont été réglées. Je vous en donnerai un exemple qui permettra peut-être d'apporter des réponses plus précises à votre question.

Au Nunavut, par exemple, l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut a effectivement mis de côté des terres réservées aux Indiens, de sorte qu'il y a un véritable titre de propriété. Cela dit, l'examen des projets requiert la participation des Inuits, du gouvernement de Terre-Neuve et du gouvernement fédéral. Ils examinent les projets en commun. Vous avez déjà mentionné la ATÉPN. Tout le monde participe à l'évaluation des projets et à leur mise en route.

As the minister noted, it is also a significant private sector decision each step of the way as to whether to continue or not. In the end, the minister has the final sign-off on that process, but there are many steps of engagement along the way.

Senator Mitchell: Thank you.

Senator Banks: I hate to be dense, but I will ask the question specifically with respect to First Nation lands south of 60. Ms. Filbee, Ms. King just said that in the case of development of resources on Indian lands or Aboriginal lands north of 60, the minister has the final say.

In respect of the development and realization of the profits from resource development on Indian lands south of 60, I am going back to Senator Massicotte's problem; where does the eminent domain concept kick in? Does it override First Nations interests, wishes, stated desires or leadership? If a First Nation says, "We want this resource developed according to the deal that we have worked out with the oil company or the coal company or the gas company," can the federal government say, "No, we do not like the deal"? Conversely, if the First Nation says, "We do not want this resource developed; we do not want this mine dug here," does the concept of eminent domain kick in to the extent that the federal government can say, "Sorry, in the larger interest, we are digging that mine"?

Mr. Crowfoot: To your first question, yes, we can say no to a deal if we feel the royalty structure is not fair and equitable. We can work with the First Nation and the oil company to work out a better deal. That is part of our mandate.

Senator Banks: Is the royalty amount the sole consideration?

Mr. Crowfoot: Royalty, bonus and perhaps employment and so forth are the considerations; but it is mainly the royalty and the bonus.

To your second question, yes, a First Nation can say, "We do not want this mine developed," and just leave it there. If it is reserve land, it is their right. Even though it is federal land, they are the beneficial owner, and they can decide what they want to do with that resource.

Senator Banks: Good. Thank you.

The Chair: I do not see any other hands up from the senators.

Mr. Crowfoot, Ms. Filbee and Ms. King, as you know we are doing this energy study so if you have any thoughts on others who might help us on the perspective of the issues discussed this evening, it would be appreciated. We are trying to ensure that the full story is out. For example, we have big gaps in the Quebec picture. The Minister of Energy will appear, and we have some special arrangements to get their story better, including the Plan

Comme l'a relevé le ministre, le secteur privé a aussi son mot à dire à chaque étape du projet, chaque fois qu'il s'agit de décider si l'on va poursuivre ou non. Le ministre a le pouvoir de signature en dernière analyse, mais il y a bien des étapes dans la marche à suivre.

Le sénateur Mitchell : Je vous remercie.

Le sénateur Banks : Je ne voudrais pas trop insister, mais j'ai une question précise à vous poser au sujet des terres des Premières nations au sud du 60^e parallèle. Madame Filbee, Mme King vient de nous dire que c'est le ministre qui décidait en dernière analyse pour ce qui est du développement des ressources sur les terres indiennes ou autochtones au nord du 60^e parallèle.

Pour ce qui est du développement et des profits tirés des ressources sur les terres indiennes situées au sud du 60^e parallèle, j'ai le même problème que le sénateur Massicotte; à quel moment intervient la notion de préséance du fédéral? Est-ce qu'il prime sur les intérêts, les souhaits, les desiderata ou la volonté des dirigeants autochtones? Si une Première nation vous dit : « Nous voulons que ce projet soit mis à exécution conformément à l'accord que nous avons négocié avec telle ou telle société de pétrole, de charbon ou de gaz », est-ce que le gouvernement fédéral peut lui répondre : « Non, nous n'aimons pas cet accord »? Inversement, si une Première nation vous dit : « Nous ne voulons pas que cette ressource soit développée; nous ne voulons pas d'une mine ici », est-ce que le gouvernement fédéral a la préséance et peut déclarer : « Excusez-nous, mais au nom d'un intérêt supérieur, nous allons creuser cette mine »?

M. Crowfoot : Sur la première question, effectivement, nous pouvons dire non à un accord si nous estimons que la structure des redevances n'est pas juste et équitable. Nous pouvons collaborer avec la Première nation et la société pétrolière pour essayer de trouver un meilleur accord. Cela fait partie de notre mandat.

Le sénateur Banks : Est-ce que le montant de la redevance est le seul élément pris en considération?

M. Crowfoot : Les redevances, les bonus et éventuellement l'emploi, par exemple, sont pris en considération; mais l'on s'intéresse surtout aux redevances et aux bonus.

Pour répondre à votre deuxième question, oui, une Première nation peut déclarer : « Nous ne voulons pas de cette mine ici », et les choses s'arrêtent là. C'est son droit, s'il s'agit des terres de la réserve. Même si ce sont des terres fédérales, elle en est le bénéficiaire et peut décider de ce qu'elle veut faire de cette ressource.

Le sénateur Banks : Très bien, je vous remercie.

Le président : Je ne vois pas d'autres mains se lever parmi les sénateurs.

M. Crowfoot, Mme Filbee et Mme King, vous savez que nous faisons cette étude sur l'énergie et, si vous pensez à des témoins susceptibles de venir nous aider à débrouiller toutes ces questions, n'hésitez pas, nous vous en serons reconnaissants. Nous voulons faire le tour de la question. Ainsi, il y a de grosses lacunes concernant le Québec. Le ministre de l'Énergie va comparaître, et nous avons pris des dispositions spéciales pour que l'on connaisse

Nord. Also, the Chief of the Assembly of First Nations will appear at the upcoming November 24 meeting. In our efforts to get the full story, anything you could do to help could be relayed through the clerk of the committee, unless you have something for us now.

Ms. Filbee: I want to suggest an organization that has been very successful in working with both the Southern Utes and the Northern Utes in the United States. They are Native American resource partners and are moving up to headquarter in Calgary. They provide access to equity. Some folks criticize them because they are costly, but equity is costly. Their record with respect to the work with the Utes shows that the southern Utes started out with a net worth of \$7 million and, depending on market cap and commodity values, they are now worth between \$7 billion and \$15 billion. They have similar impediments to realization of their resources. They were able to use a couple of cute legal transactions, such as leasing leases so they could mortgage the leasehold interest versus the direct interest. They have done really interesting work. I think they would be an interesting resource for you folks to hear from; and I think they would be interested in sharing their experience. Capital becomes a huge issue in terms of major projects, especially if we would prefer to have Aboriginals involved as active partners and not just as passive holders of interests because passive interest does not get you far. Active participation, knowing there is risk involved, if appropriately done is where the true wealth lies. It is a story you should hear. I can put the clerk in touch with the contact there.

The Chair: That is lovely. Thank you.

Ms. King: I am thinking of a number of names that I could communicate to the clerk.

The Chair: That would be great. I thank all three of you very much and, for the record, Minister Duncan as well; it has been a terrific session. We are all going away with many other questions buzzing around our minds. Unless anyone has something they want to add, I declare the meeting adjourned. Thank you.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, October 27, 2011

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:06 a.m. to study the current state and future of Canada's energy sector (including alternative energy).

Senator W. David Angus (*Chair*) in the chair.

mieux la situation, y compris en ce qui concerne le Plan Nord. Par ailleurs, le chef de l'Assemblée des Premières Nations va comparaître lors de la prochaine séance du 24 novembre. Pour nous aider à recueillir toute l'information, vous pourrez contacter plus tard la greffière du comité, à moins que vous ayez des propositions à nous faire dès maintenant.

Mme Filbee : Je voudrais proposer une organisation qui a œuvré avec beaucoup de succès auprès des Utes du Sud et des Utes du Nord aux États-Unis. Ce sont des Autochtones américains associés aux projets qui vont déménager leur siège à Calgary. Ils fournissent des participations au capital. Certains les critiquent parce qu'ils coûtent cher, mais la participation au capital est onéreuse. Le bilan de leur travail auprès des Utes du Sud nous montre que ces derniers avaient au départ un capital net de 7 millions de dollars et, selon la capitalisation boursière et la valeur des matières premières que l'on retient, ce capital se situe aujourd'hui entre 7 milliards et 15 milliards de dollars. Les Autochtones font l'objet des mêmes restrictions concernant la mise en œuvre de leurs ressources. Ces gens ont eu recours à un certain nombre d'opérations juridiques très judicieuses, telles que la concession des baux pour pouvoir hypothéquer le droit de location par opposition au droit du propriétaire. Ils ont vraiment fait un très bon travail. Je pense que ce seraient d'excellentes personnes-ressources pour vous et qu'ils seraient prêts à faire part de leur expérience. Les capitaux revêtent de plus en plus d'importance pour les grands projets, surtout si l'on veut que les Autochtones soient des partenaires actifs et non pas simplement les détenteurs passifs des droits, parce que cela ne les mène pas loin. Une participation active, en ayant conscience des risques, voilà la clef de la richesse si l'on s'y prend bien. C'est une expérience dont vous devez prendre connaissance. Je pourrai mettre ces gens en contact avec la greffière.

Le président : C'est parfait. Je vous remercie.

Mme King : Je pense à un certain nombre de noms que je pourrais communiquer à la greffière.

Le président : Ce serait une très bonne chose. Soyez tous les trois remerciés, sans oublier le ministre Duncan; la séance a été excellente. Nous allons tous partir avec un tas d'autres questions qui nous tournent dans la tête. À moins que quelqu'un veuille ajouter quelque chose, je vais mettre fin à la séance. Je vous remercie.

(Le comité lève la séance.)

OTTAWA, le jeudi 27 octobre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 8 h 6 pour étudier l'état actuel et futur du secteur de l'énergie du Canada (y compris les énergies de remplacement).

Le sénateur W. David Angus (*président*) occupe le fauteuil.

[English]

The Chair: This is an official meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. We are continuing our study, which began in June of 2009, into Canada's energy sector as a whole. We are consulting with Canadians on traditional and alternative sources of energy with a view to finding a way forward for a more efficient, cleaner and more sustainable energy policy for Canada.

We are coming to the end of our study and hope to report in June of 2012. We have consulted with Canadians in Atlantic Canada, Ontario and Quebec, and we will be travelling soon to Saskatchewan, Manitoba, Alberta and British Columbia. While we are in the West, we hope to hear witnesses from Canada's vast northern territories.

Today we are privileged to have with us representatives from the Federation of Canadian Municipalities and from Sustainable Prosperity. This ties in well with some of the evidence we have heard in the past. If we are to succeed in this country in utilizing our wonderful natural resources and sustainable energy as efficiently as possible, the communities and municipalities must play a part. We heard interesting evidence on this in Halifax, where they are quite advanced in this area.

We are looking forward to hearing from our witnesses today. I am pleased to welcome, from the Federation of Canadian Municipalities, Mr. Alex Long, Senior Manager. Mr. Long is responsible for successful delivery of Federation of Canadian Municipalities national programs and development of new programming to increase the sustainable development capacity of Canadian municipalities.

Ms. Shannon Joseph is the policy advisor for the federation. She leads policy research and advocacy strategy development for environmental sustainable development and northern and remote community issues within municipal and federal jurisdictions.

Mr. David Thompson is the Director of Sustainable Communities. He is also the principal of PolicyLink Research and Consulting, an Edmonton-based public policy consultancy. He co-authored Sustainable Prosperity's *Smart Budget*, a background paper on environmental pricing reform for local governments and was the principal researcher for the Smart Budget tool kit.

I am Senator David Angus from Quebec and I chair the committee. This is Senator Mitchell from Alberta and he is deputy chair of the committee. We have with us today two representatives of the parliamentary library, Marc Leblanc and Sam Banks. Also with us are Senator Peterson from Saskatchewan, Senator Banks from Alberta, and Senator Merchant from Saskatchewan, who is a long-time member of

[Traduction]

Le président : Cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles est ouverte. Nous poursuivons notre étude du secteur canadien de l'énergie, dans son ensemble, que nous avons commencée en juin 2009. Nous consultons les Canadiens sur les sources d'énergie traditionnelles et de remplacement dans le but d'avancer vers la formulation d'une politique de l'énergie plus efficiente, plus propre et plus durable pour le Canada.

Nous approchons de la fin de notre étude et espérons produire un rapport en juin 2012. Nous avons consulté les Canadiens de la région de l'Atlantique, de l'Ontario et du Québec, et nous nous rendrons bientôt en Saskatchewan, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Durant notre voyage dans l'Ouest, nous espérons recueillir aussi des témoignages de nos vastes territoires nordiques.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui des représentants de la Fédération canadienne des municipalités et d'une organisation qui s'appelle Prospérité durable. Leurs témoignages s'inscrivent très bien dans le sillage de ceux que nous avons déjà recueillis. Si nous voulons utiliser nos merveilleuses ressources naturelles et notre énergie durable de la manière la plus efficiente possible, il faut que les collectivités et les municipalités participent au changement. Nous avons recueilli des témoignages intéressants à ce sujet à Halifax, ville qui est en pointe dans ce domaine.

J'ai donc le plaisir d'accueillir Alex Long, gestionnaire principal de la Fédération canadienne des municipalités. M. Long est chargé d'assurer la prestation des programmes nationaux de la Fédération, et d'élaborer de nouveaux programmes destinés à rehausser la capacité de développement durable des municipalités canadiennes.

Shannon Joseph est conseillère en politiques pour la Fédération. Elle dirige le Service des politiques et des recherches, qui est chargé de formuler des politiques de développement durable et de répondre aux préoccupations des collectivités du Nord et des collectivités isolées dans les juridictions municipales et fédérales.

David Thompson, quant à lui, est directeur, Collectivités durables. Il dirige également PolicyLink Research and Consulting, un cabinet de consultance en politiques publiques d'Edmonton. Il est le coauteur de *Smart Budget*, un document de réflexion de Prospérité durable sur une réforme de la tarification environnementale pour les instances locales. Il a été le chercheur principal pour la trousse d'information de *Smart Budget*.

Je suis le sénateur David Angus du Québec, et je préside ce comité. Voici à ma droite le sénateur Mitchell de l'Alberta, vice-président du comité. Nous avons avec nous aujourd'hui deux représentants de la Bibliothèque parlementaire, Marc Leblanc et Sam Banks. Vous voyez autour de la table le sénateur Peterson de la Saskatchewan, le sénateur Banks de l'Alberta, et le sénateur Merchant de la Saskatchewan, qui fait depuis longtemps partie de

this committee. From time to time we are privileged to have her represent senators who might not be available. In this case she is representing Senator Sibbeston.

Seated at the table as well is Lynn Gordon, our clerk. We then have Senator Lang from the Yukon Territory who is representing Senator Neufeld, Senator Wallace from New Brunswick, Senator Seidman from Quebec, Senator Massicotte from Quebec, and Senator Brown from Alberta.

I welcome viewers on CPAC and anyone tuning in on the World Wide Web. We have our own dedicated website for this particular study. It is part of our collective effort to engage Canadians in this important subject. It will have huge effects on our grandchildren, great grandchildren and generations to come, given exploding populations and ongoing needs for energy.

Please proceed.

Shannon Joseph, Policy Advisor, Policy and Research, Federation of Canadian Municipalities: It is a pleasure to be able to speak to you today. Our president, Berry Vrbanovic, from Kitchener, Ontario, sends his best wishes.

FCM is pleased to be able to contribute a municipal perspective to the research you are doing on Canada's energy present and future and to your development of a national vision for Canada's energy sector.

As you know, FCM has been the national voice of municipal governments since 1901. We represent close to 2,000 municipalities, which in turn represent over 90 per cent of Canada's population.

Like all other orders of government, local governments are major consumers of energy. We own buildings, vehicle fleets, and spend millions annually on the procurement of products that have embodied energy from Canada and around the world. We are in a position to influence the energy consumption choices of our citizens, like other orders of government.

In our 2009 milestone report, *Act Locally*, we showed that municipal governments have direct or indirect control over 45 per cent of national greenhouse gas emissions in Canada, a majority of which are driven by energy consumption. We also demonstrated that there was a significant stock of effective, low-cost, locally driven emission reduction opportunities. These opportunities have the potential to deliver between 15 and 40 per cent of Canada's 2020 GHG emissions reductions targets, savings thousands of kilowatt hours, metres cubed of natural gas, and litres of fuel.

In terms of direct municipal control, we are talking about energy consumption and losses in municipal operations, buildings, arenas, fleets and waste management. We are also talking about opportunities to harness landfill gas for productive use — either as a fuel for vehicles or heating, or to generate

ce comité. Nous avons de temps à autre le privilège de l'accueillir parmi nous pour remplacer certains sénateurs qui ne sont pas disponibles. Aujourd'hui, elle remplace le sénateur Sibbeston.

À ma gauche se trouve Lynn Gordon, notre greffière. Vous voyez ensuite le sénateur Lang du Yukon, qui remplace le sénateur Neufeld, le sénateur Wallace du Nouveau-Brunswick, le sénateur Seidman du Québec, le sénateur Massicotte du Québec, et le sénateur Brown de l'Alberta.

Je souhaite la bienvenue aux personnes qui suivent nos délibérations sur CPAC et sur le Web. J'ajoute que nous avons créé un site Web réservé à cette étude, dans le but précis de faire participer les Canadiens à l'examen de ce sujet important qui aura des conséquences énormes pour nos petits-enfants et leurs petits-enfants, étant donné l'explosion de la population mondiale et l'explosion des besoins en énergie.

Je vous cède la parole.

Shannon Joseph, conseillère en politiques, Politiques et recherches, Fédération canadienne des municipalités : C'est un plaisir de nous adresser à vous aujourd'hui. Notre président, Berry Vrbanovic, de Kitchener, vous adresse ses salutations.

La FCM se réjouit de pouvoir apporter un éclairage municipal à votre étude de la situation énergétique actuelle et future du Canada, et à l'élaboration d'une vision nationale du secteur énergétique de notre pays.

Comme vous le savez, la FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Nous représentons près de 2 000 municipalités, qui représentent à leur tour plus de 90 p. 100 de la population canadienne.

À l'instar de tous les ordres de gouvernement, les administrations locales sont elles-mêmes de grandes consommatrices d'énergie. Nous possédons des milliers de bâtiments et des parcs de véhicules, et dépensons chaque année des millions de dollars pour l'acquisition de produits ayant une énergie intrinsèque provenant du Canada et d'ailleurs dans le monde. Et à l'instar des autres ordres de gouvernement, nous sommes en mesure d'influencer les habitudes de consommation de nos citoyens en matière d'énergie.

Dans notre rapport d'activité 2009 intitulé *Agir sur le terrain*, nous avons démontré que les gouvernements municipaux exercent un contrôle direct ou indirect sur plus de 45 p. 100 des émissions nationales de gaz à effet de serre, la majeure partie provenant de la consommation d'énergie. Nous avons également démontré qu'il existait une panoplie de possibilités locales efficaces et peu dispendieuses de réduction des émissions de GES. Ces mesures pourraient atteindre entre 15 et 40 p. 100 des cibles canadiennes de réduction des émissions établies pour 2020, ce qui permettrait d'économiser des milliers de kilowatts-heure, de mètres cubes de gaz naturel et de litres de carburant.

En ce qui concerne les domaines sous le contrôle direct des municipalités, nous parlons de consommation énergétique et de perte d'énergie dans les opérations municipales, les bâtiments, les arénas, les flottes, et la gestion des déchets. Il s'agit aussi des possibilités d'exploitation productive du gaz provenant des

electricity — as municipalities like Vancouver and Rivière-du-Loup have done. These initiatives save communities millions of dollars and make smart use of resources and waste.

In terms of indirect municipal control, policies and programs can promote energy efficiency in residential and commercial buildings, institutional buildings and in local industry. Municipal planning can also lower the energy consumption associated with personal and freight transportation. A good example, which I think many of you have heard of, is the Halifax Regional Municipality SolarCity initiative. It is a pilot project that will provide low-cost financing to homeowners to retrofit their homes and install solar heating or electrical capacity. They will be repaid through property assessed payments. It is a great example of local governments using the levers at their disposal to promote smarter energy use.

The benefits of capturing these direct and indirect local opportunities not only address Canada's energy future, but also our overall economic prosperity.

I would like to direct your attention to figure 2, found on page 9 of the *Act Locally* report, which is part of our written submission. This is to provide you with a sense of how much these energy-related initiatives cost, the savings they provide and the revenues they can generate.

The Chair: Senator Dickson, from Nova Scotia, was just arriving when I was doing the introduction. Inasmuch as the Halifax model is quite important, I wanted to point that out. Carry on, please.

Ms. Joseph: Figure 2 indicates that municipalities have a number of large, low-cost energy consumption reducing and GHG emission reducing opportunities that can be implemented over the next decade. These include building retrofits for lighting and insulation, installation of combined heat and power systems, district energy systems, and a host of other initiatives that get progressively more expensive. It is important to note that over one quarter of these initiatives can provide a return on investment, so they cost zero dollars per tonnes reduced. That is true even without the implementation of a carbon price. More than two thirds of the emission reductions can be achieved at a cost of less than \$25 per tonne. All of the emissions reductions in that figure — which are associated with energy consumption reductions— can be achieved at a cost of less than \$75 per tonne reduced. In provinces with favourable conditions, like British Columbia with its carbon tax and Ontario with its feed-in tariff, local governments are increasing their renewable energy generation capacity. They are implementing district energy

décharges municipales, que ce soit pour les véhicules, pour le chauffage ou pour l'électricité, comme l'ont fait les municipalités de Vancouver et de Rivière-du-Loup. Ces initiatives ont permis à ces collectivités d'économiser des millions de dollars et de faire un usage intelligent des ressources naturelles et des déchets.

En ce qui concerne les domaines sous le contrôle indirect des municipalités, il s'agit des politiques et programmes susceptibles de promouvoir l'efficacité énergétique dans les édifices domiciliaires, commerciaux et institutionnels, ainsi que dans les industries locales. La planification municipale peut également réduire la consommation d'énergie associée au transport des personnes et des marchandises. Un bon exemple à ce sujet, dont je sais que beaucoup d'entre vous avez entendu parler, est le programme SolarCity de la municipalité régionale de Halifax. Il s'agit d'un projet pilote en vertu duquel les propriétaires de logements pourront obtenir du crédit à coût réduit pour rééquiper leur domicile au chauffage solaire ou électrique. Ils seront remboursés par le truchement de paiements calculés en fonction de leur propriété. C'est un excellent exemple d'autorité locale utilisant les leviers à sa disposition pour promouvoir un usage plus intelligent de l'énergie.

Les bienfaits de l'exploitation de ces possibilités locales directes et indirectes concernent non seulement l'avenir énergétique du Canada mais aussi sa prospérité économique globale.

J'attire votre attention sur la figure 2 de la page 9 de *Agir sur le terrain*, qui fait partie de notre mémoire. Elle vous donnera une idée du coût de ces initiatives d'économie d'énergie, des sommes qu'elles permettent d'épargner et des revenus qu'elles peuvent générer.

Le président : Le sénateur Dickson de la Nouvelle-Écosse entrait juste dans la salle quand je faisais les présentations. Étant donné que le modèle de Halifax est tellement important, je tenais à signaler sa présence. Continuez, s'il vous plaît.

Mme Joseph : La figure 2 indique que les municipalités pourraient mettre en œuvre au cours de la prochaine décennie de nombreuses mesures peu coûteuses de réduction de leur consommation énergétique et de leurs émissions de GES, par exemple la modernisation des systèmes d'éclairage et d'isolation des bâtiments, l'installation de systèmes mixtes de chauffage et d'électricité et de réseaux d'énergie de quartier, et une foule d'autres initiatives devenant progressivement plus dispendieuses. Il importe de souligner que plus du quart de ces initiatives peuvent procurer un rendement du capital investi, c'est-à-dire qu'elles ne coûtent rien par tonne de réduction. Et cela est vrai même sans tarification du carbone. Plus de deux tiers de ces réductions peuvent être obtenues à moins de 25 \$ par tonne évitée. Toutes les réductions d'émissions de cette figure, qui proviennent de réductions de la consommation d'énergie, peuvent être obtenues à un coût de moins de 75 \$ la tonne évitée. Dans les provinces où les conditions sont favorables, comme la Colombie-Britannique avec sa taxe sur le carbone et l'Ontario avec son tarif de rachat garanti de

systems and fleet management policies that reduce overall energy consumption, but particularly reduce non-renewable energy consumption.

This leads me to FCM's most recent research that identifies the role municipal governments can play in Canada's transition to a more energy-efficient and green economy.

Municipalities have a range of policy tools at their disposal to influence energy use in Canada, including planning, zoning, development control, establishing protected areas, property tax and other mechanisms. Using these tools, cities can undertake essential action in a number of key areas for a green economy. These actions can create jobs, lead to GDP growth and help green businesses across Canada to develop.

The more favourable the national policy environment, the more likely municipalities will be to maximize local policy levers at their disposal to reduce energy consumption in their communities and contribute to renewable energy production in Canada. While we recognize that some of these policies will have to come from the provincial or territory level, there are a few key actions that the federal government can take to contribute.

The first is to evaluate and shift any subsidies that discourage energy efficiency or clean energy projects.

The second would be to use market signals to reduce excessive automobile use, provide an incentive for denser development, and more efficient energy use. A carbon price could be used to send this type of signal.

Sustainable transportation could be made an infrastructure priority. As the federal government develops a new long-term infrastructure plan for 2014, it can catalyze sustainable transportation actions in communities, create jobs, reduce fuel consumption, and prevent the loss of \$5 billion annually in delays due to traffic congestion.

They can also introduce a green top-up to federal infrastructure funding, incentivizing project proponents to go further and leverage environmental benefits in their projects.

They can introduce a Canada clean energy program. This could work to reduce the cost of clean energy generation and transmission and reduce the cost of renewable energy to consumers, encouraging consumer uptake of renewables.

Another option would be a financing program for energy efficiency retrofits that is delivered in collaboration with the municipal sector.

l'électricité, les gouvernements locaux exploitent ces possibilités en augmentant leur capacité de production d'énergie renouvelable, en mettant en place des réseaux de chauffage de quartier et en se dotant de politiques des flottes qui contribuent à réduire la consommation totale d'énergie, en particulier d'énergie non renouvelable.

Cela m'amène à vous parler de la dernière recherche de la FCM qui précise le rôle que peuvent jouer les gouvernements municipaux dans la transition du Canada vers une économie plus écoénergétique et plus verte.

Les gouvernements locaux disposent d'une panoplie d'outils pour influencer la consommation énergétique au Canada : planification, zonage, contrôle du développement, création de zones protégées, taxes foncières, et cetera. À l'aide de ces outils, les municipalités peuvent prendre des mesures essentielles dans divers secteurs clés afin de promouvoir une économie verte. Ces actions peuvent créer de l'emploi, contribuer à la croissance du PIB et stimuler la création d'entreprises vertes dans l'ensemble du pays.

Plus les politiques nationales seront favorables, plus les municipalités seront en mesure d'optimiser les leviers stratégiques locaux dont elles disposent pour réduire la consommation énergétique dans leurs collectivités et contribuer à la production d'énergie renouvelable. Bien entendu, il incombera aux gouvernements provinciaux et territoriaux de mettre en œuvre une partie de ces changements stratégiques, mais le gouvernement fédéral pourrait prendre les mesures qui suivent.

Premièrement, il pourrait faire un examen des subventions qui découragent les projets écoénergétiques et d'énergie propre et les transférer à d'autres projets.

Deuxièmement, il pourrait utiliser les signaux du marché pour réduire l'utilisation excessive de l'automobile, offrir un incitatif favorisant un développement plus dense, et stimuler une utilisation plus efficiente de l'énergie. La tarification du carbone pourrait être utilisée pour envoyer ce genre de signal.

Le transport durable pourrait être considéré comme une priorité infrastructurelle. Comme le gouvernement fédéral dresse actuellement un nouveau plan d'infrastructure à long terme pour 2014, il pourrait catalyser les initiatives de transport durable dans les collectivités, créer des emplois, réduire la consommation de carburant, et prévenir la perte de 5 milliards de dollars annuellement attribuable à la congestion de la circulation.

Le gouvernement fédéral pourrait également adopter un programme de financement complémentaire vert des budgets d'infrastructures pour inciter les promoteurs de projets à faire plus pour en rehausser les bienfaits environnementaux.

Il pourrait adopter un programme canadien d'énergie propre, ce qui contribuerait à réduire le coût de production et de transmission d'énergie propre, et à réduire le coût de l'énergie renouvelable pour les consommateurs, encourageant ainsi ces derniers à adopter les énergies renouvelables.

Une autre option pourrait être un programme de financement de la rénovation des bâtiments pour en accroître l'efficacité énergétique, en collaboration avec le secteur municipal.

These actions could have widespread beneficial impact and leverage significant, private sector investment.

Finally, the federal government could spearhead a new green economy partnership among governments, bringing together federal, local and provincial and territorial governments to build a new partnership that empowers each order of government to use the levers at their disposal to achieve the greatest benefits in terms of clean energy production, renewable energy efficiency and to move the economy towards more efficiency and a green economy.

[Translation]

Aside from FCM's policy related mandate, we also administer a range of both national and international programs, including the Green Municipal Fund (GMF), Partners for Climate Protection (PCP) and until recently the EnviroFleet program. These programs enable municipalities to pursue energy-related objectives and to share their expertise with communities around the world. I will describe each program briefly as well as some of the important takeaways.

The Green Municipal Fund is a \$550 million federal endowment through which FCM offers funding and knowledge to municipal governments and their partners for municipal environmental projects, a majority of which are actually energy-related. Since the fund's inception in 2000, over 875 initiatives have been approved for funding, including 150 capital projects, of which 40 have been completed and have reported environmental results.

Under the energy umbrella, we have funded energy efficient retrofits and new LEED buildings, district energy systems, geothermal exchange systems and renewable energy installations.

Based on reporting to date, over 194,000 tons of CO₂ will be eliminated annually just by the roughly 40 FCM-funded projects. The cumulative impact of thousands of municipalities across Canada taking similar action can make a new energy future possible. Moreover, these GMF-supported initiatives have the potential to leverage over \$3 billion of economic activity in more than 430 communities, highlighting the municipal role in Canada's Green Economy.

The Partners for Climate Protection (PCP) program is a network of Canadian municipal governments that have committed to reducing greenhouse gases (GHG) and acting on climate change. By participating in the program, municipalities commit to taking action and work to achieve a series of five milestones to reduce their GHG emissions.

Since its inception in 1998, 216 municipalities representing approximately 80 per cent of Canada's population have joined PCP.

Toutes ces mesures pourraient avoir une vaste incidence bénéfique et stimuler un investissement important du secteur privé.

Finalement, le gouvernement fédéral pourrait prendre l'initiative d'un nouveau partenariat d'économie verte avec les autres paliers de gouvernement dans le but d'amener les instances fédérales, locales, provinciales et territoriales à forger un nouveau partenariat donnant à chaque palier de gouvernement le pouvoir d'utiliser les leviers à sa disposition pour obtenir le maximum de retombées en termes de production d'énergie propre, d'utilisation efficiente de l'énergie renouvelable, et de promotion d'une économie plus efficiente et plus verte.

[Français]

En plus d'élaborer des politiques, la FCM administre une gamme de programmes nationaux et internationaux, dont le Fonds municipal vert (FMV), les Partenaires dans la protection du climat (PPC) et, jusqu'à récemment, le programme EnviroFleet. Ces programmes permettent aux municipalités de se fixer des objectifs énergétiques et de les réaliser et de partager leur expertise avec des collectivités à travers le monde. J'offrirai une brève description de chaque programme ainsi que quelques-uns des avantages qu'ils apportent.

Le Fonds municipal vert est un fonds de dotation fédéral de 550 millions de dollars qui permet à la FCM d'offrir du financement et des connaissances aux gouvernements municipaux et à leurs partenaires pour des projets environnementaux municipaux, la majorité étant liée à l'énergie. Depuis sa création en 2000, le fonds a financé plus de 875 initiatives, dont 150 projets d'immobilisations. Quarante d'entre eux ont été menés à terme et ont rapporté leurs résultats environnementaux.

Dans le domaine énergétique, nous avons financé des projets de rénovation écoénergétique, des réseaux d'énergie de quartier, des systèmes d'échange géothermique et des installations d'énergie renouvelable entre autres.

D'après les rapports reçus jusqu'à ce jour, les 40 projets financés par la FCM permettront à eux seuls d'éliminer plus de 194 000 tonnes de CO₂ par année et on peut bien imaginer l'impact cumulatif de milliers de municipalités à la grandeur du Canada qui prendront des mesures similaires. Ces initiatives financées par le Fonds municipal vert peuvent générer une activité économique de plus de trois milliards de dollars dans plus de 430 collectivités. Cela met en évidence le rôle des municipalités au sein de l'économie verte du Canada.

Le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) est un réseau d'administrations municipales engagées à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et à lutter contre les changements climatiques. Les municipalités participantes s'engagent à agir et à s'efforcer de réduire leurs émissions à GES en cinq étapes.

Depuis sa création en 1998, 216 municipalités, représentant environ 80 p. 100 de la population du Canada, se sont jointes aux PPC.

The 2010 PCP National Measures Report, which is included in our submission, highlights 182 initiatives undertaken by 37 municipalities across Canada to reduce GHG emissions. As indicated in table 3, page 11 of the report, these initiatives have led to significant energy savings and have reduced GHGs by 350,000 tonnes annually. They represent more than \$145 million in investments and have saved municipalities nearly \$3.5 million per year. Since the Measures Report began in 2008, more than 1.5 million tonnes of GHG reductions have been reported, which is the equivalent of taking close to 400,000 light vehicles off the road.

Finally, FCM's EnviroFleets program was a two-year program funded by Environment Canada and run through PCP to help municipal vehicle fleet managers find cost-effective ways to green their fleets by being more energy efficient or using fuels that produced fewer GHG emissions.

Overall, the program directly engaged 319 municipal staff and elected officials in workshops and webinars and resulted in the establishment of a contact network of over 1,300 municipal fleet managers.

The program is another excellent example of federal collaboration with the municipal sector to achieve energy-related objectives.

[English]

I would like to touch briefly on some of the federal programs that have been introduced over the years to support energy-related initiatives at the municipal level. It is important to note, first, that local governments have faced a long-standing fiscal constraint. They receive 8 cents for every tax dollar collected in Canada, and besides this depend on property taxes and user fees to fund their operations.

In recent years, however, the federal government has begun to contribute more significantly to municipal infrastructure and to energy-related programs. The Gas Tax Fund and the Building Canada Fund are two important examples. They have provided \$2 billion and \$1.2 billion annually to municipal infrastructure projects, including energy projects. The federal Green Infrastructure Fund, which is a \$1 billion fund, has contributed to six municipal energy projects.

Other programs of note include the ecoENERGY Retrofit grant for homeowners, which was recently renewed for \$400 million, and the ecoENERGY for Aboriginal and Northern Communities Program, which provides \$8 million over two years for the deployment of clean energy technology in diesel-dependent northern and remote communities.

Le Rapport national sur les mesures 2010 du PPC, joint à notre mémoire, décrit 182 initiatives lancées par 37 municipalités du Canada dans le but de réduire les GES. Comme l'indique le tableau 3, à la page 11 du rapport, ces initiatives ont permis de réaliser de grandes économies d'énergie et de réduire les GES de plus de 350 000 tonnes par année. Ces projets représentent des investissements de plus de 145 millions de dollars et ont permis aux municipalités d'économiser 3,5 millions de dollars par année. Depuis la parution du premier Rapport sur les mesures, en 2008, les municipalités ont réussi à éliminer plus de 1,5 million de tonnes de GES, ce qui équivaut à peu près à 400 000 véhicules légers de moins sur les routes.

Le programme Enviro-FloT de la FCM était un programme de deux ans financé par Environnement Canada et administré par les PPC dans le but d'aider les gestionnaires de parcs de véhicules municipaux à trouver des solutions économiques pour verdir leurs flottes en les rendant plus écoénergétiques ou en utilisant des carburants qui émettent moins de GES.

Dans l'ensemble, le programme a fait participer directement 319 employés municipaux et les représentants élus à des ateliers et des webinaires et a contribué à la création d'un réseau de 1 300 gestionnaires de parcs municipaux.

Le programme est un excellent exemple de la collaboration fédérale-municipale vers l'atteinte d'objectifs énergétiques.

[Traduction]

J'aimerais maintenant dire un mot de certains programmes fédéraux mis en œuvre au fil des ans pour soutenir les initiatives écoénergétiques à l'échelle municipale. D'entrée de jeu, il est important de rappeler que les administrations locales doivent composer depuis longtemps avec des réductions budgétaires. Elles reçoivent 8 cents pour chaque dollar perçu au Canada; de plus, ce pourcentage dépend de la taxe foncière et des droits d'utilisation perçus pour financer leurs activités.

Ces dernières années, cependant, le gouvernement fédéral a commencé à investir plus généreusement dans l'infrastructure municipale et les programmes reliés à l'énergie. Le Fonds de la taxe sur l'essence et le Fonds Chantiers Canada, qui en sont deux exemples importants, ont fourni respectivement 2 milliards et 1,2 milliard de dollars annuellement pour financer des projets d'infrastructure municipaux, notamment d'énergie. Le Fonds pour l'infrastructure verte, de 1 milliard de dollars, a contribué à six projets d'énergie municipaux.

D'autres programmes à signaler comprennent écoÉNERGIE Rénovation, pour les propriétaires de domiciles, qui a été récemment renouvelé avec un budget de 400 millions de dollars, et écoÉNERGIE pour les collectivités autochtones et nordiques, qui prévoit 8 millions de dollars sur deux ans pour le déploiement de technologies d'énergie propre dans les collectivités nordiques et éloignées qui dépendent du diesel.

These programs have been critical to supporting front-line infrastructure renewal, and this needs to continue.

Our main message to you, in closing, is that Canada can have a brighter energy future if all orders of government collaborate to make it happen. Local governments can help achieve national energy objectives, as FCM has found through our research, but also through our experience as a program delivery agent. Some cities are already way ahead of the curve.

The Chair: Thank you, Ms. Joseph. Before we turn to Mr. Thompson, I just want to make a couple of comments.

You have seen the light and brought everything together that we are trying to encapsulate as we start working on our report. You have laid out beautifully what the federal government can do and/or is doing. Given the provincial jurisdiction and energy and the environment and the like, everyone is asking: What is the role of the feds? What can the feds do?

I thought you put it succinctly in terms of what they are already doing as well. Of course, not only is collaboration important, but communication is critical as well.

[*Translation*]

I would like to congratulate you for your perfect French. A perfectly bilingual witness. Thank you very much.

[*English*]

Now we turn to David Thompson, who will make a 15-minute opening statement, following which we will go to questions from senators.

David Thompson, Director, Sustainable Communities, Sustainable Prosperity: Good morning, and thank you, Mr. Chair and members of the committee, for the opportunity to speak with you this morning about Canada's energy future, and particularly at the municipal level of government.

I also appreciated Ms. Joseph's comments, her coverage of the issues and her eloquence. I got up this morning at 4:45, Alberta time, so I cannot guarantee that I will be equally eloquent, but at least Ms. Joseph has said it all.

I am the Director of Sustainable Communities at Sustainable Prosperity. Sustainable Prosperity is an independent policy research organization based at the University of Ottawa. Our mandate is to promote the development of a green economy in Canada, and particularly with a focus on the role of market-based policies in achieving environmental and economic outcomes.

Our work revolves around a basic observation in economics, and that is that market prices sometimes omit the environmental and other costs and benefits of those transactions. Those costs

Ces programmes ont joué un rôle crucial pour favoriser le renouvellement de l'infrastructure essentielle et il convient de les maintenir.

Le principal message que nous vous transmettons est que le Canada peut avoir un avenir énergétique plus brillant si tous les ordres de gouvernement mettent l'épaule à la roue. Les administrations locales peuvent jouer un rôle dans la réalisation des objectifs nationaux en matière d'énergie, comme nous l'avons constaté dans le cadre de nos recherches et de nos expériences en matière de prestation de programmes. Certaines municipalités devançant déjà de loin la courbe nationale.

Le président : Merci, madame Joseph. Avant de donner la parole à M. Thompson, permettez-moi de faire quelques brèves remarques.

Vous avez vu la lumière et avez exposé dans un ensemble cohérent tous les éléments nécessaires pour la préparation de notre rapport. Vous avez magnifiquement exposé ce que le gouvernement fédéral fait et peut faire. Étant donné les compétences provinciales, l'énergie, l'environnement et tout le reste, tout le monde se demande : quel est le rôle des fédéraux? Que peuvent faire les fédéraux?

Je pense que vous avez bien résumé ce qu'ils font déjà très bien. Évidemment, ce n'est pas seulement la collaboration qui est importante, mais aussi la communication.

[*Français*]

J'aimerais vous féliciter pour votre français impeccable. Un témoin parfaitement bilingue. Je vous en remercie.

[*Traduction*]

Je donne maintenant la parole à David Thompson pour sa déclaration liminaire d'une quinzaine de minutes, après quoi nous passerons aux questions des sénateurs.

David Thompson, directeur, Collectivités durables, Prospérité durable : Bonjour, monsieur le président, membres du comité, et merci de me donner l'occasion de m'adresser à vous au sujet de l'avenir énergétique du Canada, surtout au palier municipal.

J'ai moi aussi apprécié la déclaration de Mme Joseph, la manière dont elle a couvert la problématique, et son éloquence. Comme je me suis levé ce matin à 4 h 45, heure de l'Alberta, je ne saurais vous garantir la même éloquence mais, au moins, Mme Joseph a tout dit.

Je suis le directeur de Collectivités durables à Prospérité durable. Prospérité durable est un institut de recherche indépendant en politiques publiques basé à l'Université d'Ottawa. Son mandat consiste à promouvoir l'instauration d'une économie verte au Canada en mettant particulièrement l'accent sur le rôle de politiques basées sur le marché pour atteindre des résultats environnementaux et économiques.

Notre travail découle d'une observation élémentaire en économie, à savoir que les prix du marché omettent parfois les coûts et bénéfices environnementaux et autres de ces transactions.

and benefits are externalized in the economics jargon, and that is the root of many environmental problems. With externalities, regardless of people's intentions, rational economic decisions often lead to environmental harm, as well as distortions in the economy and economic inefficiency. Using market-based instruments we can capture some of those externalities, protect the environment and boost prosperity.

Within the Sustainable Communities area of Sustainable Prosperity we are working on identifying policy measures that can be used at all three levels of government that will reduce energy consumption and greenhouse gas emissions while boosting local economies and improving the fiscal situation of municipalities.

As I mentioned, Ms. Joseph's presentation covered a wide range of areas where federal policies can assist municipal governments in achieving those kinds of goals. I will focus on one key problem that is a priority for our Sustainable Communities cluster, and that is urban form. I will talk about three things; the problem, the opportunities and the solutions. On the latter point, I will focus on what the federal government can do in this regard.

We all know the non-financial costs of suburban sprawl. It eats up valuable farmland and hollows out cities. It locks us into automobile dependency and boosts climate change and smog emissions. Medical research has recently established a link between sprawl and several chronic health conditions ranging from obesity to heart disease, diabetes and a number of others. This is not to mention the injuries and deaths from motor vehicle collisions and the health impact of air pollution.

On that latter point, transportation is recognized as one of the largest sources of air pollution in Canada. A City of Toronto report a few years ago estimated that 400 deaths and 1,600 hospital admissions every year are due to the health impacts of air pollution — just within that city.

Nationally, the Canadian Medical Association estimates that the health care costs of air pollution are on the order of \$400 million a year. This is dwarfed by the cost of injuries from transportation accidents, at \$3.7 billion per year. There are very significant non-financial and financial costs arising from sprawl and the transportation that sprawl requires.

In addition, suburban homeowners face financial risks from sprawl. As we leave the age of cheap oil and gasoline, that will become worse. As we saw with the U.S. housing bubble collapse, suburban home values dropped more quickly than urban home values, and I think we will be seeing that as energy prices go up.

Ces coûts et bénéfices sont externalisés, comme on dit en jargon économique, et c'est là l'origine de nombreux problèmes environnementaux. Avec des externalités, quelle que soit l'intention des gens, des décisions économiques rationnelles débouchent souvent sur du tort environnemental, ainsi que sur des distorsions et de l'inefficience économiques. L'utilisation d'instruments basés sur le marché peut permettre de capter certaines de ces externalités, de protéger l'environnement et de stimuler la prospérité.

Chez Collectivités durables, à Prospérité durable, notre travail consiste à identifier les politiques publiques que pourraient employer les trois paliers de gouvernement pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre tout en stimulant les économies locales et en améliorant la situation budgétaire des municipalités.

Comme je l'ai dit, Mme Joseph a présenté un large éventail de domaines dans lesquels des politiques fédérales pourraient aider les municipalités à atteindre ce genre d'objectifs. Je vais donc me concentrer sur un problème clé qui est une priorité de notre groupe, Collectivités durables : l'urbanisation. J'aborderai trois choses : le problème, les opportunités et les solutions. Dans le cadre de ce troisième élément, je me concentrerai sur ce que peut faire le gouvernement fédéral.

Nous connaissons tous les coûts non financiers de l'urbanisation tentaculaire. Elle s'empare de terres agricoles précieuses et vide le cœur des villes. Elle nous emprisonne dans la dépendance automobile et accroît le changement climatique et les émissions de smog. Des recherches médicales ont récemment établi un lien entre l'urbanisation et plusieurs problèmes de santé chroniques allant de l'obésité aux troubles cardiaques, au diabète et à plusieurs autres, sans parler des blessures et décès causés par les accidents automobiles, ou de l'impact sur la pollution atmosphérique.

À cet égard, on sait que le transport est l'une des plus grandes sources de pollution atmosphérique au Canada. On estimait il y a quelques années dans un rapport de la municipalité de Toronto que 400 blessés et 1 600 hospitalisations résultaient chaque année de l'incidence de la pollution atmosphérique sur la santé. Et ce, rien que pour Toronto.

À l'échelle nationale, l'Association médicale canadienne estime que les coûts de santé résultant de la pollution atmosphérique sont de l'ordre de 400 millions de dollars par an. Et ce chiffre n'est rien par rapport au coût des blessures issues des accidents d'automobile : 3,7 milliards par an. L'urbanisation tentaculaire et ses conséquences en matière de transport entraînent donc des coûts financiers et non financiers considérables.

Ajoutons à cela les risques financiers auxquels l'urbanisation tentaculaire expose les propriétaires fonciers. Avec la fin de l'ère du pétrole et de l'essence bon marché, ils ne peuvent qu'empirer. Comme nous l'avons vu avec l'éclatement de la bulle du logement aux États-Unis, la valeur des maisons en banlieue a chuté plus rapidement que celle des maisons en ville, et je pense que c'est ce qui arrivera avec la hausse du prix de l'énergie.

Sprawl also creates a serious financial risk for municipalities. My current hometown of Edmonton recently put out a report entitled *Costs and Revenues for New Areas*. It examined 17 new residential developments that were being planned or being built at the moment out of over 40 new developments that are happening. The city of Edmonton found that there will be a net cost to the city from these developments. The cost to the city will be almost \$1 billion in the next 30 years. In the 30 years after that, the net costs of sprawl will be almost \$3 billion. That is just one city of many cities across Canada, and less than half of its new neighbourhoods.

Having delivered the gloom, I will talk about the opportunities, because a big problem is a big opportunity. We can achieve a lot of benefits if we are able to rein in sprawl. To start with, we can reduce the non-financial costs that I mentioned earlier. We can also improve the balance sheets of municipal governments, as the Edmonton example would illustrate. We can strengthen the overall economy, and one way to do that is by addressing those negative externalities. That would reduce the economic distortions, reduce the economic inefficiencies and boost growth. That is basic economics.

The more interesting economics has come in the last few decades. Economists have pointed out that by boosting urban density we can improve the access of firms to workers. When you do that, firms have more potential workers to choose from. You can get a better fit between jobs and employees and you boost labour productivity. Job seekers also have more access to firms when you have a denser municipality, which tends to reduce friction-related unemployment.

Density also improves the access of firms to both suppliers and markets for their goods and services, and enhances knowledge spillovers between and within sectors. A great example of that is Silicon Valley in the United States. Such economies of agglomeration can have a significant impact on boosting economic growth.

Finally, density can help improve the federal balance sheet. I referred to the high health care costs of sprawl and transportation earlier. The federal government picks up 40 per cent of health care spending nationally, so we can have significant savings for the federal government. It is easy to see why municipal governments right across the country are adopting urban densification as a key goal.

As to specific solutions, as Ms. Joseph mentioned there are many policy actions that municipalities can take. Reforming property taxes and development cost charges are an example. These can be used to make it relatively cheaper to build within the city, to densify, to use in-fill development, to redevelop brownfield sites, that is, abandoned or polluted sites. We see that cities are starting to use these policy tools. For example, the city of Calgary has recently reformed its development cost charges to try to close the gap between what it spends on suburbs and what it receives from suburbs in revenues.

L'urbanisation tentaculaire expose aussi les municipalités à de sérieux risques financiers. Ma municipalité d'Edmonton a récemment publié un rapport intitulé *Costs and Revenues for New Areas* portant sur 17 nouveaux lotissements en cours de construction ou de planification sur plus de 40 en cours de réalisation. Sa conclusion était que ces lotissements représenteront pour elle un coût net de près de 1 milliard de dollars dans les 30 prochaines années. Dans les 30 années suivantes, les coûts nets de l'urbanisation tentaculaire atteindront près de 3 milliards de dollars. Et je ne parle ici que d'une des nombreuses villes du Canada, et de moins de la moitié de ses nouvelles banlieues.

Après l'apocalypse, voici les opportunités, puisque tout problème est aussi une opportunité. Nous pourrions récolter de nombreux avantages si nous parvenions à maîtriser l'urbanisation tentaculaire. Pour commencer, nous pourrions réduire les coûts non financiers. Nous pourrions aussi améliorer les états financiers des municipalités, comme le montre l'exemple d'Edmonton. Nous pourrions renforcer l'économie de manière générale, l'une des méthodes étant de prendre en compte ces externalités négatives. Cela réduirait les distorsions économiques, réduirait l'inefficacité économique et stimulerait la croissance. C'est le b.a.-ba de l'économie.

L'une des choses les plus intéressantes sur le plan économique a été constatée ces dernières décennies. Les économistes ont montré qu'accroître la densité urbaine peut améliorer l'accès des entreprises aux travailleurs. Quand on fait ça, les entreprises ont un plus grand choix de travailleurs potentiels. On peut assurer une meilleure concordance entre les emplois et les employés et on peut accroître la productivité. Les chercheurs d'emploi ont également plus accès aux entreprises quand on a une municipalité plus dense, ce qui tend à réduire le chômage de friction.

La densité améliore aussi l'accès des entreprises aux fournisseurs et aux marchés pour leurs biens et services, et elle accroît les retombées de savoir dans et entre les secteurs. Un excellent exemple en est Silicon Valley aux États-Unis. De telles économies d'agglomération peuvent avoir une incidence profonde sur la croissance économique.

Finalement, la densité peut contribuer à améliorer les comptes fédéraux. J'ai parlé tout à l'heure des coûts élevés de la santé issus de l'urbanisation tentaculaire et du transport. Le gouvernement fédéral assume 40 p. 100 des dépenses de santé à l'échelle nationale; il pourrait donc économiser des sommes importantes. Il est facile de voir pourquoi des municipalités de tout le pays adoptent actuellement la densification urbaine comme objectif primordial.

Pour ce qui est de solutions concrètes, les municipalités ont le choix entre maintes politiques publiques, comme l'a dit Mme Joseph. Par exemple, elles peuvent réformer les taxes foncières et les frais de lotissement de façon à réduire le coût relatif de la construction en ville, à densifier, à faire du remplissage urbain, à exploiter les sites désaffectés, c'est-à-dire abandonnés ou pollués. Nous voyons d'ailleurs certaines municipalités commencer à adopter de telles politiques. Calgary, par exemple, a récemment réformé ses frais de lotissement pour essayer de combler l'écart entre ce qu'elle dépense dans les banlieues et ce qu'elle en reçoit comme revenus.

There are areas where provincial governments need to step in to help municipalities, for instance by transferring legislative authority to municipalities where needed. Again, that has begun in places like Vancouver, Toronto and Calgary. It needs to happen more broadly.

As we mentioned earlier, there is a federal role here. For instance, as FCM has pointed out for many years now, there is a need for sustainable transportation to be included in a national infrastructure plan for Canada.

Other federal spending can also be analyzed through a sustainable communities lens. As one example, we could look at the stimulus federal spending in 2009-10. In examining this, the UN found that compared to other G20 nations Canada's stimulus spending was not very green.

Fiscal restraint is currently a stated goal of government but current news indicates that there is a real possibility of further stimulus coming. If that is the case, we want to make sure that we do not miss a second opportunity to invest in energy efficiency and conservation, and try to help municipalities along the way.

Another opportunity where federal policy could play a role is in location-efficient mortgages. These mortgages, which are being given in the United States already, recognize the lower home ownership cost when you live near the centre of town and near transit. People have lower expenses, which helps them meet their financial obligations, reducing the risk of default; lenders will offer lower borrowing rates for residences within the city. A federal role here could be for CMHC to offer reduced mortgage insurance premiums, as it already does for energy efficient housing.

Another area where the federal government could play a role is in using its tax powers to complement municipal efforts; for instance, by offering tax credits or accelerated capital cost allowances for investments in district heating or other integrated community energy solutions. I note here that QUEST Canada presented to you about a year ago, so I will not go any further into ICES.

In looking at municipal policy on energy, policy compatibility is another important test for the federal government. Municipalities aiming to tackle sprawl often find themselves swimming against a bigger policy tide. The externalities that subsidize sprawl and excessive automobile usage make it harder for municipalities to turn around these trends. The federal government could help by addressing some of those externalities.

How could the federal government address those externalities while still meeting the needs for investment that I and others have mentioned to you?

Il y a aussi des domaines dans lesquels les gouvernements provinciaux doivent intervenir pour aider les municipalités, par exemple en leur accordant le pouvoir législatif dont elles ont besoin. Là encore, certaines municipalités ont déjà commencé à agir, comme Vancouver, Toronto et Calgary, et il faut que ce mouvement se répande.

Comme je l'ai dit, le gouvernement fédéral a aussi un rôle à jouer. Par exemple, comme l'affirme depuis de nombreuses années la FCM, il faut que le principe du transport durable fasse partie intégrante d'un plan national d'infrastructures.

D'autres dépenses fédérales peuvent aussi être analysées à travers le prisme des collectivités durables. Par exemple, on pourrait analyser de cette manière les dépenses fédérales de relance économique de 2009-2010. En procédant à un tel examen, l'ONU a constaté que les dépenses de relance du Canada n'étaient pas très vertes par rapport à celles d'autres nations du G20.

L'austérité budgétaire est l'un des objectifs actuels du gouvernement, mais on entend parler aussi d'une possibilité réelle de nouvelles dépenses de relance économique. Si tel était le cas, nous devrions veiller à ne pas rater une deuxième chance d'investir dans l'efficacité énergétique et la conservation, et d'essayer d'aider les municipalités dans cette voie.

Une autre mesure fédérale serait de concevoir des hypothèques de localisation. Ces hypothèques, qui sont déjà offertes aux États-Unis, tiennent compte du fait que les coûts de la propriété domiciliaire sont moins élevés à proximité des centres-villes et des transports publics. Les gens ont moins de dépenses, ce qui les aide à couvrir leurs obligations financières et réduit leur risque de défaillance. Les prêteurs peuvent donc offrir des taux hypothécaires moins élevés pour les domiciles intra-urbains. Au palier fédéral, la SCHL pourrait offrir des primes d'assurance hypothécaire réduites, comme elle le fait déjà pour les logements efficaces en énergie.

Le gouvernement fédéral pourrait aussi jouer un rôle en usant de son pouvoir de taxation pour compléter les efforts municipaux, par exemple en offrant des crédits d'impôt ou une déduction d'amortissement accéléré pour les systèmes de chauffage de quartier ou d'autres solutions d'énergie communautaire intégrées. Comme je sais que QUEST Canada a témoigné devant vous il y a environ un an, je n'insiste pas sur les SECI.

La compatibilité des politiques publiques est un autre critère important pour le gouvernement fédéral. Les municipalités souhaitant résister à l'urbanisation tentaculaire sont souvent obligées d'aller à contre-courant de politiques contraires. Les externalités qui subventionnent l'urbanisation tentaculaire et l'usage excessif de l'automobile font qu'il est difficile aux municipalités de renverser ces tendances. Le gouvernement fédéral pourrait les aider en s'attaquant à certaines de ces externalités.

Comment le gouvernement fédéral pourrait-il s'attaquer à ces externalités tout en répondant aux besoins d'investissement que moi-même et d'autres avons mentionnés devant vous?

There are two big answers and a lot of little answers. I will focus on the big ones. As Ms. Joseph said, the first thing to do would be to remove harmful subsidies. This is along the line of the physician's credo, "First, do no harm." I am pleased to report that economists — who are usually a pretty disagreeable bunch — agree with the doctors on this. They have identified the very large financial subsidies that the Canadian government provides to the oil and gas extraction industry. It is a highly profitable industry and not desperately in need of subsidies. These subsidies have the effect of artificially suppressing the cost of fuel, thereby subsidizing long distance commuting and development of sprawl. This locks communities into housing and infrastructure decisions that last for decades. They may not be terribly good decisions as the price of energy goes up. It also makes integrated energy systems, such as district heating, less feasible. Artificially stimulating oil and gas investment draws capital away from other sectors' private investment capital. It inflates the dollar, and undercuts green sectors and other sectors that municipalities depend on.

Removing these subsidies would reduce greenhouse gas emissions and improve the fiscal situation of the federal government. It would boost employment levels, as savings and private investment are shifted into areas of the economy that have a better return on jobs per dollar than oil and gas extraction. The leaders of the G20 countries agreed to remove those subsidies in 2010. Later that year, the Deputy Minister of Finance advised the government to eliminate those subsidies as well. I am happy to report that in my home province of Alberta, a large majority appear to support such a move. According to public opinion polling, 78 per cent would prefer subsidies for clean and renewable energy rather than oil and gas extraction.

Carbon pricing is a second way that the federal government can eliminate or address those externalities while finding revenues. This is essential. Carbon pricing is essential to any discussion of municipalities and energy. As noted by FCM, it creates an incentive for denser development and a shift toward transit. More broadly, it would support municipal efforts to reduce energy waste.

I notice in your interim report, *Attention Canada* — and through witness presentations — that you have heard many times that Canada needs carbon pricing. Rather than repeat that, I will offer a slightly different observation.

Canada has carbon pricing. It is not very good. That is the problem. That is where the federal government could make a difference.

Il y a deux grandes réponses, et beaucoup de petites. Je me limite aux grandes. Comme l'a dit Mme Joseph, la première chose à faire serait d'abolir les subventions nuisibles, en s'inspirant du principe fondamental des médecins : « Avant tout, ne causer aucun mal ». Je suis heureux de pouvoir dire que les économistes, qui sont généralement des personnes assez désagréables en bande, partagent l'avis des médecins. Ils ont identifié les très grosses subventions financières que le gouvernement canadien fournit à l'industrie d'extraction du pétrole et du gaz naturel, industrie extrêmement profitable qui ne semble pas avoir désespérément besoin de subventions. Or, celles-ci ont pour effet de limiter artificiellement le prix du carburant et, partant, de subventionner l'extension des banlieues et les longs déplacements en automobile des banlieusards. Cela emprisonne les collectivités dans des décisions de logement et d'infrastructure qui dureront des décennies mais qui ne seront peut-être pas tellement bonnes quand le prix de l'énergie augmentera. Ces subventions entravent aussi la mise en œuvre de systèmes d'énergie intégrés, comme des systèmes de quartier. Stimuler artificiellement l'investissement dans le pétrole et le gaz naturel prive évidemment les autres secteurs du capital privé correspondant. Cela gonfle la valeur du dollar et nuit aux secteurs verts et autres dont dépendent les municipalités.

Abolir ces subventions réduirait les émissions de gaz à effet de serre et améliorerait les finances du gouvernement fédéral. Cela rehausserait le niveau d'emploi puisque des sommes épargnées et des investissements privés seraient canalisés vers les secteurs de l'économie offrant un meilleur rendement d'emplois au dollar que l'extraction du pétrole et du gaz. En 2010, les dirigeants du G20 sont convenus d'abolir ces subventions. Plus tard la même année, le sous-ministre des Finances a adressé la même recommandation au gouvernement. J'ai le plaisir de dire que, dans ma province de l'Alberta, une grande majorité de la population semble appuyer une telle décision. Selon un sondage d'opinion, 78 p. 100 des gens préféreraient que des subventions soient accordées pour l'énergie propre et renouvelable plutôt que pour l'extraction de pétrole et de gaz naturel.

La tarification du carbone est une deuxième méthode qui permettrait au gouvernement fédéral d'éliminer ces externalités ou de s'y attaquer tout en trouvant des revenus. C'est essentiel. La tarification du carbone est essentielle à tout débat portant sur les municipalités et l'énergie. Comme l'indique la FCM, elle constitue un incitatif à la densification urbaine et à l'utilisation des transports publics. Plus généralement, elle favoriserait les efforts municipaux de réduction du gaspillage d'énergie.

J'ai constaté dans votre rapport préliminaire, *Attention Canada* — ainsi que dans les témoignages — qu'on vous a souvent dit que le Canada a besoin d'une tarification du carbone. Plutôt que de répéter les arguments à ce sujet, je ferai une observation légèrement différente.

Le Canada a un prix du carbone. Ce n'est pas un très bon système. C'est ça le problème. C'est là que le gouvernement fédéral pourrait améliorer la situation.

It is geographically uneven. Some provinces have explicitly adopted a carbon price and others have not. It is also inconsistent between fuels. There are implicit carbon prices that we can calculate embedded within gasoline taxes and diesel taxes. At the federal level, the excise tax of 10 cents a litre represents a carbon price of \$42 per tonne. However, there are fuels like coal where there is no tax and no carbon price.

The federal government could start by addressing these issues and harmonizing our existing carbon prices. For instance, one policy could be that the federal government maintains the implicit carbon price point on gasoline, which is \$42 a tonne, by maintaining its existing excise tax. At the same time, raise the implicit carbon price on coal — which has higher GHG emissions per unit of energy — and perhaps reduce the implicit carbon price on natural gas.

These were recommendations of economists Jack Mintz and Nancy Olewiler in a report we put out a few years ago. Such an adjustment would be phased in. It would raise \$12 billion to \$15 billion per year without increasing prices at gas pumps.

Next, the federal government could address geographic inequality by collecting backdrop revenues against a carbon price. If the carbon backdrop price was, for example, \$30 a tonne next year in 2012, perhaps the federal government would not be collecting anything in B.C. because it will already have a \$30 per tonne price. It might be collecting part of it in Alberta, where we have \$15 a tonne on some industries. In order to retain the revenues in their coffers, provinces and territories where there are no carbon prices would likely adopt a carbon price.

The price would need to go up in order to meet federal targets over time, however, hitting a level of \$200 a tonne — which is what would need to happen by 2050. What we would see is a 40-cent per litre increase in the price of gasoline. That is well within existing market fluctuations of the past few years, let alone what will happen by 2050.

Those significant revenues — which could come up to \$40 or \$50 billion a year by that point — could be returned to the individuals within those provinces. They could be returned to provinces with investments in clean energy production, energy efficiency or conservation. They could be spent on transit. These are things the public likes to see. Economists are very fussy about revenue neutrality. The public does not tend to be. They like to see tangible outcomes.

The bottom line is that carbon pricing is coming, whether it is from internal, provincial and territorial policies, or imposed upon us by our trading partners. I will note that both California and

Ce n'est pas uniforme sur le plan géographique. Certaines provinces ont adopté explicitement un prix du carbone, mais pas toutes. Il y a aussi un manque d'uniformité entre les carburants. Il y a des prix du carbone implicites qui sont intégrés dans les taxes sur l'essence et sur le diesel et qu'on peut calculer. Au palier fédéral, la taxe d'accise de 10 cents le litre représente un prix du carbone de 42 \$ la tonne. En revanche, il y a des combustibles, comme le charbon, qui ne sont pas taxés et n'ont pas de prix du carbone.

Le gouvernement fédéral pourrait commencer par s'attaquer à ces questions en harmonisant nos prix du carbone existants. Par exemple, il pourrait adopter comme politique le maintien du prix du carbone implicite sur l'essence, qui est de 42 \$ la tonne, en maintenant sa taxe d'accise actuelle. En même temps, il pourrait accroître le prix du carbone implicite du charbon, ressource qui dégage plus d'émissions de GES par unité d'énergie, et réduire éventuellement le prix du carbone implicite du gaz naturel.

Il s'agit là de deux recommandations qui avaient été formulées par les économistes Jack Mintz et Nancy Olewiler dans un rapport que nous avons publié il y a quelques années. Cet ajustement pourrait être progressif. Il permettrait de recueillir entre 12 et 15 milliards de dollars par an sans augmenter le prix de l'essence à la pompe.

Ensuite, le gouvernement fédéral pourrait s'attaquer au problème de l'inégalité géographique en percevant des recettes d'arrière-plan contre un prix du carbone. Si le prix du carbone d'arrière-plan était de 30 \$ la tonne en 2012, par exemple, le gouvernement fédéral pourrait ne rien percevoir en Colombie-Britannique puisque cette province a déjà un prix de 30 \$ la tonne. Il pourrait le percevoir partiellement en Alberta, où nous avons 15 \$ la tonne sur certaines industries. Afin de conserver ces sommes dans leurs coffres, les provinces et territoires où le carbone n'est pas tarifé ne tarderaient probablement pas à le faire.

Le prix devrait cependant augmenter peu à peu pour atteindre les objectifs fédéraux et se situer finalement à 200 \$ la tonne, ce qui devrait être le prix en 2050. Nous verrions une augmentation de 40 cents le litre d'essence, ce qui correspondrait parfaitement aux fluctuations du marché de ces dernières années, sans parler de ce qui arrivera en 2050.

Ces recettes importantes, qui pourraient atteindre 40 à 50 milliards de dollars par an à ce moment-là, pourraient être rendues aux contribuables des provinces. Elles pourraient leur être rendues sous la forme d'investissements dans la production d'énergie propre, d'efficacité énergétique ou de conservation. Elles pourraient aussi être consacrées aux transports publics. Ce sont là des choses que souhaite la population. Les économistes sont très attachés à la neutralité des revenus, mais pas le public, qui préfère plutôt voir des résultats tangibles.

Au final, la tarification du carbone arrivera bientôt, que ce soit par le truchement de politiques internes, provinciales et territoriales, ou qu'elle nous soit imposée par nos partenaires

Australia have taken steps to formalize carbon pricing within the last two weeks. Canada's exports will be looked at closely if we do not follow suit.

That raises the issue of policy certainty for business. It is probably the main reason businesses support carbon pricing. I am talking about businesses within the resource sector. Sustainable Prosperity put out a research report this year looking at major firms and business associations in the resource sector. It found they overwhelmingly support carbon pricing.

I will end on carbon pricing because it is the single most important step the federal government can take to help municipalities in developing cleaner energy systems. We can adopt many other policies, but without carbon pricing their effects will be stunted.

Thank you for the opportunity to speak this morning.

The Chair: That was a very articulate plea for carbon pricing. It brought a huge smile to the face of my colleague. I notice you steered away from describing the form of such carbon pricing. We hear many witnesses talking about a carbon tax. You mentioned we have pricing in some provinces, including B.C. and Alberta. We have cap-and-trade in others. The debate goes on. Do you have a preference? I think you plead for consistency and a harmonized approach to the essential step that needs to be taken. How would you do it?

Mr. Thompson: If it were up to me, I would want to look at a few key criteria. The first thing would be that we make sure that we achieve our environmental goals. You can do that with carbon tax, cap-and-trade or regulation. The second criterion I would have is low cost, that we do it in a cost-effective way.

In order of what economists have found, again carbon tax is the cheapest, lowest administrative costs, cap-and-trade the next cheapest, and command and control regulations is the most expensive.

Looking at those two criteria, it makes most sense to look at a carbon tax. In terms of political reality, we do live in a second-best world. It is a little uncertain whether a carbon tax could really be passed. I think it can be, you just have to look at what has happened in Australia recently, look at what happened in B.C., where the B.C. government did it, fought an election on it and won. We should be looking at the best policies we can — probably a carbon tax. If not, then cap-and-trade.

The Chair: Thank you very much.

commerciaux. Je constate que la Californie et l'Australie ont pris des mesures pendant ces deux dernières semaines pour formaliser la tarification du carbone. Les exportations du Canada seront attentivement surveillées si nous ne leur emboîtons pas le pas.

Cela soulève la question de la certitude des politiques publiques pour les entreprises. C'est probablement la principale raison pour laquelle celles-ci sont favorables à la tarification du carbone. Je parle des entreprises du secteur des ressources. Prospérité durable a publié cette année un rapport sur les grandes entreprises et associations commerciales du secteur des ressources et a constaté qu'une majorité écrasante est favorable à la tarification du carbone.

Je termine mon intervention sur la tarification du carbone car c'est la mesure la plus importante de toutes que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour aider les municipalités à se doter de systèmes d'énergie plus propres. Nous pourrions adopter toutes sortes d'autres politiques mais, sans la tarification du carbone, leurs effets seront limités.

Merci de votre attention.

Le président : Eh bien, c'était un plaidoyer très raisonné sur la tarification du carbone. Cela a fait naître un énorme sourire sur le visage de mon collègue. Je constate que vous n'avez pas décrit la forme que pourrait prendre cette tarification du carbone. Beaucoup de témoins nous ont fait cette recommandation. Vous dites qu'il y a déjà une tarification du carbone dans certaines provinces, dont la Colombie-Britannique et l'Alberta. Ailleurs, nous avons un système de plafonnement et d'échange. Le débat continue. Avez-vous une préférence? Comme vous avez plaidé pour la cohérence et l'harmonisation des politiques publiques, comment feriez-vous?

M. Thompson : S'il n'en tenait qu'à moi, je tiendrais compte de quelques critères fondamentaux. La première chose serait de nous assurer que nous atteignons nos objectifs environnementaux. Nous pouvons faire ça avec une taxe sur le carbone, un système de plafonnement et d'échange, ou l'adoption de règlements. Mon deuxième critère serait que cela ne coûte pas cher, que c'est mis en œuvre de manière efficiente.

Selon les économistes, c'est la taxe sur le carbone qui est la solution la moins chère, avec le moins de coûts administratifs, la solution suivante étant le plafonnement et l'échange, et la dernière, la plus chère, l'adoption de règlements de commandement et de contrôle.

Selon ces deux critères, la solution la plus logique est la taxe sur le carbone. En termes de réalité politique, nous devons accepter des compromis. Je ne sais pas si une taxe sur le carbone pourrait réellement être adoptée. Je crois qu'elle pourrait l'être, si l'on examine ce qui s'est passé récemment en Australie, ce qui s'est passé en Colombie-Britannique où le gouvernement a défendu cette idée pendant les élections et a gagné. Nous devrions essayer d'appliquer la meilleure politique possible, qui est probablement la tarification du carbone. Sinon, le plafonnement et l'échange.

Le président : Merci beaucoup.

Colleagues, I have a long list here. The smiling deputy chair has the floor. Do not gloat too much now.

Senator Mitchell: Thank you very much. In fact, the chair turned to me and said, "Did you write this?"

I am very interested in your presentation. They were both excellent and speak for themselves, so I will not have to clarify too much. I want to establish a couple of things.

Ms. Joseph, clearly the FCM accepts the science of climate change. There is no doubt. That is official. There is none of this maybe, maybe not. You believe there is a consensus in the science and you are actually operating and spending money under that very explicitly.

Ms. Joseph: Yes, we are. Our Partners for Climate Protection is about fighting climate change as a reality.

Senator Mitchell: You both mentioned, and maybe you can both jump in on this, that we need to eliminate harmful subsidies. Sometimes that debate is not as clear as it might be, because often the subsidies that are referred to are royalties that are lower than they might otherwise be, but compared to what? It is like the stumpage fee rate. What are they really?

When you talk about eliminating subsidies, is there a list of them? Would it be carbon capture and storage subsidies to oil and gas companies? Is it the CCA? Is it lower than what might otherwise be the level of royalties? What is it?

Ms. Joseph: FCM does not have a specific list of royalties that we believe the federal government should target. We recognize there is an issue. There are things that keep the price of clean energy more expensive than harmful or dirty energy, if you want to call it that, and this does not help municipalities move in a direction that is environmentally beneficial and economically beneficial.

It is up to the federal government, in terms of their outlook on the country, to look at what subsidies to address first. We feel those subsidies are there and are distorting opportunities for municipalities.

Mr. Thompson: Where I would start is with the externalities, just because we have a win-win situation there. If we can address the externalities, we can reduce the environmental and negative economic impacts of externalities as well.

Looking at rents and royalties, why not experiment with the market? Why establish royalties at a particular level? Why not, for instance, have a competitive market system for bidding on what the royalties should be? Have the private sector come to government and say what they are willing to pay and have an auction, essentially, and let the market decide what the royalties

Chers collègues, j'ai une longue liste de noms. Le vice-président-tout-sourire a la parole. Ne jubilez pas trop, cependant.

Le sénateur Michell : Merci beaucoup. En fait, le président vient juste de me demander si c'était moi qui avais rédigé cette communication.

Votre exposé m'a beaucoup intéressé. En fait, j'ai trouvé les deux exposés tout à fait excellents et je n'aurai pas beaucoup de précisions à demander. Je voudrais vérifier quelque chose.

Madame Joseph, il est clair que la FCM accepte la science du changement climatique. Il n'y a pas de doute. C'est officiel. Il n'y a pas de « peut-être bien que oui, peut-être bien que non ». Vous pensez qu'il y a un consensus sur la science, et vous œuvrez donc et dépensez de l'argent très explicitement dans ce contexte.

Mme Joseph : Tout à fait. Notre programme Partenaires dans la protection du climat vise précisément à lutter contre le changement climatique.

Le sénateur Michell : Vous avez dit tous les deux qu'on doit supprimer les subventions nuisibles. Le débat à ce sujet n'est cependant pas toujours aussi clair qu'il pourrait l'être, bien souvent parce que les subventions dont on parle sont en fait des redevances qui sont plus faibles qu'elles pourraient l'être, mais par rapport à quoi? C'est comme les droits de coupe du bois. De quoi s'agit-il en réalité?

Quand vous parlez d'éliminer les subventions, avez-vous une liste? S'agit-il des subventions aux sociétés pétrolières pour la capture et l'entreposage du carbone? S'agit-il de la DPA? Est-ce plus faible que ne pourrait l'être autrement le niveau des redevances? De quoi s'agit-il?

Mme Joseph : La FCM n'a pas de liste précise des redevances que devrait cibler le gouvernement fédéral. Nous savons que c'est un problème. Il y a des choses qui rendent l'énergie propre plus chère que l'énergie nuisible ou sale, si je peux m'exprimer ainsi, et cela n'aide pas les municipalités à avancer dans une voie environnementalement bénéfique et économiquement bénéfique.

Il appartient au gouvernement fédéral, selon son analyse globale du pays, de déterminer à quelles subventions s'attaquer d'abord. Nous pensons que ces subventions sont là et qu'elles faussent les décisions des municipalités.

M. Thompson : Je m'attaquerais d'abord aux externalités, tout simplement parce que c'est gagnant-gagnant. Si nous pouvons nous attaquer aux externalités, nous pouvons réduire les incidences environnementales et économiques négatives des externalités aussi.

En ce qui concerne les loyers et redevances, pourquoi ne pas expérimenter avec le marché? Pourquoi fixer les redevances à un certain niveau? Pourquoi pas, par exemple, instaurer un système de concurrence pour fixer le niveau des redevances? Le secteur privé dirait au gouvernement ce qu'il est prêt à payer et le gouvernement tiendrait une vente aux enchères, à toutes fins

should be. I think we will find they would be much higher. Indeed, in other places in the world where that has happened they have been much higher.

Senator Mitchell: That is a very interesting thought. Maybe we could have you back to spend more hours with this. This is good.

Senator Massicotte: Or repeat it five times.

Senator Mitchell: Exactly, just keep going. One of the implications of much alternative energy is it does not get created in centralized, huge plants, but it can be spread out through all kinds of municipalities and local areas and so on. Have any of you done specific work on how support for alternative energies could be structured to create community development, regional development, rural development, and sustain municipalities that are dying because of the kinds of economic forces that the modern world presents them?

Instead of having a Genesee-off, creating all kinds of energy in one spot, you could have energy projects all over Alberta in small towns. Has any policy work been done on that?

Ms. Joseph: I will turn it over to my colleague.

Alex Long, Senior Manager, Federation of Canadian Municipalities: In Mr. Thompson's statement he referred to a concept called ICES, which stands for integrated community energy solutions. This is a concept first developed by the Council of Energy Ministers a few years ago. It was elaborated by Natural Resources Canada, and is a concept that FCM fully supports and is looking to implement in communities, ranging from small to large.

The focus of ICES is very much what you addressed. The idea is that communities start to integrate how they produce and use energy through an integrated approach that has a number of economic spinoffs and benefits. You are basically not looking at just one large source of energy, but how energy can be used for transportation in a community, to fuel your water and waste water production. How do you build your communities so that energy is better used? It is a very integrated focus as to how energy is being produced.

Along with Natural Resources Canada, FCM is exploring and doing research on how to build on the projects already taking place in communities that are using this lens.

I will give you two quick examples of communities looking at ICES. One is a project in the city of Toronto at Exhibition Place. This is an integrated project where you have solar energy, geothermal energy and wind energy. The point is that these elements are part of a long-term integrated energy plan. For Exhibition Place over the next 20 years, the key questions were how far energy can be used in a way that is cost-effective, but also to plan so that even if it cannot afford the upfront costs for all of

utiles, pour laisser le marché décider du niveau des redevances. Je pense que nous constaterions qu'elles seraient beaucoup plus élevées. C'est ce qu'on a constaté dans d'autres régions du monde où ça s'est fait.

Le sénateur Michell : C'est une idée très intéressante. Nous devrions peut-être passer plusieurs heures avec vous pour en discuter. C'est excellent.

Le sénateur Massicotte : Ou le répéter cinq fois.

Le sénateur Michell : Exactement, continuez! L'un des avantages d'une bonne partie de l'énergie de remplacement est qu'elle n'est pas produite dans des centrales gigantesques et qu'elle peut être dispersée dans toutes sortes de municipalités et de localités. Avez-vous étudié explicitement la manière dont le soutien aux énergies de remplacement pourrait être structuré afin de stimuler le développement communautaire, le développement régional, le développement rural, et de soutenir des municipalités qui agonisent à cause du genre de forces économiques que le monde moderne leur présente?

Au lieu d'avoir une Genesee 3 produisant toutes sortes d'énergie dans un seul lieu, vous pourriez avoir des projets d'énergie dans toute l'Alberta, dans les petites villes. S'est-on déjà penché sur cette question?

Mme Joseph : Je laisse la parole à mon collègue.

Alex Long, gestionnaire principal, Fédération canadienne des municipalités : Monsieur Thompson a fait référence à un concept appelé SECI, les solutions d'énergie communautaire intégrées. C'est un concept qui avait été examiné par le Conseil des ministres de l'énergie il y a quelques années. Il avait été élaboré par Ressources naturelles Canada, et la FCM l'appuie sans réserve; elle essaie d'ailleurs de le mettre en œuvre dans des collectivités petites et grandes.

L'objectif des SECI est exactement celui que vous avez mentionné. Il s'agit pour les collectivités de commencer à intégrer la production et l'utilisation d'énergie d'une manière qui produit un certain nombre de retombées et d'avantages économiques. Essentiellement, on n'utilise pas une seule grande source d'énergie, on étudie plutôt la manière dont l'énergie peut être utilisée pour le transport, pour le chauffage de l'eau et pour le traitement des eaux usées. Comment doit-on concevoir les collectivités de manière à assurer une meilleure utilisation de l'énergie? C'est un système très intégré, relié à la manière dont on produit l'énergie.

Avec Ressources naturelles Canada, la FCM mène des recherches sur la manière de tirer parti des projets déjà en place dans les collectivités en utilisant ce prisme.

Je peux vous donner deux exemples rapides de collectivités axées sur les SECI. Le premier est un projet réalisé à Toronto, à Exhibition Place. C'est un projet intégrant l'énergie solaire, l'énergie géothermique et l'énergie éolienne. À Exhibition Place, les principales questions pour les 20 prochaines années étaient de savoir comment on utiliserait l'énergie de manière efficiente, mais aussi de planifier le projet de manière à ce que, même si tous les coûts d'aménagement ne pouvaient pas être assumés en totalité

these projects at once, it can plan into the future to ensure that the energy used is the most cost-effective but is also based on renewable energy sources rather than traditional sources of energy. That is Exhibition Place.

Understanding that the FCM represents communities across the country, a smaller example is the community of Revelstoke in British Columbia, which basically took a project to transform its large forest products plant from using natural gas to wood waste. By replacing a more expensive source of energy with wood waste, the project was also innovative as the excess heat was captured to actually fuel all of the municipal buildings and large components of the infrastructure.

Those are two areas. I could go on and on, but the fact is that municipalities are turning more and more to projects that have multiple economic and environmental benefits but also use energy in an integrated and cost-effective way.

Senator Mitchell: Of course, Okotoks in Alberta ranked high on that list.

Mr. Long: Yes.

Senator Mitchell: Could I be on the second round if there is time? This is great — very stimulating.

The Chair: Watch out for that sprawl.

Senator Merchant: Thank you, chair, and thank you very much for your concise presentations. They were most interesting. I am happy to be back here because I enjoy the subject that you are studying. I come from Saskatchewan. We are very interested in energy.

It was striking to read in the material last night that Toronto and Montreal are among the worst locations in the world for daily commuter rates and times. I have a couple of questions, even though I do not live in a big metropolis like that, because I am interested to know what the estimated cost would be of putting these two cities in the best commuter times category. How many years would it take, and what percentage of that cost should be assigned to the federal government through their infrastructure funding?

Ms. Joseph: We currently have numbers for Toronto, so we know that there is a \$5 billion price tag for traffic. The challenges in both Montreal and Toronto are some of what Mr. Thompson was touching on, that is, once you sprawl a community you got locked into certain patterns of transportation.

To reverse that and make those cities “best cities” in terms of commute, many things will have to be adapted in terms of densification, mixed-use communities, thinking about how to renew neighbourhoods slowly to make transit and active transportation more possible. It is not clear how much that will

dès le départ, les plans permettraient d’assurer l’utilisation la plus efficiente possible de l’énergie en ayant recours à des sources d’énergie renouvelable plutôt qu’aux sources traditionnelles.

Comme la FCM représente aussi des collectivités de toutes tailles dans l’ensemble du pays, il y a un exemple plus petit à Revelstoke, en Colombie-Britannique, où il s’agit de transformer une grande usine de produits forestiers utilisant du gaz naturel pour qu’elle utilise des déchets du bois. En remplaçant une source d’énergie plus dispendieuse par des déchets du bois, le projet a aussi été innovateur dans la mesure où l’excès de chaleur est capté pour chauffer tous les édifices municipaux et de vastes éléments de l’infrastructure.

Voilà les deux exemples. Je pourrais vous en donner beaucoup d’autres mais le fait est que de plus en plus de municipalités se tournent vers des projets offrant de multiples retombées économiques et environnementales en utilisant l’énergie de manière intégrée et efficiente.

Le sénateur Michell : Il y a aussi, évidemment, Okotoks, en Alberta, en haut de cette liste.

M. Long : Oui.

Le sénateur Michell : Pouvez-vous m’inscrire pour le second tour, monsieur le président, si nous en avons le temps? C’est une discussion extrêmement intéressante.

Le président : Essayez de ne pas exagérer.

Le sénateur Merchant : Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de leurs explications concises. C’est particulièrement intéressant. Je suis très heureuse d’être de retour ici parce que le sujet que vous étudiez m’intéresse beaucoup. Je viens de la Saskatchewan où nous sommes très intéressés par l’énergie.

J’ai été frappée de lire hier soir dans la documentation que Toronto et Montréal font partie des villes les pires au monde du point de vue des taux et des temps de déplacement des banlieusards. Même si je n’habite pas dans une aussi grande ville, je me demande combien il en coûterait d’amener ces deux villes au niveau des meilleures au monde du point de vue des déplacements des banlieusards. Combien d’années cela prendrait-il, et quelle proportion des coûts devrait être attribuée au gouvernement fédéral, dans le cadre de son financement des infrastructures?

Mme Joseph : Nous avons actuellement des chiffres pour Toronto et nous savons qu’il y a une estimation de 5 milliards de dollars pour la circulation automobile. Le défi qui se pose à Montréal et Toronto, comme l’a dit M. Thomson, est qu’on est emprisonné dans certains types de transport une fois qu’on construit en banlieue.

Pour renverser la situation et amener ces villes parmi les meilleures du point de vue des temps de déplacement, il y aurait énormément de choses à adapter en termes de densification, de communauté à usages mixtes, de rénovation progressive de certains quartiers pour y améliorer le transport public et le

cost, but it could cost billions of dollars. Think of what it will cost to replace the Champlain Bridge to make it amenable to light rail and more efficient bus use, to add active transportation on to that. It will cost in the billions of dollars, and that is one bridge.

It will be a process over time. It is important for the three orders of government to sit together and look at what opportunities exist to pay for this, be it tolls or other options, and then develop a financing plan. Even though we cannot specify what part of that the federal government should pay, it should be a collaborative effort.

Mr. Thompson: You can have a few essential solutions that will take a long time, like dealing with urban form and building out transit infrastructure. One fairly quick solution, to which Ms. Joseph alluded, is road pricing and tolling. London, England created a cordon toll around its downtown and contributed the proceeds of that toll to transit. That immediately reduced traffic in the downtown area by 20 to 25 per cent. There are steps we can take right away to address that, and we will need to have a longer-term plan.

Senator Merchant: In the same vein, what is the best urban centre of over 500,000 people in Canada with regard to commuter rates and what is the most important single element that resulted in it being the leader?

Ms. Joseph: I cannot say which is the best in terms of commuter rates, but many cities are improving their commuter rates. Vancouver is an example. Calgary is trying to move in that direction. Smaller communities like Guelph and Kitchener are thinking about how to move people more efficiently. Even Whitehorse had an active transportation pilot to reduce traffic in their communities. It was funded through Transportation Canada and it was very successful.

Different communities across Canada are moving forward on this. The biggest factor in what makes them leaders is the political will to do this and selling it to their citizens as something that will be beneficial for their quality of life and for the future of the community.

Senator Banks: Thank you very much for your excellent presentation and answers. As the chair will recall, this committee has issued several reports in the past that refer to some of the things you are talking about. They have fallen on deaf ears in governments of both stripes. One of them specifically said that the answer is internalization of the real costs and that the market will take care of everything if we tell people that we have to begin paying the real cost of what we use, of the services we provide, although that is a tough sell.

transport actif. Songez à ce que coûtera le remplacement du pont Champlain pour l'adapter au transport par rail léger et au transport efficace par autobus, en y ajoutant en plus le transport actif. Cela coûtera des milliards de dollars, et nous ne parlons que d'un seul pont.

C'est un processus qui prendra du temps. Il importe que les trois paliers de gouvernements réfléchissent ensemble aux possibilités de paiement de telles dépenses, que ce soit par du péage ou par d'autres méthodes, afin de dresser ensuite un plan de financement. Même si nous ne pouvons pas dire quelle proportion des dépenses devrait être assumée par le gouvernement fédéral, il est clair que la solution doit être trouvée en collaboration.

M. Thompson : Vous pouvez avoir quelques solutions essentielles qui prendront longtemps, comme transformer l'urbanisation et construire l'infrastructure de transport public. Une solution relativement rapide, comme Mme Joseph y a fait allusion, est la tarification routière et le péage. À Londres, on a établi un cordon autour du centre-ville et le produit de ce péage contribue au financement des transports publics. Cela a immédiatement réduit de 20 à 25 p. 100 la circulation dans le centre-ville. Il y a donc des mesures que l'on peut prendre immédiatement, mais il est aussi indispensable d'avoir un plan à long terme.

Le sénateur Merchant : Dans le même ordre d'idées, quelle est la meilleure ville de plus de 500 000 habitants au Canada du point de vue des temps de déplacement des banlieusards, et quel est le facteur le plus important de tous qui en a fait la meilleure ville à ce chapitre?

Mme Joseph : Je ne saurais dire quelle est la meilleure du point de vue des temps de déplacement, mais beaucoup de villes apportent actuellement des améliorations à ce sujet, comme Vancouver. De même, Calgary essaie d'aller dans cette voie. De petites collectivités comme Guelph et Kitchener réfléchissent à la manière d'améliorer le transport. Même Whitehorse a réalisé un projet pilote de transport actif pour réduire les embouteillages. Le projet a été financé par le truchement de Transports Canada et a connu beaucoup de succès.

Différentes collectivités du Canada avancent dans cette voie. Le principal facteur de leur succès est en fait la volonté politique de changer les choses et de convaincre les citoyens que cela améliorera la qualité de vie et l'avenir de leur collectivité.

Le sénateur Banks : Merci beaucoup de vos excellentes communications et réponses. Le président se souviendra que le comité a publié plusieurs rapports dans le passé concernant certaines des choses dont vous avez parlé. Malheureusement, aucun gouvernement, quelle qu'en soit la couleur politique, n'en a tenu compte. L'un d'entre eux a déclaré précisément que la solution est l'internalisation des coûts réels, parce que le marché s'occupera de tout si l'on dit aux gens qu'ils vont devoir payer le coût réel de ce qu'ils utilisent, des services qui leur sont fournis, mais c'est une pilule difficile à faire avaler.

I am going to ask a rude question in order to get the discussion of municipalities on the table. I first asked this question of Mr. Layton when he was an executive with the FCM. I was involved in a study on cities that led eventually to the gas tax rebate.

It is true, as you pointed out, that only about 8 cents of every tax dollar that is generated by the cities and towns is kept by them, based mainly on municipal land taxes of one kind or another. Politicians in other orders of government — Mr. Klein, Mr. Harris, Mr. Martin — have seen what the problem is and have internalized some costs. They have seen that from time to time we have been in the glue and that the way to get out of it was to raise taxes and reduce services. They have done that and they have taken the political lumps. They have usually succeeded in doing that because the people have usually seen that that is the right thing to do. Sometimes they used an axe that was too big and done things too quickly, but they got us out of the glue in Alberta, in Ontario, and at one point federally.

Municipal politicians are loath to do that. There are two ways to address the imbalance of the proportion of tax money that is kept by municipalities. One is to ask other orders of government to send them money; the other is to raise municipal taxes, internalize municipal taxes, because everyone who lives in a municipality in Canada pays less than the actual cost of delivering the municipal services that they receive.

I guess it is because they are closer to the ground that municipal politicians seem loath to take the same kind of political chances and provide the same kind of political leadership that some politicians at the provincial and federal orders of government have in the past taken.

Is part of the answer not for municipalities to take into account and recognize the fact that their citizens are not paying their fair share of municipal taxes for the services that they get?

The Chair: We should point out that Senator Banks is not running for the Republican nomination.

Ms. Joseph: That is a “root” question.

Senator Banks: I said it was “rude.”

Ms. Joseph: I was giving you the benefit of the doubt.

Senator Banks: I ask it simply to get the question on the table, because the easiest way to address that imbalance is to raise municipal land taxes.

Ms. Joseph: Part of why municipal residents are receiving services that are not entirely covered by their property tax is because the municipalities have started to deliver services that were not their responsibility. There has been a significant downloading in Canada of things like child care, public housing and integration of immigrants. All of those add to the municipal

Je vais me permettre de vous poser une question un peu osée afin d'ouvrir le débat sur les municipalités. C'est une question que j'avais posée à M. Layton lorsqu'il faisait partie de la direction de la FCM. J'avais participé à une étude sur les villes qui avait finalement abouti à la ristourne de la taxe sur l'essence.

Il est vrai, comme vous l'avez dit, que les villes ne conservent pour elles que seulement 8 cents environ de chaque dollar de taxes, sur la base essentiellement de taxes foncières d'une sorte ou d'une autre. Les politiciens d'autres paliers de gouvernement — M. Klein, M. Harris, M. Martin — ont compris la nature du problème et ont internalisé certains coûts. Ils ont réalisé que nous sommes de temps en temps dans la panade et que la manière d'en sortir est d'augmenter les taxes et de réduire les services. C'est ce qu'ils ont fait, en en payant le prix politique. Ils ont généralement réussi à le faire parce que les gens ont généralement compris que c'était la bonne chose à faire. Parfois, ils ont utilisé une matraque un peu trop grosse et ont fait les choses trop rapidement, mais ils nous ont sorti de la panade en Alberta, en Ontario et, une fois, au niveau fédéral.

Les politiciens municipaux ont horreur de faire ça. Il y a deux manières de s'attaquer au déséquilibre de la proportion de la manne fiscale qui est conservée par les municipalités. La première est de demander aux autres paliers de gouvernements de leur envoyer de l'argent, et la deuxième, d'augmenter les taxes municipales, d'internaliser les taxes municipales, parce que quiconque vit dans une municipalité du Canada paie moins que le coût réel des services municipaux qu'il reçoit.

Je suppose que c'est parce qu'ils sont plus près de la population que les politiciens municipaux ne veulent pas prendre le même type de risque politique et faire preuve du même genre de leadership politique qu'on a pu constater de la part de certains politiciens au palier fédéral ou provincial dans le passé.

La solution au problème ne consiste-t-elle pas, pour les municipalités, à admettre une fois pour toutes que les citoyens ne payent pas leur juste part de taxes municipales par rapport aux services qu'ils reçoivent?

Le président : Je devrais signaler que le sénateur Banks n'est pas candidat à l'investiture républicaine.

Mme Joseph : C'est une question « posée ».

Le sénateur Banks : J'ai dit qu'elle serait « osée ».

Mme Joseph : Je vous donnais le bénéfice du doute.

Le sénateur Banks : Je pose simplement la question parce que la méthode la plus facile pour s'attaquer à ce déséquilibre est d'accroître les taxes foncières municipales.

Mme Joseph : La raison pour laquelle les habitants des municipalités reçoivent des services qui ne sont pas totalement financés par les taxes foncières est en partie que les municipalités ont commencé à dispenser des services ne relevant pas de leur responsabilité. Il y a eu au Canada un transfert important de choses telles que les garderies d'enfants, le logement public et

cost side of the equation without the municipalities necessarily receiving support from the order of government that downloaded the responsibility.

Part of the hesitancy in raising property tax, which is kind of a regressive tax because it does not grow with the market, et cetera, is that it is unfair to have had those costs downloaded. Before we impose increased property taxes on our citizens, we need to work with our partners in other orders of government to figure out whether a property tax increase is the best way to pay for some of these other services or whether can we work something else out, perhaps a share of sales tax.

Because some of these are downloaded costs, the solution needs to be a little more complex, and I think the solution requires the different orders of government to collaborate.

Other orders of government have stepped up, and I am thinking of British Columbia in particular that said they would have a carbon tax, and municipalities have started moving. They have started spending money implementing district energy. They have started taking political risks. Road pricing is a risk; it can upset your residents. However, if you say that road pricing will have specific environmental benefits and that the entire province is doing this to address the energy and climate questions, then more than just your municipality is moving the thought process and public opinion moves in a different direction.

Senator Banks: I agree that all the solutions require great collaboration, but would you agree that at least part of the solution is the internalization of the costs of living in a town or a city?

Ms. Joseph: That is part of the solution.

Mr. Thompson: You mentioned property taxes. We see across Canada that municipalities are in what I have called the "property tax box." It is often their biggest source of revenue. For some municipalities it is the majority of their revenues.

When I looked at public opinion polls of municipal revenues and tax options I was surprised to find in my home province of Alberta, in both Calgary and Edmonton, that the majority of the population there supports maintaining or increasing municipal revenues provided that they could see what services were being paid for. Only a very small minority, 10 or 11 per cent, wanted to see municipal tax cuts.

The other part of the opinion polling that was surprising, or maybe not surprising, was that people do not support property tax increases. They want municipalities to get at least as much revenue as they are getting now, but they want property taxes to go down. They want to see alternative types of taxation. They want to see user fees that relate to some of those externalities.

l'intégration des immigrants. Toutes ces choses-là coûtent de l'argent aux municipalités sans que celles-ci reçoivent nécessairement l'appui du gouvernement fédéral qui leur a transféré la responsabilité.

La raison pour laquelle on hésite à accroître la taxe foncière, qui est une forme de taxe régressive parce qu'elle n'augmente pas avec le marché, et cetera, est en partie qu'il serait injuste d'y inclure ces coûts. Avant d'accroître les taxes foncières de nos citoyens, nous devons réfléchir avec nos partenaires des autres paliers de gouvernement pour voir si accroître les taxes foncières est la bonne manière de payer certains de ces services, ou s'il n'y aurait pas une autre solution, comme une partie de la taxe de vente.

Comme il s'agit là de coûts qui ont été transférés, la solution sera inévitablement un peu plus complexe, et je pense qu'elle exigera la collaboration des différents paliers de gouvernement.

Certains autres paliers de gouvernement sont intervenus, et je songe à la Colombie-Britannique, en particulier, qui a décidé de percevoir une taxe sur le carbone. D'autres municipalités ont commencé à bouger. Elles ont commencé à dépenser de l'argent pour réaliser des projets d'énergie de quartier. Elles ont commencé à prendre des risques politiques. La tarification des routes est un risque; elle peut mécontenter les habitants. Par contre, si vous dites que la tarification des routes offrira des avantages environnementaux précis, et que toute la province fait cela pour résoudre des problèmes d'énergie et de climat, vous n'êtes alors pas seul dans votre municipalité à faire avancer la réflexion de la population et à amener l'opinion publique dans une autre voie.

Le sénateur Banks : Je conviens que toutes les solutions exigent beaucoup de collaboration, mais conviendrez-vous aussi qu'au moins une partie de la solution consiste à internaliser ce qu'il en coûte d'habiter dans une ville?

Mme Joseph : C'est une partie de la solution.

M. Thompson : Vous avez parlé des taxes foncières. Nous voyons partout au Canada des municipalités qui sont emprisonnées dans ce que j'appellerais un « carcan fiscal ». C'est souvent leur plus grosse source de recettes. Pour certaines, ça représente la majorité des recettes.

Quand j'ai examiné des sondages d'opinion sur les recettes municipales et les options fiscales, j'ai eu la surprise d'apprendre que, dans ma propre province, l'Alberta, la majeure partie de la population de Calgary et d'Edmonton est favorable au maintien ou à l'accroissement des recettes municipales, à condition de voir quels services seront payés de cette manière. Seule une très petite minorité, de 10 à 11 p. 100, préférerait une baisse des taxes municipales.

L'autre résultat surprenant du sondage d'opinion, ou peut-être pas si surprenant que ça, était que les gens n'approuvent pas la hausse des taxes foncières. Ils veulent que les municipalités récoltent au moins autant de recettes qu'en ce moment, mais ils veulent aussi une baisse des taxes foncières. Ils veulent d'autres formes de taxation. Ils veulent qu'on impose des frais d'utilisation reliés à certaines de ces externalités.

This gets to Ms. Joseph's point about collaboration between different levels of government. If provincial governments, for instance, could give municipalities the authority to tax in other areas, as the city of Toronto has been given, they could boost their revenues without having to go to the most unpopular source of revenue possible, the property tax. They can boost their revenues with a tax instrument that reduces externalities.

Senator Banks: No one likes raising taxes and no one likes paying more taxes, but sometimes you have to.

Mr. Thompson: It is the price of civilization.

Senator Peterson: Thank you for your presentation this morning. Is it possible to quantify the infrastructure deficit in Canada?

Ms. Joseph: The number we have been using for the past few years is \$123 billion, but FCM is currently working on a state of the cities report that will re-evaluate infrastructure in Canada to update the way we talk about the deficit. It is a difficult thing to quantify. That was the last number, and we are looking to be able to speak on the infrastructure deficit in a new way in the coming months.

Senator Peterson: It is a big number. Municipalities can be most effective and efficient in dealing with these matters when they have long-term assured funding. What do you think is the best matrix to achieve this? Is it an equal partnership between the feds, the province and the municipalities, or should it be weighted higher to the higher levels of government?

Ms. Joseph: It really depends on the community. The one-third one-third one-third model, for example, does not work in Northern Canada where most municipalities do not have a tax base. Obviously, there needs to be a consideration of ability to pay, but it can be more complicated than that.

Taking the Halifax example and the property tax assessment model, let us say the federal government wanted to move in a direction where it was going to take a strong step towards energy efficiency and wanted to work with municipalities to get this done. They could help finance that by giving a municipality funds to lend homeowners and earn a return on. That would start a self-perpetuating fund, revolving financing that came from an order of government that had it as a priority and had the means to provide it. It is something that municipalities can make last.

There are many different approaches to how the different orders of government can share costs and what can be done with that money depending what the different orders have available to them to offer their citizens and to offer people moving in this energy efficiency direction or moving these projects forward.

Cela nous ramène à ce que disait Mme Joseph au sujet de la collaboration entre les divers paliers de gouvernement. Par exemple, si les gouvernements provinciaux pouvaient donner aux municipalités le pouvoir d'augmenter les taxes dans d'autres domaines, comme l'Ontario l'a accordé à Toronto, elles pourraient accroître leurs recettes sans avoir recours à la source de recettes la plus impopulaire qui soit, la taxe foncière. Elles pourraient accroître leurs recettes avec un instrument fiscal réduisant les externalités.

Le sénateur Banks : Personne n'aime augmenter l'impôt, et personne n'aime payer plus d'impôt, mais c'est parfois inévitable.

M. Thompson : C'est le prix de la civilisation.

Le sénateur Peterson : Merci de votre comparution ce matin. Est-il possible de quantifier le déficit infrastructurel du Canada?

Mme Joseph : Le chiffre que nous utilisons depuis quelques années est 123 milliards de dollars, mais la FCM prépare actuellement un rapport sur la situation des villes dans lequel elle réévaluera l'infrastructure du Canada dans le but de mettre à jour ce déficit. C'est une chose difficile à quantifier. C'était le dernier chiffre que nous avons et nous devrions en avoir un nouveau dans les prochains mois.

Le sénateur Peterson : C'est un gros chiffre. C'est lorsqu'elles ont des recettes assurées à long terme que les municipalités peuvent être le plus efficaces et le plus efficaces sur ces questions. Quelle serait la meilleure matrice pour ce faire, à votre avis? Serait-ce un partenariat à égalité entre les fédéraux, la province et les municipalités, ou la part des gouvernements de niveau supérieur devrait-elle être plus grande?

Mme Joseph : Tout dépend de la collectivité. Le modèle de participation au tiers ne peut pas fonctionner dans le Nord canadien, par exemple, où la plupart des municipalités n'ont pas d'assiette fiscale. Il faut évidemment tenir compte de la capacité de payer, mais ça ne suffit pas. Ça peut être un peu plus compliqué que ça.

Prenez l'exemple de Halifax et de son modèle de calcul de la taxe foncière. Si le gouvernement fédéral voulait prendre des mesures vigoureuses allant dans le sens de l'efficacité énergétique et collaborer avec les municipalités pour ce faire, il pourrait contribuer au financement en donnant aux municipalités des fonds qu'elles prêteraient aux propriétaires fonciers et qui leur rapporteraient de l'intérêt. Cela pourrait devenir un fonds se perpétuant tout seul avec du financement renouvelable venant d'un palier de gouvernement ayant cela comme priorité et ayant le moyen de le fournir. C'est quelque chose que les municipalités pourraient faire durer.

Il existe de nombreuses manières différentes pour les différents paliers de gouvernement de partager les frais, selon l'argent dont ils disposent pour aider leurs citoyens à avancer dans la voie de l'efficacité énergétique ou pour réaliser des projets de cette nature.

Senator Peterson: Mr. Thompson, you talked a lot about carbon pricing. Do you think the feds should take the lead on this to get the provinces engaged by stipulating that if they did not do this they could not participate in federal funding projects?

Mr. Thompson: Do you mean existing federal funding projects?

Senator Peterson: Or new ones that came up. You could not be a player if you did not move forward and address this problem.

Mr. Thompson: I think the most effective way to get provinces and territories on side is to show them that they are missing out on the party. If the federal government were to create its own carbon pricing system and receive revenues from all parts of Canada except where provincial governments are already doing it, I think that very quickly you would see the provinces and territories coming on side.

For instance, say the federal government imposed a carbon tax effective across the country with an offer that if the provinces created their own carbon taxes the federal government would not take the revenue anymore. I think provinces would be quick to come on side.

I would not necessarily get involved with other areas of revenue or other program spending, but rather just put it right back into the instrument itself, the design of the carbon pricing.

The Chair: You were very explicit, Mr. Thompson, on the pricing of carbon. I asked you the choices and you listed the three ways to go in order of cost. Senator Neufeld was involved in the implementation of the carbon tax in B.C. We recently had a meeting of provincial energy ministers with the federal government at Kananaskis. As I understand, it was quite a step forward just to get them all at the same table trying to go into the same direction on energy efficiency. After that meeting Quebec announced a cap and trade initiative that was not greeted enthusiastically by the citizenry.

In terms of your insistence on getting the maximum benefit of harmonization, how do we reconcile those kinds of diverse approaches to the solution?

Mr. Thompson: That is a great question, especially the political end of it. I am not a politician, obviously, which is why I speak my mind so freely. In terms of the policy side of it, it is an issue that many governments worldwide are dealing with, and there has been research on how you get a carbon price across a federated structure.

Le sénateur Peterson : Monsieur Thompson, vous avez parlé de tarification du carbone. Pensez-vous que le gouvernement fédéral devrait prendre la tête du mouvement pour engager les provinces dans cette voie en leur disant qu'elles ne pourront pas participer à certains des projets qu'il finance si elles n'imposent pas de tarification du carbone?

M. Thompson : Voulez-vous parler de projets fédéraux existants?

Le sénateur Peterson : Ou de projets futurs. Vous ne pourrez pas y participer si vous ne prenez pas de mesures pour régler ce problème.

M. Thompson : Je pense que le moyen le plus efficace pour amener les provinces et territoires à bien faire est de leur montrer ce à quoi ils renoncent en ne faisant rien. Si le gouvernement fédéral voulait instaurer son propre système de tarification du carbone et percevoir des recettes de toutes les régions du pays, sauf des provinces dont les gouvernements le font déjà, je pense que les autres provinces et territoires ne tarderaient pas à suivre le mouvement.

Disons par exemple que le gouvernement fédéral impose une taxe sur le carbone s'appliquant à tout le pays sauf aux provinces créant leur propre taxe sur le carbone. Je pense qu'il ne faudrait pas longtemps aux provinces pour s'y mettre.

Je ne pense pas que le gouvernement fédéral devrait nécessairement intervenir dans d'autres secteurs de recettes ou d'autres dépenses de programmes, sauf en ce qui concerne la conception de l'instrument lui-même, la taxe sur le carbone.

Le président : Vous avez été très explicite au sujet de la tarification du carbone, monsieur Thompson. Je vous ai demandé quelles sont les options et vous avez donné une liste de trois méthodes, par ordre croissant de coût. Le sénateur Neufeld a participé à la mise en œuvre de la taxe sur le carbone de la Colombie-Britannique. Il y a eu récemment une réunion des ministres de l'énergie provinciaux avec le gouvernement fédéral à Kananaskis. Si j'ai bien compris, le simple fait de les réunir tous à la même table pour essayer d'aller dans la même voie en ce qui concerne l'efficacité énergétique était déjà une prouesse. Après cette réunion, le Québec a annoncé une initiative de plafonnement et échange qui n'a pas suscité l'enthousiasme de sa population.

Étant donné votre insistance sur l'obtention du bienfait maximum de l'harmonisation, comment peut-on concilier ce genre d'approches différentes de la solution?

M. Thompson : C'est une excellente question, surtout sur le plan politique. Je ne suis pas politicien, à l'évidence, et c'est pourquoi je peux m'exprimer librement. Du point de vue des politiques publiques, c'est une question que de nombreux gouvernements dans le monde essayent de résoudre, et des recherches ont déjà été faites sur la manière d'implanter un prix du carbone dans une structure fédérée.

Just dealing with the reality of the Canadian federation, which is very decentralized compared to others, I believe that the easiest kind of solution you will get is one where you have a very clear choice for provinces, where you allow them to do whatever they want to do about this, but where you create an incentive for them to do it.

You do not necessarily try to integrate every province and territory's price into a national scheme. You create a national scheme and then allow the provinces to do what they will. It could completely displace the federal scheme within a year or two, if a federal scheme is created that allows it to happen. I think that is the reality of the Canadian federation.

The Chair: It is. We are not real politicians, as Senator Banks pointed out the other day. We probably lean more toward public policy, our bent, anyway. We all have political backgrounds.

Some of us, in the early 1970s, campaigned in favour of price and wage controls, and others campaigned against them. The victorious political party formed the government. They had campaigned against them, but then they initiated them. Of course, the sun came up the next day and life went on and Canada is still a wonderful country.

We have had the minister before us recently, and he was asked these questions about a carbon tax or a pricing of carbon, and he said that our government campaigned against them a couple of elections ago. This is the political answer, because it is the reality: they did. The other government campaigned in favour of them. I think the minister was talking politically as opposed to public policy, but these are the realities.

When you are externalizing your non-political views, I think we all need to keep that in mind. We are not in any particular box here, but I was wondering how we can bring the potential flip-flop into focus in a way that would be palatable and workable for all Canadians. I do not think I need an answer for that, but maybe.

Mr. Thompson: I can give you a quote — it may be a misquote. Mahatma Gandhi once said: “If I tell you something different tomorrow from what I said today, chances are it is because I learned something in the interim.”

The Chair: Exactly.

Senator Mitchell: That is very good. In life, we all change our minds. In politics, if you change your mind, you are a hypocrite. It is a powerful statement that you have made.

Si l'on s'en tient à la réalité de la fédération canadienne, qui est très décentralisée par rapport aux autres, je pense que la solution la plus facile sera d'offrir un choix très clair aux provinces, c'est-à-dire de leur permettre de faire ce qu'elles veulent à ce sujet, mais en leur offrant un incitatif pour le faire.

On ne doit pas nécessairement essayer d'intégrer le prix du carbone dans chaque province et territoire à un dispositif national. On peut créer un dispositif national mais permettre ensuite aux provinces de faire ce qu'elles veulent. De fait, le dispositif national pourrait fort bien être rendu inutile au bout d'un an ou deux, si l'on permettait aux provinces de faire ce qu'il faut de leur côté. Je pense que telle est la réalité de la fédération canadienne.

Le président : C'est vrai. Nous ne sommes pas de vrais politiciens, comme le disait le sénateur Banks l'autre jour. Nous sommes plus portés à nous intéresser aux politiques publiques, mais nous avons tous des antécédents politiques.

Certains d'entre nous, au début des années 1970, avons fait campagne pour le contrôle des prix et des salaires, alors que d'autres s'y sont opposés. Le parti politique victorieux a formé le gouvernement. Il avait fait campagne contre ce contrôle mais, une fois au pouvoir, il l'a mis en place. Évidemment, le soleil s'est quand même levé le lendemain matin, la vie a continué et le Canada est encore un pays merveilleux.

Nous avons récemment accueilli le ministre, à qui nous avons posé ces questions sur une taxe sur le carbone ou sur la tarification du carbone, et il a dit que notre gouvernement avait fait campagne contre cela il y a deux ou trois élections de ça. C'est la réponse politique, parce que c'est la réalité. L'autre gouvernement avait fait campagne pour. Je pense que le ministre nous avait donné une réponse de politique politicienne plutôt qu'une réponse de politiques publiques, mais telle est la réalité au Canada.

Quand vous externalisez vos thèses non politiques, je pense que nous devons tous garder cela en tête. Nous ne sommes emprisonnés dans aucun carcan particulier, ici, mais je me demande comment nous pourrions nous préparer à une volte-face potentielle de manière à ce qu'elle soit acceptée par tous les Canadiens. Je n'ai pas nécessairement besoin d'une réponse à cette question mais, si vous voulez, allez-y.

M. Thompson : Je peux vous donner une citation, même elle n'est peut-être pas tout à fait exacte. Le Mahatma Gandhi a dit un jour : « Si je vous dis demain quelque chose de différent de ce que j'ai dit aujourd'hui, il y a des chances que c'est parce que j'ai appris quelque chose depuis ».

Le président : Exactement.

Le sénateur Michell : C'est excellent. Tout le monde peut changer d'opinion dans la vie. En politique, quand on change d'opinion, on est un hypocrite. Ce que vous venez de dire est très puissant.

As a supplemental, what is different about the politics in Australia that they have been able to bring in a national carbon tax and we have not? Was it the profound fear that people felt after those wildfires, or is it an accumulation of that kind of natural disaster? We had Slave Lake. What is the difference?

Mr. Thompson: I think it must have been panic at what has happened with the weather in the last two years. Of course, you cannot pin a particular weather event on climate change, but you can say that climate change is loading the dice on weather events. The Australian government came up with the political courage to act. We will see if it pans out politically when they hit the next election. There is a serious campaign on against the Australian government for doing that.

As we saw in B.C., it can happen, and the sun will rise in the morning.

Senator Mitchell: Yes, hotter than yesterday.

Senator Lang: I appreciate the comments and presentations made by the witnesses here.

Another point of view in respect of the principle of a carbon tax is no tax, whether it be cap-and-trade or a carbon tax. I find many times, around this table, especially when I was a member of this committee — I was transferred to another committee a number of months ago — the question of no tax was seldom put. What is your choice between a carbon tax and cap-and-trade? Most people said a carbon tax if that is what they had to do.

The other option is no tax. That is the position where I come from, because the price of fuel, even during the recession, is at its lowest point. It went down to just below \$80 a barrel, as opposed to any other recession that we had ever experienced, which at one time I believe it went down to \$20 a barrel.

The point I am making is we are looking at high fuel costs, no matter how we cut it. That goes for the consumer, municipalities, all governments and all of us as individuals. Subsequently, it will take that much more, on a consistent basis, out of our pay.

The reality is that public opinion has been expressed over the course of the last election, and that was the national election. One of the major platform positions taken was that there was going to be a lower tax policy for Canada in order to meet the economic factors that we face as a country. To date, it would appear that it is working, at least to a great degree, compared to other countries.

Knowing there will not be a carbon tax or cap-and-trade put in by the federal government, over the course of the next four years at least, I would like you to expand, Mr. Thompson, on a number of suggestions that you have in your presentation. One was the

Une question supplémentaire : qu'y a-t-il de différent sur le plan politique en Australie pour que ce pays ait réussi à instaurer une taxe sur le carbone, alors que nous ne l'avons pas fait? Est-ce à cause d'une peur profonde que les gens ont ressentie après leurs gigantesques incendies, ou est-ce une accumulation de ce genre de catastrophe naturelle? Nous avons eu Slave Lake. Quelle est la différence?

M. Thompson : Je pense que cela a dû provenir d'une certaine panique causée par les troubles climatiques des deux dernières années. Évidemment, on ne peut pas attribuer tel ou tel événement précis au changement climatique, mais on peut dire que le changement climatique joue manifestement contre nous dans certains cas. Le gouvernement australien a trouvé le courage politique d'agir. On verra s'il y aura un prix à payer aux prochaines élections. Il y a actuellement une grosse campagne contre le gouvernement australien pour avoir fait ça.

Comme nous l'avons vu en Colombie-Britannique, ça peut se faire, et ça n'empêche pas le soleil de se lever le lendemain.

Le sénateur Michell : Oui, et d'être plus chaud qu'hier.

Le sénateur Lang : Je remercie les témoins de leur comparution devant le comité.

Un autre point de vue au sujet du principe d'une taxe sur le carbone est pas de taxe du tout, qu'il s'agisse de plafonnement et échange ou de taxe sur le carbone. J'ai souvent constaté, autour de cette table, surtout quand j'étais membre de ce comité — j'ai été transféré à un autre comité il y a quelques mois —, qu'on envisageait rarement de ne pas percevoir de taxe. Que préférez-vous, entre une taxe sur le carbone et un régime de plafonnement et échange? La plupart des gens préfèrent une taxe sur le carbone s'il faut en passer par là.

L'autre possibilité est de ne pas imposer de taxe. C'est ma position jusqu'à présent car le prix du carburant, même en période de récession, est à son plus bas niveau. Il vient de passer en dessous de 80 \$ le baril, alors qu'il était beaucoup plus bas dans toutes les autres récessions. À un certain moment, je crois qu'il était tombé à 20 \$ le baril.

Ce que je veux dire, c'est que le carburant coûte cher aujourd'hui, quel que soit le scénario envisagé. Et cela vaut pour le consommateur, les municipalités, les gouvernements et nous tous, les particuliers. C'est donc un poste de dépense qui va constamment nous prendre plus d'argent à l'avenir.

La réalité est que l'opinion publique s'est exprimée lors des dernières élections, qui étaient des élections nationales. L'une des principales propositions du gouvernement était de réduire les impôts au Canada afin de faire face aux facteurs économiques auxquels nous sommes confrontés. Jusqu'à présent, il semblerait que ça fonctionne bien, dans l'ensemble en tout cas, par rapport aux autres pays.

Considérant qu'il n'y aura pas de taxe sur le carbone ou de système de plafonnement et échange mis en œuvre par le gouvernement fédéral, en tout cas pas au cours des quatre prochaines années, j'aimerais vous demander, monsieur

reduced mortgage insurance premiums. Also, you talk about tax credits or accelerated capital cost allowances for municipalities. I would like to hear your observations, if I could, on the question of coal and the pricing of coal in the latter part of your presentation.

Both the provinces and the federal government are taking steps in respect of the regulation of coal and the emissions that are permitted to the point where a number of these coal generation plants will be closed down within the next decade.

Perhaps I could hear your comments on that.

Mr. Thompson: I would like to pick up on the last point first: the pricing of coal and the regulation of coal-fired generation. The problem, of course, with command-and-control regulation is that it is inefficient. It is not cost effective. It costs more to regulate than it does to put a price on something. This is not controversial economics, this is Jack Mintz. This is all neoclassical economics. It is a fundamental result.

The reason that I suggest carbon pricing and pricing of coal and other fuels rather than command-and-control regulation is because we want to not only achieve the environmental benefit, we want to do it in a way that is cost-effective instead of a way that wastes money.

That being said, those coal-fired generation regulations are in place, or will hopefully be in place and effective in a few years. What we saw recently in Alberta was generation companies trying to get in under the wire before the regulation takes effect. Succeeding in doing that brings up another challenge with policy instruments that are designed in a complex way — command-and-control regulation is usually designed in a very complex way — and that is that you can game the system.

The other problem with regulating coal-fired generation, or regulating any industry, I suppose, is coverage. You now impose a cost on one particular sector — generation — and the cost of that will be passed on to consumers, in much the same way as a tax would be. What you find then is you have created a distortion in the economy, where you have artificially raised the price in one area where other prices are not raised.

A positive effect of that, of course, is that you will encourage generators to look at cleaner options, but you will also have an employment and GDP impact any time you create a distortion in the economy that way, which is why economists prefer pricing.

To pick up on the other points you mentioned, the CMHC option with location-efficient mortgages, as I mentioned, this is something that has happened in the United States, and Fannie Mae supports it, the Federal National Mortgage Association. We all know Fannie Mae. They are in support of it as well.

Thompson, de nous donner plus de précisions sur plusieurs des suggestions figurant dans votre exposé. Je veux parler notamment des primes d'assurance hypothécaire réduites. Vous avez aussi parlé de crédits d'impôt ou de déductions pour amortissement accéléré pour les municipalités. J'aimerais connaître vos observations, si c'est possible, sur la question du charbon et sur la tarification du charbon dans la dernière partie de votre exposé.

Les provinces et le gouvernement fédéral prennent des mesures au sujet de la réglementation du charbon et des émissions permises, à un point tel que plusieurs des centrales fonctionnant au charbon fermeront leurs portes au cours de la prochaine décennie.

J'aimerais connaître votre avis sur tout cela.

M. Thompson : Permettez-moi de commencer par la dernière question concernant la tarification du charbon et la réglementation des centrales au charbon. Évidemment, le problème d'une réglementation de commandement et contrôle est que c'est inefficace. Réglementer coûte plus cher que mettre un prix sur quelque chose. Ce n'est pas de l'économie controversée, c'est Jack Mintz. C'est de l'économie néoclassique. C'est un résultat fondamental.

La raison pour laquelle je préfère la tarification du carbone et la tarification du charbon et des autres carburants à la réglementation de commandement et contrôle est que l'objectif n'est pas seulement de protéger l'environnement, mais aussi de le faire de manière efficace, sans gaspiller d'argent.

Cela dit, ces règlements sur les centrales au charbon sont appliqués, ou le seront, on l'espère, d'ici quelques années. On a vu récemment en Alberta que les sociétés productrices d'électricité essayaient de contourner le problème avant l'entrée en vigueur du règlement. Réussir à faire cela révèle un autre problème des instruments réglementaires conçus de manière complexe — et les règlements de commandement et contrôle sont généralement conçus de manière très complexe —, c'est-à-dire qu'on peut essayer de trouver des échappatoires.

L'autre problème de la réglementation des centrales au charbon, ou de n'importe quelle industrie, je suppose, concerne ses effets secondaires. En effet, cela impose des coûts à un secteur donné — la production —, coûts qui sont transférés au consommateur tout comme le serait une taxe. Ce qu'on constate alors, c'est qu'on a créé un facteur de distorsion de l'économie en relevant artificiellement le prix dans un secteur sans toucher aux autres.

L'un des effets positifs est évidemment que cela encourage les producteurs à chercher des solutions plus propres, mais il y a aussi des conséquences sur l'emploi et sur le PIB chaque fois que l'on crée un facteur de distorsion de l'économie, et c'est pourquoi les économistes préfèrent la tarification.

En ce qui concerne les autres éléments de votre question, c'est-à-dire l'option des hypothèques de localisation de la SCHL, c'est quelque chose qui se fait déjà aux États-Unis, comme je l'ai dit, et qui est appuyé par Fannie Mae, la Federal National Mortgage Association. Tout le monde connaît Fannie Mae. Elle approuve aussi cette méthode.

I believe some cities in Canada are starting to look into it. I think Vancouver is studying the option in its quest to become the greenest city in Canada.

It can be a useful tool for addressing urban form. If we can show homeowners and developers they will get a financial advantage from living closer to transit and the centre of town, we will be seeing more dense urban development. If they are talking about rebating or reducing the costs of mortgage insurance, it would be a small price for CMHC to pay. It sends a positive signal to the private suppliers of financial capital for housing and buildings. If it is announced with some policy certainty, business will feel comfortable proceeding and lending in that area, and creating those instruments.

The other point you mentioned was tax credits and accelerated CCA for green investments. If it is announced in a consistent way with policy certainty, we will see business investing in that way. On the other hand, if it becomes a political football, it will stunt investment. I will use the example of the ecoACTION energy retrofits. There was a program. It was cancelled. There was another one, but it was allowed to lapse. I think it has been re-announced but I had to look it up. It was all within the space of about four years, which creates the kind of policy uncertainty that businesses and homeowners cannot deal with. As a homeowner myself, I would not have looked into it because I did not think it existed. I actually had to look it up for research purposes in the last couple of weeks to find out whether it existed.

The bottom line on both federal policy areas is that they can make a difference if they are announced as a serious policy initiative — set on more or less permanent footing — and if it is clear it will not become a political football. I hope the government will consider those.

Senator Brown: Thank you for your presentations. On page 5, you have a graph on the municipal role in climate change. It says in that graph that your membership is 194 municipalities, 52 have set a reduction target, 41 have developed a local plan, and 13 have implemented a plan. It also says that you have 78 per cent of the population of Canada and 41 per cent on an emission target. You have 34 per cent developing a local plan and 12 per cent that have actually done something. What is your timeframe to reach 78 per cent or, for that matter, 100 per cent of reductions?

Ms. Joseph: I want to point out that the *Act Locally* report measures information from an earlier measures report. The numbers, such as the 78 per cent, is now at 80 per cent for PCP. That is in the other submission we sent.

Je crois que certaines villes du Canada l'examinent actuellement. Je pense que c'est le cas de Vancouver, qui tente de devenir la ville la plus verte du Canada.

Cela peut être un outil efficace pour la forme de l'urbanisation. Si l'on peut montrer aux propriétaires de maisons et aux promoteurs qu'il sera financièrement avantageux de vivre à proximité des transports publics et des centres-villes, on constatera une tendance à la densification urbaine. Pour la SCHL, offrir une ristourne ou réduire le coût de l'assurance hypothécaire serait un prix minime à payer. Cela enverrait un signal positif aux fournisseurs privés de capital au secteur de la construction de maisons et d'immeubles. Si cette politique était annoncée avec un minimum de certitude, les entreprises commenceraient à prêter de l'argent à ce secteur sans inquiétude, et à créer ce genre d'instruments.

Vous avez parlé aussi des crédits d'impôt et de la DPA accélérée pour les investissements verts. Si c'était annoncé de manière cohérente, avec un minimum de certitude, on verrait certainement les entreprises investir de cette manière. Par contre, si cela suscite des controverses politiques, l'investissement ne suivra pas. Prenez l'exemple du programme de rénovation énergétique écoACTION. Le programme a été créé, puis il a été annulé, après quoi il a été remplacé par un autre, qu'on a également ensuite laissé disparaître. Je pense qu'il vient d'être ré-annoncé, mais je devrais vérifier. Et tout ça en quatre ans seulement, ce qui crée une profonde incertitude dans l'esprit des entrepreneurs et des propriétaires de maisons. Moi-même, propriétaire de ma maison, je ne l'aurais pas envisagé parce que je ne pensais pas qu'il existait encore. C'est parce que je préparais un document il y a quelques semaines que je me suis mis à faire des recherches pour savoir s'il existait.

Ce qui est fondamental, avec ces deux politiques fédérales, c'est qu'elles peuvent être efficaces si elles sont annoncées sérieusement, c'est-à-dire qu'elles ont un minimum de permanence et qu'il est clair qu'elles ne deviendront pas des sources de controverses politiques. J'espère que le gouvernement les envisagera.

Le sénateur Brown : Je vous remercie de vos témoignages. À la page 5, il y a un graphique sur le rôle municipal dans le changement climatique. On peut y lire que vos membres sont 194 municipalités dont 52 ont adopté un objectif de réduction, 41 ont élaboré un plan d'action local, et 13 l'ont mis en œuvre. On indique également que vous avez 78 p. 100 de la population du Canada et que 41 p. 100 a un objectif d'émissions. Vous avez 34 p. 100 qui élabore un plan local, et 12 p. 100 qui a réellement fait quelque chose. Combien de temps vous donnez-vous pour atteindre 78 p. 100, ou même, pourquoi pas, 100 p. 100 de réduction?

Mme Joseph : Je précise que le rapport *Agir sur le terrain* contient des informations issues d'un rapport antérieur. Les chiffres ont changé. Par exemple, les 78 p. 100 sont aujourd'hui 80 p. 100 de PPC. C'est dans l'autre mémoire que nous avons envoyé.

The PCP program is one where communities are voluntarily stepping forward. It is about promoting champions. I will speak to Senator Lang's point about what happens when we have no carbon tax. What happens is that communities are saying, "Let us move forward anyway."

To give you an example of just some of those initiatives, Rivière-du-Loup got funding for a project to divert organic wastes and generate landfill gas to fuel their vehicle fleet. That is saving them 1.4 million litres of fuel per year. That is a lot of money. They can tell that story. Part of what FCM is doing to get that number up is to empower through our programs and the information we share in capacity building. There are stories about communities that have moved forward and received funding from us. They have reaped major rewards in terms of energy savings and dollars for their communities, which can now be dedicated to other things. That is an incentive for people to say, "We want to do this in our community." We are getting those numbers up by sharing success stories.

Senator Brown: I am really glad to hear these are voluntary things that you are doing.

Yesterday was the final day for \$400 billion to be given to save Greece from collapse. Last night on television, the scroll at the bottom of the screen said Europe will need \$1.4 trillion to save the euro.

I know of no country on the globe that has gone faster on climate change and GHGs. Alberta MPs held a caucus meeting two days ago. The power companies were there. The minister has asked for coal-fired plants to be down in a 45-year time frame that started when they were built, instead of 55 years. Power companies are warning that we have the fewest cents per unit of coal-fired energy in Alberta now. If they do not take at least five years off the projection, we will go to as high as \$9 for the same amount. This is absolutely staggering. I think everyone in the caucus was staggered by it. We are getting the minister back this week and will be talking to him about whether we can afford to shut down coal-fired plants that will go from a few cents to \$9. Our capacity grows so fast in Alberta that we may need more plants, and it takes 10 years to build a plant.

The Chair: Are you asking a question?

Senator Brown: I am asking a question. I asked a question about the time frame. I am explaining why it is so important that the timeframe is done voluntarily and not through government or anyone else trying to push this. It is driving Europe crazy — \$1.4 trillion from \$400 billion two days ago. We have big problems and we caused a lot of them by trying to force climate change.

The Chair: Ms. Joseph, would you like to comment? You do not have to.

Le programme des PPC est un programme dans lequel les collectivités agissent volontairement. Il s'agit de promouvoir des champions. Je veux répondre au sénateur Lang au sujet de ce qui se passe quand il n'y a pas de taxe sur le carbone. Ce qui se passe, c'est que les collectivités disent : « Allons de l'avant quand même ».

Pour vous donner un exemple de ces initiatives, Rivière-du-Loup a obtenu des fonds pour un projet d'exploitation des déchets organiques et d'utilisation des gaz d'enfouissement pour sa flotte de véhicules. Cela lui fait économiser 1,4 million de litres de carburant par an, ce qui représente beaucoup d'argent. Ce que fait la FCM pour faire monter ce chiffre, c'est qu'elle conçoit des programmes de ce genre à l'intention des municipalités et qu'elle leur fournit des informations pour développer leur capacité. Nous avons d'autres exemples de collectivités qui ont décidé d'agir et auxquelles nous avons fourni des fonds. Elles en ont tiré des avantages considérables du point de vue des économies d'énergie et d'argent pour leur population, argent qu'elles peuvent maintenant consacrer à autre chose. Voilà ce qui peut inciter les gens à dire : « Nous voulons ça dans notre collectivité ». Nous améliorons ces chiffres en faisant connaître les succès.

Le sénateur Brown : Je suis vraiment heureux d'apprendre que ce sont des choses volontaires que vous faites.

Hier était la date limite pour donner 400 milliards de dollars à la Grèce afin d'éviter son effondrement. Hier soir, à la télévision, on pouvait lire dans le ruban du bas de l'écran que l'Europe aura besoin de 1,4 billion de dollars pour sauver l'euro.

Je ne connais aucun pays au monde qui ait agi plus rapidement sur le changement climatique et les GES. Le caucus des députés de l'Alberta s'est réuni il y a deux jours. Les sociétés d'électricité étaient là. Le ministre a demandé que les centrales au charbon soient fermées dans les 45 ans suivant le moment où elles ont été construites, au lieu de 55 ans. Les sociétés d'électricité ont formulé une mise en garde en disant que l'Alberta dispose actuellement de l'énergie au charbon coûtant le moins de cents par unité. Si elles ne retirent pas au moins cinq ans de la projection, nous irons jusqu'à 9 \$ pour la même quantité. C'est tout à fait effarant. Je pense que tous les membres du caucus ont été effarés par cela. Nous allons faire revenir le ministre cette semaine pour lui demander si nous avons les moyens de fermer des centrales au charbon qui passeront de quelques cents à 9 \$. Notre capacité augmente tellement en Alberta que nous aurons peut-être besoin d'autres centrales, et il faut 10 ans pour en construire une.

Le président : Allez-vous poser une question?

Le sénateur Brown : Je pose une question. J'ai posé une question sur le délai. J'explique pourquoi il est si important que le délai soit fait volontairement et non pas par l'intermédiaire du gouvernement ou de qui que ce soit d'autre essayant de pousser ça. Ça rend l'Europe folle — 1,4 billion de dollars contre 400 milliards il y a deux jours. Nous avons de gros problèmes et nous en avons causé beaucoup en essayant de forcer le changement climatique.

Le président : Madame Joseph, voulez-vous intervenir? Vous n'y êtes pas obligée.

Ms. Joseph: An important part of our program is that it has been voluntary. Municipalities have had an opportunity to sell this to their population. That has allowed them to go further than if there was a policy that had to work for everyone. Going further as champions provides examples to other communities that motivate them to do more.

Mr. Long: It is important to know that the PCP program occurs in the vacuum of other types of policies or leadership. Municipalities are moving forward on this because they are seeing increasing energy costs. They are seeing the impacts of climate change on local communities. With the lack of regulations or other types of federal policy direction, they are taking proactive action.

It is really on the ground that municipalities are seeing expensive energy costs and other impacts of lack of planning and other costs and other drivers. Municipalities are filling that space and learning from their peers how they can best create sustainable communities that address and are resilient to climate change.

Senator Brown: I appreciate everything that is being done in terms of getting rid of pollution and is being done voluntarily, but I am very afraid of regulations from governments. I think they have been a total disaster.

Senator Dickson: I must compliment you on your presentation. It was excellent, and the discussion was one of the best that we ever had, particularly because you came onside with our deputy chair, Senator Mitchell.

I was looking at an article recently in the online *Daily Mail* from October 25. It was a piece about the U.K.'s climate change act. Are you familiar with the policy of the new Prime Minister, David Cameron, in the U.K.?

Mr. Thompson: Maybe parts of it.

Senator Dickson: It may be just a suggestion that you glance at it. Would you agree that the policy purpose behind this is to address this issue of catastrophic, so-called — as I sit here I do not know whether I should say catastrophic global warming, but global warming? That is the gut of it, is it?

Mr. Thompson: Yes. I started out my career in geology and wished I had stayed there, because I think I would have a little bit more expertise about climate change itself as opposed to about the price of everything.

We have the vast, overwhelming majority of actual scientists in the world telling us that climate change is real, that it is caused by humans and that it will be catastrophic. That is just at the physical level. At the economic level, we have economists taking the outputs of that science and saying that it will be catastrophic economically. This is consensus, right? We do not typically take issue with the findings of particle physicists or aeronautic engineers. If we did, we would be very foolish to do so.

Mme Joseph : Un aspect important de notre programme est qu'il est volontaire. Les municipalités ont eu la possibilité de l'expliquer à leur population. Cela leur a permis de faire plus que s'il y avait eu une politique imposée à tout le monde. Aller plus loin comme champions donne aux autres collectivités des exemples qui les encouragent à faire plus.

M. Long : Il est important de savoir que le programme des PPC existe en l'absence d'autres types de politiques ou de leadership. Les municipalités vont de l'avant à ce sujet parce qu'elles constatent que leurs dépenses d'énergie augmentent. Elles constatent l'incidence du changement climatique sur les collectivités locales. En l'absence de règlements fédéraux, ou d'autres types de politiques, elles décident d'agir elles-mêmes.

C'est réellement sur le terrain que les municipalités constatent que l'énergie coûte cher et que l'absence de planification ou d'autres mesures n'est pas sans conséquence. Les municipalités cherchent à combler ce vide et apprennent de leurs pairs quelles sont les meilleures solutions pour créer des collectivités durables qui réagissent au changement climatique.

Le sénateur Brown : J'apprécie tout ce qui se fait pour nous débarrasser de la pollution, et qui se fait volontairement, mais j'ai très peur des règlements gouvernementaux. Je pense qu'ils ont été totalement catastrophiques.

Le sénateur Dickson : Je dois vous féliciter de vos exposés. C'était excellent, et cette discussion est l'une des meilleures que nous ayons jamais eues, en particulier parce que vous êtes dans le même camp que notre vice-président, le sénateur Michell.

Je lisais récemment un article en ligne du *Daily Mail* du 25 octobre. Il s'agissait de la législation britannique sur le changement climatique. Connaissez-vous bien la politique du nouveau premier ministre, David Cameron?

M. Thompson : Peut-être en partie.

Le sénateur Dickson : Vous auriez peut-être intérêt à l'examiner. Êtes-vous d'accord pour dire que le but des politiques dans ce domaine est de faire face à cette question de soi-disant catastrophique... Vu du Canada, je ne sais pas si je devrais dire réchauffement planétaire catastrophique, mais réchauffement planétaire. C'est de ça qu'il s'agit au fond, n'est-ce pas?

M. Thompson : Oui. J'ai débuté ma carrière en géologie et je me dis que j'aurais dû y rester parce que je pense que je serais un peu plus expert sur le changement climatique que sur le prix des choses.

Nous avons la vaste et écrasante majorité des scientifiques du monde qui nous dit que le changement climatique est réel, qu'il est causé par l'être humain, et que ce sera catastrophique. Et c'est juste au niveau physique. Au niveau économique, nous avons des économistes qui prennent les résultats de cette science et nous disent que ce sera économiquement catastrophique. Il y a consensus, non? En règle générale, nous ne contestons pas ce que nous disent les physiciens sur les particules élémentaires, ou les ingénieurs sur l'aéronautique. Si nous le faisons, ce serait tout à fait idiot.

I do think that a lot of what is motivating governments now dealing with climate change, whether it is in Australia or the U.K., is a recognition that the systems are getting affected. What climate scientists are telling us now is we are into climate change. It will be happening. We have already started to see the symptoms of it. It is no longer a theoretical possibility out there ten years in the future. I think what is motivating them is the downside costs of inaction.

Senator Dickson: You do not want to come out to comment on the scientific evidence. Have you done any background or do you know of anyone who has done any background studies as to the effect or how much harm will be done as a result of global warming and what the time parameters are in which this event will occur?

Mr. Thompson: I tend not to read the original primary research. I tend to read things like *Science* magazine and *Scientific American*, which pull together the findings. Some of the things that they are talking about include, within 50 years, a loss in the order of 50 per cent of biodiversity. That is categorized as a mass extinction on par with the kinds of extinctions that ended the reign of the dinosaurs. That is the scale of what we are talking about. The time frame is 50 years out, and we are talking about having targets for emissions reductions in 40 years. If we have not done it by then, our children and grandchildren will be living through some very unpleasant times.

Senator Dickson: You may want to check. Professor Happer from Princeton just came out with a paper, and he said it is far from clear based upon the scientific evidence that there is going to be this catastrophic problem.

To put this in perspective, when Minister Kent was before our committee, he said Canada is responsible for 2 per cent of global emissions. Are you on board with that? Would you say that is reasonable?

Mr. Thompson: Yes.

Senator Dickson: Coincidentally, the U.K. is responsible for 2 per cent of global emissions. The point is that it is a global problem. China and India are big causes. We have to get a global agreement here with the big emitters. Would you agree or disagree? Perhaps we are going too fast.

Mr. Thompson: I absolutely agree that we need global action. There is no real alternative to having global action. At the same time, if every country sits back and says, "I will not be first, and I will not do it until you do it," then no country will ever do it. Canada has a proud history on the international stage of doing things that were not necessarily in Canada's interest, like its peacekeeping role, which has unfortunately gone by the wayside, but also its involvement in Europe and its involvement in Africa. I mean European wars and African aid. Canada has done things

Je pense que ce qui motive en grande mesure les gouvernements qui agissent maintenant au sujet du changement climatique, que ce soit l'Australie ou le Royaume-Uni, c'est la prise de conscience que les systèmes sont touchés. Ce que nous disent aujourd'hui les climatologues, c'est que nous sommes en plein changement climatique. Ça va se produire. Nous commençons déjà à en voir des symptômes. Ce n'est plus une possibilité théorique à l'horizon de 10 ans. Je crois que ce qui les motive, ce sont les coûts inhérents de l'inaction.

Le sénateur Dickson : Vous ne voulez sans doute pas commenter la preuve scientifique. Avez-vous fait des recherches ou connaissez-vous quelqu'un qui a fait des recherches sur l'effet ou le tort qui résultera du réchauffement planétaire et sur les paramètres de temps dans lesquels cet événement se produira?

M. Thompson : J'ai tendance à ne pas lire la recherche primaire originelle. J'ai tendance à lire des choses comme les revues *Science* ou *Scientific American*, qui rassemblent les constatations. Certaines des choses dont on y parle comprennent, d'ici à 50 ans, une perte de l'ordre de 50 p. 100 de la biodiversité. C'est considéré comme une extinction massive équivalant au genre d'extinction qui a mis fin au règne des dinosaures. Ce sont des phénomènes à cette échelle dont on parle. L'échéance est de 50 ans, et on parle de fixer des objectifs de réduction des émissions dans 40 ans. Si ce n'est pas fait d'ici là, nos enfants et petits-enfants connaîtront des jours très déplaisants.

Le sénateur Dickson : Vous devriez peut-être vérifier quelque chose. Le professeur Happer de Princeton vient juste de publier un rapport dans lequel il affirme qu'il est loin d'être évident, considérant les données scientifiques, qu'il y aura ce problème catastrophique.

Pour replacer cela dans le contexte, lorsque le ministre Kent a comparu devant notre comité, il a dit que le Canada est responsable de 2 p. 100 des émissions mondiales. Êtes-vous d'accord avec lui? Diriez-vous que c'est raisonnable?

M. Thompson : Oui.

Le sénateur Dickson : Par coïncidence, le Royaume-Uni est responsable de 2 p. 100 des émissions mondiales. Le fait est que c'est un problème mondial. La Chine et l'Inde sont de grandes causes. Il nous faut obtenir un accord mondial avec les gros émetteurs. Êtes-vous d'accord ou pas d'accord? Peut-être allons-nous trop vite?

M. Thompson : Je conviens absolument qu'il faut une action mondiale. Il n'y a pas vraiment d'autre solution que l'action mondiale. Par contre, si chaque pays reste dans son coin en attendant que les autres commencent, aucun ne fera jamais rien. Le Canada peut s'enorgueillir, sur la scène internationale, d'avoir fait des choses qui n'étaient pas nécessairement dans son intérêt, comme son rôle en maintien de la paix, qui a malheureusement maintenant été jeté par-dessus bord, et aussi son intervention en Europe et son intervention en Afrique. Je veux parler des guerres

for the world before, and it can do something for the world in this case, or we can sit back and say we are not going to do it until everyone else has.

Senator Dickson: You mentioned that collaboration among governments would be very effective. One of the things the committee learned during our study up to this point in time is how important educating the public is, to bring them up currently as far as the problem is concerned, if there is a problem. I was wondering whether the Federation of Canadian Municipalities made any representations to government whereby, at the municipal level, they are looking forward to an education program in cooperation with the federal government, and perhaps, who knows, get the provinces on board as well, to more or less bring the public current with regard to the problem, and once again I say if there is such a problem.

The Chair: Mr. Long, will you take that one, sir?

Mr. Long: FCM delivers a range of programming to municipalities that are done in collaboration with federal departments. For example, our Partners for Climate Protection program, which Ms. Joseph has mentioned, has a number of elements that are undertaken in partnership with Natural Resources Canada, Environment Canada and other departments. A key view of FCM has been to increase communities' capacity, so I would say strongly that FCM is committed to delivering programming in communities in collaboration with federal departments.

Senator Dickson: The Province of Nova Scotia now has the highest targets insofar as greenhouse gas emissions of any province in Canada. The result is that people are just looking at the negative effects on the economy, power rates, industry, et cetera, that these high standards will have. It is a very serious problem. It would be interesting if you looked at what the negative consequences are so you can come back to pace of implementation. Pulp mills are closing in Nova Scotia. It is a very serious problem. You set your standards too high and your pace too quick.

Mr. Thompson: I can speak to that briefly. The National Round Table on the Environment and Economy has come out with modelling, as have other sources. Jaccard and Associates also came out with modelling on the macroeconomic effects of carbon pricing. What they found was that, without carbon pricing, we are looking at 40 per cent GDP increase by 2020. With carbon pricing, we are looking at 37 to 40 per cent GDP increase by 2020. The people who have been saying to the public that carbon pricing will actually shrink our economy have not been entirely accurate with that statement. The impacts over the long term are relatively trivial. As I mentioned, the downsides are much higher. I believe the round table's prediction was 150 per cent GDP growth by 2050 without carbon pricing and a range of 145 to 148 per cent GDP growth with carbon pricing.

européennes et de l'aide africaine. Le Canada a fait dans le passé des choses pour le monde, et il peut faire encore quelque chose pour le monde en ce moment, ou simplement attendre en disant qu'il ne fera rien tant que tous les autres n'auront pas fait quelque chose.

Le sénateur Dickson : Vous dites que la collaboration des gouvernements serait très efficace. L'une des choses que notre comité a apprises avec cette étude est qu'il est très important d'éduquer le public, de le tenir tout à fait au courant de la nature du problème, s'il y a un problème. J'aimerais savoir si la Fédération canadienne des municipalités a entrepris des démarches auprès du gouvernement dans le but, au palier municipal, de mettre sur pied un programme d'éducation en coopération avec le gouvernement fédéral et peut-être aussi, qui sait, avec les provinces, pour mettre la population plus ou moins au courant de l'état actuel du problème, s'il est vrai, je le répète, qu'il y a un tel problème.

Le président : Voulez-vous prendre celle-là, monsieur Long?

M. Long : La FCM met en œuvre un large éventail de programmes avec les municipalités, en collaboration avec les ministères fédéraux. Par exemple, notre programme de Partenaires dans la protection du climat, dont a parlé Mme Joseph, comprend divers éléments qui sont entrepris en partenariat avec Ressources naturelles Canada, Environnement Canada et d'autres ministères. L'un des objectifs fondamentaux de la FCM est d'accroître la capacité des collectivités, et je dirais sans hésiter que la FCM est totalement déterminée à mettre en œuvre des programmes dans les collectivités en collaborant avec les ministères fédéraux.

Le sénateur Dickson : La Nouvelle-Écosse est aujourd'hui la province qui a adopté les cibles les plus élevées de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le résultat en est que les gens ne parlent que des effets négatifs de ces cibles sur l'économie, sur le prix de l'électricité, sur l'industrie, et cetera. C'est un très gros problème. Il serait intéressant que vous vous penchiez sur les conséquences négatives de telles mesures. Des moulins à papier ferment leurs portes en Nouvelle-Écosse. Le problème est grave. Les objectifs sont trop ambitieux et le rythme est trop rapide.

M. Thompson : Je peux vous répondre brièvement. La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a fait de la modélisation à ce sujet, comme d'autres organismes. Jaccard and Associates a aussi fait de la modélisation des effets macroéconomiques de la tarification du carbone. Ce qu'on a constaté, c'est que, sans tarification du carbone, le PIB devrait augmenter de 40 p. 100 d'ici à 2020. Avec la tarification du carbone, l'augmentation du PIB devrait se situer entre 37 et 40 p. 100 d'ici à 2020. Ceux qui disent au public que la tarification du carbone nuira à l'expansion économique n'ont pas tout à fait raison. L'incidence à long terme sera relativement triviale. Comme je l'ai dit, les conséquences négatives sont beaucoup plus graves. Je crois que la table ronde a calculé une hausse de 150 p. 100 du PIB d'ici à 2050 sans tarification du carbone, et de 145 à 148 p. 100 avec.

There is a very small downside to action and a very large downside to inaction at the international level. It comes back, as you pointed out, to the need for global action, and global action requires leadership.

Senator Brown: When do you think climate change began?

Ms. Joseph: Many studies associate a rapid increase of CO₂ emissions with the Industrial Revolution. However, regardless of when climate change began, the important thing from the municipal perspective is that they are seeing climate changes; they are seeing coastal erosion and the melting of permafrost. There are buildings in the Northwest Territories that are sinking.

Regardless of when or why it started, the important thing is that it is happening. The important thing is that GHG emissions impact the climate and that our scale of industry is significant. The question is whether you do nothing in the face of this or you do something. Many communities across Canada that have faced these impacts have decided to take action regardless of when it started.

Mr. Thompson: On your broader question, climate change has always been happening. Up until now it has been a natural process. The current view of science is that human influence on the climate may have begun as long as 8,000 or 10,000 years ago with the agricultural revolution. However, the current day influence, as Ms. Joseph mentioned, probably started during the Industrial Revolution. Levels of CO₂ in the atmosphere that had been stable for 1,000 years suddenly increased, corresponding exactly with the timing of increased emissions — originally from coal and then from oil.

Senator Brown: I do not disagree with any of the ideas of climate change. I am sure it is changing. You talked about starting out in geology. I have a geology book at home that says that the climate has been changing for 18,000 years.

I am 100 per cent against pollution. I live close to Calgary and I have seen it look as though it was being sprayed with mustard gas. When the wind takes the pollution out it goes past Strathmore. I believe absolutely that pollution is bad, and I believe absolutely that we should get rid of some pollution from transportation, which is what LNG is working on now. We heard from a group the other day that is working on cutting 30 per cent of pollution from transportation, which is the biggest polluters we have in this country. I am all for that. I just think that we get into a panic over something that might not be quite as bad as we think, especially since only 2 per cent of our land mass is urban. In Alberta, 2.8 per cent of our land is urban. In Quebec, less than one third of 1 per cent is urban. Quebec is a very big province.

L'effet économique négatif de l'action est très minime, alors que les conséquences de l'inaction à l'échelle internationale sont énormes. Comme vous l'avez dit, cela nous ramène à la nécessité d'une action à l'échelle mondiale, et l'action mondiale exige du leadership.

Le sénateur Brown : D'après vous, quand le changement climatique a-t-il commencé?

Mme Joseph : Selon de nombreuses études, l'augmentation rapide des émissions de CO₂ a débuté avec la Révolution industrielle. Toutefois, quel que soit le moment où elle a commencé, ce qui est important du point de vue des municipalités, c'est qu'elles constatent des changements climatiques. Elles constatent de l'érosion côtière et de la fonte du pergélisol. Dans les Territoires du Nord-Ouest, des immeubles s'enfoncent dans le sol.

Quelle que soit la date ou la raison pour laquelle cela a commencé, ce qui compte aujourd'hui, c'est que ça se passe. Ce qui est important, c'est que les émissions de GES ont une incidence sur le climat et que notre niveau d'industrialisation a des conséquences. La question est de savoir si l'on veut se croiser les bras face au problème ou faire quelque chose. Maintes collectivités du Canada confrontées à ces phénomènes ont décidé de passer à l'action, sans se demander quand cela a commencé.

M. Thompson : Au sujet de votre question générale, le changement climatique a toujours existé. Jusqu'à présent, c'était un phénomène naturel. L'opinion actuelle des scientifiques est que l'influence humaine sur le climat a pu débuter il y a aussi longtemps que 8 000 ou 10 000 ans, avec la révolution agricole. Toutefois, comme le disait Mme Joseph, l'ampleur du phénomène d'aujourd'hui remonte probablement à la Révolution industrielle. Des niveaux de CO₂ dans l'atmosphère qui étaient stables depuis un millénaire ont soudainement commencé à augmenter, exactement au même moment que l'augmentation des émissions, d'abord du charbon, puis du pétrole.

Le sénateur Brown : Je ne conteste pas les idées concernant le changement climatique. Je suis sûr que le climat change. Vous avez dit que cela a débuté dans la géologie. J'ai à la maison un manuel de géologie où l'on dit que le climat change depuis 18 000 ans.

Je suis à 100 p. 100 contre la pollution. J'habite près de Calgary et, certains jours, on dirait qu'on a pulvérisé du gaz moutarde. Lorsque le vent emporte la pollution, elle va au-delà de Strathmore. Je ne doute absolument pas que la pollution soit mauvaise, et je suis fermement convaincu que nous devrions éliminer la pollution du transport, ce à quoi l'on s'affaire actuellement avec le GNL. Nous entendions l'autre jour un groupe disant qu'il s'efforce de réduire de 30 p. 100 la pollution du transport, ce qui est l'une des principales sources de pollution dans ce pays. Je suis tout à fait d'accord avec ça. Je crois cependant qu'on suscite une sorte de panique sur quelque chose qui n'était peut-être pas aussi mauvais qu'on le pense, surtout si l'on considère que seulement 2 p. 100 de notre masse territoriale est urbanisée. En Alberta, 2,8 p. 100 du territoire est urbanisé. Au Québec, c'est moins de 1 p. 100. Le Québec est une très vaste province.

The Chair: Ms. Joseph, your opening statement was in the context of what you call urban form and you gave a commentary about how bad suburban sprawl is. I have been hearing this at home for quite a few years from Madam Angus, who hates urban sprawl. We drive into the countryside and see evidence of zero municipal planning. However, I do not know the technical definition of suburban or urban sprawl or and what the alternative is.

Do we just compress Montreal onto the Island of Montreal and have no South Shore? You are right that Montreal and Toronto are the worst places in the country for commuters.

Ms. Joseph: It was Mr. Thompson who really lashed out against sprawl. Urban sprawl is about reduced density of a city. You have a lot of services and businesses and people in the core, and then you have all these people who bought properties that were cheaper away from the core and commute in. From a local government perspective, the further out those people are, the more expensive it is for us to deliver services to them. It also coincidentally happens that the property taxes in those areas are often lower because homes in the city core are more expensive. Therefore, it costs more money to deliver services to the sprawling areas that contribute less.

This creates a real fiscal challenge for municipalities, and many of them are starting to adapt. Calgary, as an example, recently increased their development charges and they might do so again. Many other communities are following suit.

I believe that the solution to sprawl is about mixed use development. It is about not just thinking core and then these other areas; it is about making those other areas places where people would want to be, places where they can go out to eat instead of driving downtown. It is about making those communities more liveable rather than having only residences out there and requiring the residents to go elsewhere for services.

The long-term solution is to design the external areas of Montreal better.

Mr. Thompson: I do not know what it would look like if we did not have sprawl. There is the European example of cities that are of moderate density and very pleasant to be in. Those are cities that were developed over the last 500 years. Whether the future would look like that I do not know. However, why not find out? Why not take away the subsidies to sprawl that we have been giving, improving our balance sheets as a result, and have housing pay its own way, pay the full costs? Let us see what the market does. Let us see what we come up with. We know that we cannot continue the way we are going.

Le président : Madame Joseph, vous avez parlé dans votre déclaration liminaire de la forme de l'urbanisation. Vous avez dit que l'urbanisation tentaculaire est très mauvaise. C'est un commentaire que j'entends depuis de nombreuses années à la maison car Mme Angus a horreur de l'urbanisation tentaculaire. Quand nous voyageons en campagne, nous ne voyons aucune preuve de planification municipale. Toutefois, je ne sais pas quelle est la définition technique de l'urbanisation tentaculaire, ou de la création de banlieues, ni par quoi on peut la remplacer.

Devrait-on simplement limiter Montréal à l'île de Montréal et ne pas avoir de Rive-Sud? Vous avez raison de dire que Montréal et Toronto sont les pires villes du Canada pour les banlieusards.

Mme Joseph : C'est surtout M. Thompson qui s'est élevé contre l'urbanisation tentaculaire. Celle-ci désigne en fait l'intensité réduite d'une ville. Vous avez beaucoup de services, d'entreprises et de gens dans le centre-ville, et puis vous avez tous ces gens qui ont acheté des propriétés à l'extérieur de la ville, parce qu'elles coûtaient moins cher, et qui font la navette en voiture. Du point de vue d'un gouvernement local, plus les gens sont éloignés, plus leur fournir des services coûte cher. Il se trouve aussi, par coïncidence, que les taxes foncières de ces secteurs sont souvent moins élevées parce que les maisons du centre-ville valent plus. Par conséquent, il faut dépenser plus d'argent pour dispenser des services à des banlieues éloignées qui contribuent moins.

Cela constitue un vrai défi budgétaire pour les municipalités, et beaucoup commencent à s'adapter. Calgary, par exemple, a récemment augmenté ses frais de lotissement, et pourrait le faire encore bientôt. Beaucoup d'autres collectivités font la même chose.

Je crois que la solution à l'urbanisation tentaculaire est l'urbanisation polyvalente. Autrement dit, au lieu de faire une distinction entre le centre et les autres secteurs, il faut faire de ces autres secteurs où les gens veulent habiter des quartiers ayant leur vie propre, où l'on peut aller au restaurant sans être obligé d'aller en ville. Il s'agit de rendre ces collectivités plus vivables au lieu de n'y construire que des logements en forçant les habitants à aller ailleurs pour obtenir des services.

La solution à long terme est de mieux concevoir les quartiers extérieurs de Montréal.

M. Thompson : Je ne sais pas à quoi ressembleraient nos villes s'il n'y avait pas d'urbanisation tentaculaire. Il y a l'exemple européen de villes de densité moyenne où il fait très bon vivre. Ce sont des villes qui se sont développées au cours des 500 dernières années. Quant à savoir si notre avenir ressemblera à cela, je n'en sais rien, mais pourquoi ne pas essayer? Pourquoi ne pas supprimer les subventions que nous accordons à l'urbanisation tentaculaire, ce qui améliorerait les finances des municipalités, en obligeant les lotissements domiciliaires à s'autofinancer, à payer la totalité des coûts? Essayons de voir comment le marché réagira. Essayons de voir ce que ça donnera. Nous savons de toute façon que nous ne pouvons pas continuer comme maintenant.

Senator Banks: Mr. Thompson, you and I both live in Edmonton. As you pointed out a moment ago, Edmonton has found that the sprawl of 18 of its new developments a long way from downtown is, in the long run, going to cost the city billions of dollars.

Are we completely stupid? What is the rationale? What is the reason that argues against and mitigates common sense? If we are going to do that over there it will cost us \$3 billion in the long run which will have to be paid by everyone. Let us not do that.

What is the argument on the other side of that fence? I suggest this is because everyone wants a big backyard and a lawn, and it is simply quasi-political pressure. No one wants to say you cannot go out anymore we have to go up now, because that is a really unpopular thing. Everyone wants to have a big yard, a garage, a backyard and barbecues outside. Is it as simple as that?

Mr. Thompson: There are a few theories about why we are seeing this bad investment that we are making from a municipal financial perspective. You mentioned the political one and I will not go there, although many others have.

I like to be optimistic about these things. My optimism says we actually did not know what the costs and benefits were until we did the study. This was the first time that Edmonton had done that study. It sounds like you have actually read it because of the number you quoted there.

Senator Banks: We do read things from time to time.

Mr. Thompson: I had a hard time finding that study, so good on you for finding it and reading it.

It is the first time that Edmonton has looked into the actual cost, which to me is astounding. What organization that deals with money does not look at what the costs and benefits of its decisions are? It is astounding that that has not happened before.

However, it is happening now, and I have heard other municipalities are interested in doing that kind of study. The optimist in me says we lacked the information, and when we have the information we will make a rational decision.

The Chair: Thank you. Senator Mitchell has withdrawn his request for a final word.

Without further ado, I would like, on behalf of all senators, to thank you, Ms. Joseph, and your colleagues, Mr. Long and Mr. Thompson, for a most edifying presentation this morning. I think you note our interest and attention. Certainly the municipalities' federation's input is critical to us. It touches so many elements of the report we are trying to put together.

Le sénateur Banks : Monsieur Thompson, vous et moi habitons à Edmonton. Comme vous l'avez dit il y a un instant, Edmonton a constaté que l'aménagement de 18 de ces nouveaux lotissements très éloignés du centre-ville va lui coûter à long terme des milliards de dollars.

Sommes-nous complètement stupides? Quelle est la justification? Pour quelle raison agissons-nous en dépit du bon sens? Si l'on continue dans cette voie, ça va nous coûter 3 milliards de dollars à long terme, et c'est nous tous qui devons payer. Faisons autre chose.

Quel est l'argument contraire? À mon avis, c'est parce que tout le monde veut avoir une grande cour et une pelouse, et c'est simplement de la pression quasi politique. Personne n'ose dire qu'on ne peut plus s'étaler, maintenant, et qu'on va devoir construire en hauteur, parce que ça ne serait pas du tout populaire. Tout le monde veut avoir sa pelouse, son garage, son jardin et son barbecue. Est-ce aussi simple que cela?

M. Thompson : Il existe plusieurs théories sur la raison pour laquelle nous effectuons ces mauvais investissements du point de vue municipal. Vous avez évoqué la théorie politique, mais je n'en parlerai pas, même si beaucoup d'autres l'ont fait.

J'ai tendance à être optimiste sur ces choses-là. Mon optimisme me dit que nous ne savions pas en fait quels seraient les coûts et les avantages avant de faire l'étude. C'était la première fois qu'Edmonton étudiait cette question. J'ai l'impression que vous avez lu attentivement le rapport, considérant le chiffre que vous venez de citer.

Le sénateur Banks : Il nous arrive de lire des choses de temps à autre.

M. Thompson : J'ai eu beaucoup de mal à trouver cette étude et je vous félicite de l'avoir trouvée et de l'avoir lue.

C'était la première fois qu'Edmonton se penchait sur le coût réel, ce qui m'a profondément étonné. Quelle autre organisation gérant de l'argent ne se penche pas sur les coûts et bénéfices de ces décisions? C'est incroyable qu'on n'ait jamais fait cela auparavant.

Quoi qu'il en soit, ça se fait maintenant, et j'ai entendu dire que d'autres municipalités veulent faire la même chose. Mon optimisme me fait penser que nous n'avions pas l'information mais que, maintenant que nous l'avons, nous prendrons une décision rationnelle.

Le président : Merci. Le sénateur Mitchell vient de renoncer à avoir le dernier mot.

Sans autre forme de procès, et au nom de tous les sénateurs, je vous remercie, madame Joseph, et vos collègues, messieurs Long et Thompson, de nous avoir fourni ces informations tout à fait édifiantes. Je pense que vous avez pu constater notre intérêt et notre attention. Il est certain que la contribution de la fédération des municipalités est cruciale pour nous. Elle concerne beaucoup d'éléments que nous essaierons d'aborder dans notre rapport.

We may well be in touch with you further. If you have, at any time, suggestions that we should call so-and-so or you should see what so-and-so has to say as we wind down, please be in touch with Ms. Gordon on that.

I will terminate the meeting. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

Nous reprendrons peut-être contact avec vous plus tard. D'ici là, si vous avez des recommandations à faire au sujet de témoins que nous devrions convoquer ou de choses que nous devrions voir, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Gordon.

Cela met fin à la séance. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

APPEARING

The Honourable John Duncan, P.C., M.P., Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development.

WITNESSES

Tuesday, October 25, 2011

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Sara Filbee, Assistant Deputy Minister, Lands and Economic Development;

Janet King, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs Organization;

Strater Crowfoot, Executive Director, Indian Oil and Gas Canada.

Thursday, October 27, 2011

Federation of Canadian Municipalities:

Alex Long, Senior Manager;

Shannon Joseph, Policy Advisor, Policy and Research.

Sustainable Prosperity:

David Thompson, Director, Sustainable Communities.

COMPARAÎT

L'honorable John Duncan, C.P., député, ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien.

TÉMOINS

Le mardi 25 octobre 2011

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Sara Filbee, sous-ministre adjointe, Terres et développement économique;

Janet King, sous-ministre adjointe, Organisation des affaires du Nord;

Strater Crowfoot, directeur exécutif, Pétrole et gaz des Indiens du Canada.

Le jeudi 27 octobre 2011

Fédération canadienne des municipalités :

Alex Long, gestionnaire principal;

Shannon Joseph, conseillère en politiques, Politiques et recherché.

La Prospérité durable :

David Thompson, directeur, Collectivités durables.